

UNIVERSITY OF ARIZONA



39001016797881



Digitized by the Internet Archive
in 2025

Lead my

MADAME DE STAËL

ET

FRANÇOIS DE PANGE

DU MÊME AUTEUR :

Les Origines de la famille et du clan, traduit de l'anglais d'après SIR JAMES FRAZER. (Bibliothèque du Musée Guimet, t. XXX. GEUTHNER, 1923).

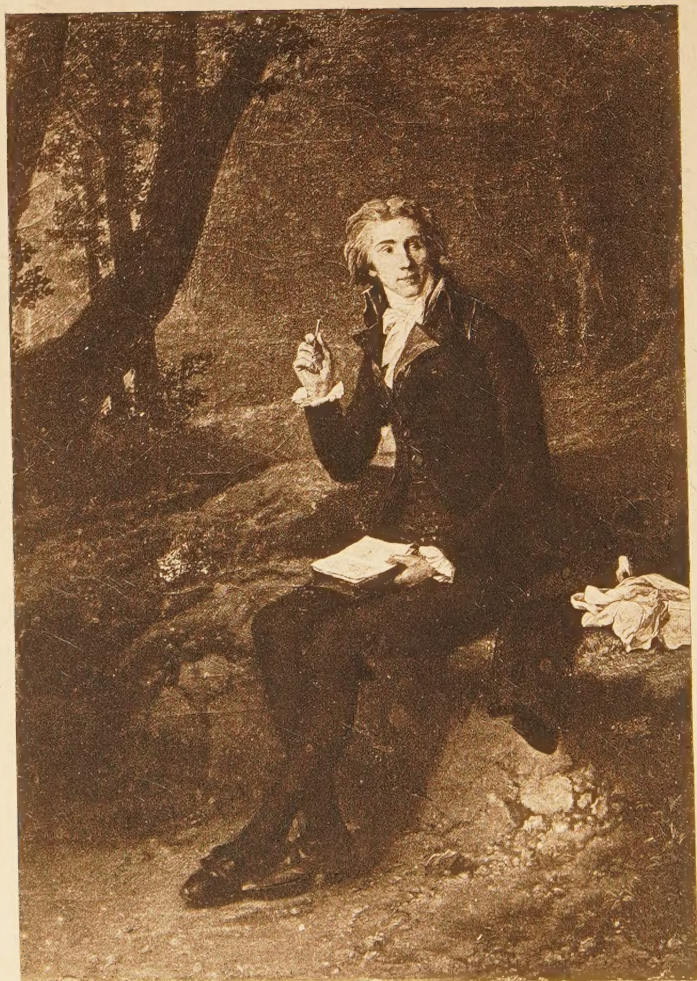
Le Beau jardin. Roman (PLON, 1923).
(Couronné par l'Académie française)

En préparation :

La Lutte contre l'ange. Roman.

Les Broglie et l'Alsace. Thèse.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1925.



Marie, Françoise, Denia
Chevalier de Lange
1764 - 1796

24
25
P3
COMTESSE JEAN DE PANGE

MADAME DE STAËL

ET

FRANÇOIS DE PANGE

(LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS)

Avec un portrait



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE - 6°

Tous droits réservés

Copyright 1925 by Plon-Nourrit et Cie.
Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

A LA MÉMOIRE

DE MON ONCLE

LE COMTE D'HAUSSONVILLE

INTRODUCTION

« Le nom de François de Pange n'était pas célèbre, mais il était destiné à l'être, » écrivait, peu de temps après sa mort, une femme de ses amies : Mme Suard. S'il ne connut pas la gloire de son vivant, malgré son talent d'écrivain et la profondeur de sa pensée, sa mémoire d'abord oubliée a repris peu à peu un nouvel intérêt. Pendant un demi-siècle, pour la plupart des lettrés, il fut seulement le compagnon d'André Chénier, l'ami chéri auquel le poète dédiait ses épîtres et ses élégies. Mais

en 1872 Becq de Fouquières, à la suite de son édition des poésies d'André Chénier, s'avise de réunir en un petit volume, devenu rare aujourd'hui, les articles politiques de François de Pange. Il les fait précéder d'une notice biographique qui, malgré toutes ses lacunes, permet d'entrevoir derrière l'ardent polémiste du *Journal de Paris* un philosophe, un moraliste de haute valeur, un homme dont l'influence sur ses contemporains a été beaucoup plus grande qu'on ne le soupçonnait. En 1884, M. Bardoux, dans une étude brillante sinon toujours exacte sur Pauline de Beaumont, a tracé une silhouette du chevalier de Pange. Il montra quel rôle il avait joué, tout jeune encore, dans cette société des dernières années de l'ancien régime, et comment les liens d'amour et d'amitié formés dans les

salons littéraires avaient traversé la Révolution, la Terreur, l'Émigration, pour se retrouver plus forts après les épreuves et ne se dénouer que par la mort. Enfin M. André Beaunier, dans un livre récent, a fait revivre avec art le roman d'une amitié entre Joubert et Mme de Beaumont, auprès de laquelle il évoque l'amour mélancolique et fatal de François de Pange pour sa séduisante cousine Anne-Marie-Louise de Domangeville, veuve d'Antoine Mégret de Sérilly.

D'autres femmes cependant avaient frôlé le cœur de cet aimable philosophe. Son âme tendre avait un grand besoin d'affection et il savait plaire malgré son air taciturne et sa tendance à la mélancolie. Il éprouvait pour Mme de Beaumont une amitié très vive, mais ce ne

fut jamais que de l'amitié. Il était aussi « très lié » avec la marquise de Pastoret, célèbre par son esprit et sa beauté ; elle se charge elle-même de nous apprendre qu'il n'avait point d'amour pour elle. La personne la plus sensible au charme du chevalier de Pange et à l'ascendant de sa grande intelligence fut Mme de Staël. Ses lettres nous font deviner l'influence considérable qu'il exerça sur elle pendant près de deux années. A l'époque tourmentée où elle écrivait son livre sur les *Passions* et ses premiers essais politiques, on attribue peut-être à tort l'évolution de ses idées à l'obsédant amour de Benjamin Constant. Un homme est là, auquel elle écrit presque chaque jour lorsqu'elle ne peut le voir ; elle a une confiance absolue en son « esprit parfait » dont le jugement passe avant tout

autre. Elle le lui avoue elle-même : « J'attends votre opinion ; quoique je lutte contre quelquefois, il ne m'est jamais arrivé de n'en pas recevoir une impression ineffaçable, *même dans mes écrits.* » Il imprime et corrige les épreuves de ses *Réflexions sur la paix*, et les *Réflexions sur la paix intérieure* sont une paraphrase de ses idées. « L'espoir d'être aimée par vous, lui écrit-elle encore, m'apparut la gloire et le bonheur qui mettent au-dessus de tous les genres de peine. » Cependant il lui faut se résigner à « n'être pas le premier objet d'une âme telle que la vôtre ». François de Pange, selon le témoignage de son frère cadet, « avait toujours aimé sa cousine ». En composant le livre qu'elle fit paraître en 1796 sous le titre : *De l'influence des passions sur le bonheur des*

individus et des nations, Mme de Staël pensait encore au chevalier de Pange. Exilée loin de Paris et de tout ce qu'elle aime, elle lui écrit le 12 février 1796 : « Je continue ce livre sur les passions ; vous en serez content, je l'espère ; il y a beaucoup de mélancolie dans ce que j'ai écrit depuis mon départ, et par conséquent plus de vrai. » M. André Beaunier a pu dire, dans son étude sur Joubert : « L'amour de Mme de Staël pour François de Pange est dans le livre des *Passions*. »

C'est donc un chapitre important de la vie sentimentale de Mme de Staël qui se rattache à son amitié avec François de Pange. Une correspondance restée jusqu'à présent inédite va nous permettre de montrer comment cette amitié grandit entre deux êtres rapprochés

par une grande conformité de goûts, mais séparés par une conception toute différente de la vie. Comme l'écrivait François de Pange : « Dans tout le monde intellectuel, il n'y a pas deux idées plus dissemblables que celles que nous nous sommes faites du bonheur ! »

MADAME DE STAËL

ET

FRANÇOIS DE PANGE

PREMIÈRE PARTIE

ÉDUCATION ET JEUNESSE

DE FRANÇOIS DE PANGE (1764-1789)

I

Le collège de Navarre. — André Chénier. — Séjours en Champagne : Songy et Marcuil. — A treize ans, François de Pange entre comme cadet gentilhomme au régiment de Royal-Cavalerie. — Il perd successivement sa mère et son père.

Pour comprendre le caractère de François de Pange, cette mélancolie, cette amertume qui le dominant de

bonne heure, il importe de se rendre compte de ce que fut son éducation, le milieu dans lequel il fut élevé. Son père, le marquis de Pange, grand bailli d'épée de la ville de Metz, était veuf en premières noces de Mlle d'Arbouville. De cette union ne restait qu'une fille, mariée le 30 janvier 1769 au comte de Berchény, magnat de Hongrie et colonel-propriétaire du régiment de hussards de son nom, où les frères de François servirent longtemps, et où il fut lui-même affecté en 1789. Le marquis de Pange épousa en février 1755 Jacques-Philippe-Renée, fille du comte d'Espinoy et de Marie-Louise-Hippolyte de Lannoy. De ce second mariage il eut une autre fille, qui épousa le marquis de Saint-Simon, et trois fils. François était le second. Il naquit le 9 novembre 1764. Un portrait

de Drouais, fait en 1769, nous présente ce bel enfant rieur apprenant à lire à son polichinelle ; sous ses longs cheveux bouclés, noués derrière la tête, il a une expression fine et malicieuse. Un pastel de Greuze, exécuté l'année suivante, nous montre encore son visage rose et joufflu émergeant d'un col de linon plissé que serre le gilet croisé.

Il passa sans doute sa première enfance dans le petit château de Brunoy, près de Corbeil. Ses parents l'habitèrent jusqu'en 1774, et le cédèrent alors au comte de Provence, qui y donna des fêtes célèbres. Depuis 1770, sa mère, qui appartenait à la Champagne, avait hérité d'une terre de famille sise à Songy. Elle en transforma le château et vécut désormais la plus grande partie du temps dans ce pays où elle était très aimée. La

maison n'existe plus ; on en voit seulement les douves qui bordent le remblai de la voie ferrée entre Châlons et Vitry-le-François. François de Pange passa à Songy une grande partie de son enfance. Il y était le 1^{er} juillet 1777, quand sa sœur, la marquise de Saint-Simon, y mourut à l'âge de vingt ans et y fut inhumée dans l'église. Sa mère, la marquise de Pange, ne tarda pas à la suivre dans la tombe. L'église de Songy porte encore les traces de la *litre*, large bande noire peinte sur le mur extérieur, où les armes du seigneur étaient blasonnées à l'occasion de ses funérailles.

Ne peut-on pas admettre que les longs séjours de François de Pange en Champagne aient laissé une empreinte sur cette jeune âme ? On aimerait en effet à comparer la sécheresse de la plaine

champenoise, et en même temps la douceur de ses horizons voilés de gris, avec le style fort et tendu et la sensibilité pleine de mélancolie qui caractérisent l'œuvre et la vie de François de Pange. Peut-être avait-il une prédilection pour Songy que sa mère voulait lui léguer, mais qui, en vertu des dispositions prises par son père, passa à son frère aîné. Il revint toujours à Songy passer ses vacances quand, avec son frère aîné, il eut commencé ses études au collège de Navarre.

De ce collège de Navarre où jadis fut élevé Bossuet et qui a compté parmi ses élèves, au dix-huitième siècle, Condorcet, Hubert Robert, Héron de Villefosse, André Chénier, les frères de Pange, Louis et Michel Trudaine, Abel de Mallart, on ne sait à peu près rien. Les an-

ciens locaux sont occupés maintenant, après de multiples transformations, par l'École polytechnique. Le collège ne comptait, en 1766, que 114 élèves, tant pensionnaires que boursiers. Un petit bâtiment voisin, loué à un pensionnat, fut repris, clos d'un mur, et devint le « petit Navarre » destiné aux plus jeunes élèves. On peut supposer que François de Pange y fit ses premières classes. Parmi les professeurs de Navarre, vers cette époque, le seul qui ait quelque notoriété est Mathieu-Jacques Brisson. Il avait été le collaborateur de Réaumur et devint membre de l'Académie des sciences. Il enseignait la physique expérimentale. Or, il ne semble pas que le jeune François eut un goût particulier pour cette science. Il serait surtout intéressant de savoir qui furent ses pro-

fesseurs d'histoire et de philosophie, et sur ce point les documents ne nous apprennent rien. S'il faut en croire André Chénier, les maîtres de Navarre n'étaient pas toujours des plus doux. Évoquant ses souvenirs de collègue, il écrit :

Abel, mon jeune Abel, et Trudaine et son frère,
Ces vieilles amitiés de l'enfance première,
Quand tous quatre muets, sous un maître inhumain,
Jadis au châtement nous présentions les mains.

La vie au collège de Navarre devait être toute semblable à celle que l'on menait dans les autres collèges. On peut s'imaginer le « maître inhumain » revêtu du costume des gens d'Église que les professeurs ont conservé jusqu'à la Révolution. François de Pange et ses camarades portaient, les jours de sortie, l'habit à la française, le tricorne, la perruque et l'épée, cette épée qu'ils

étaient invités à laisser au vestiaire. On la leur rendait quand ils sortaient ; elle était, en quelque sorte, le signe du bon ton, le symbole de la liberté. De solides amitiés se formaient dès le jeune âge entre les élèves, souvent même en dépit d'une différence de milieu et de fortune. André Chénier et les frères de Pange en sont un exemple classique. Pendant les vacances toujours tant désirées, Louis et François de Pange amenaient à Songy leur aimable condisciple André. Plus tard, le poète rappellera avec émotion ses heureux séjours en Champagne et à Montigny chez les Trudaine.

O jours de mon printemps, jours couronnés de roses,
A votre fuite en vain un long regret s'oppose...
Combien chez eux longtemps dans leurs belles retraites
Soit sur ces bords heureux, opulents avec choix,
Où Montigny s'enfonce en ses antiques bois,

Soit où la Marne lente en un long cercle d'îles,
Ombrage de bosquets l'herbe et les prés fertiles,
J'ai su, pauvre et content, savourer à longs traits
Les muses, les plaisirs, et l'étude et la paix.

Ces derniers vers s'appliquent à Songy, tandis que le poète évoque Mareuil quand il écrit :

Nous visitons les bois et les coteaux vigneux.

Songy n'est pas très loin de Mareuil-sur-Ay où les frères de Pange allaient voir leur cousin germain, Jean de Domangeville. Le château de Mareuil existe encore. Il avait été reconstruit par le grand-père de François, le marquis de Pange, qui le laissa à son second fils Domangeville. Quand ce dernier mourut, en 1774, son fils Jean devint propriétaire de cette belle terre de Mareuil qu'André Chénier parcourut souvent. Il s'y arrêta sans doute maintes fois

quand il se rendait à Songy avec ses amis, car Mareuil, sis à la sortie d'Épernay, était une étape tout indiquée sur la grand'route de Paris à Songy. Devant ce joli château formé d'un bâtiment central qu'encadrent deux pavillons, imaginons par une chaude journée d'été l'arrivée des frères de Pange et de leur ami. Dès que les roues de la berline ont fait crier le sable dans l'avenue, une jeune fille apparaît sur le perron. Elle descend les marches et court à leur rencontre. Grande et svelte, les cheveux blond cendré, les yeux gris, elle tient à la main des fleurs qu'elle vient de cueillir. Elle n'a pas quinze ans et déjà sur sa figure très fine on lit une expression de volonté douce. Aussitôt les jeunes gens sautent à terre et l'entourent. François et ses frères embrassent leur

cousine ; André, plus timide, se tient à l'écart, mais elle l'encourage d'un joli sourire, comme celui dont il dira :

...Elle était grande et belle,
Elle me souriait et m'appelait près d'elle.

François surtout semble ne pas pouvoir détacher ses yeux de Marie-Louise. Elle les entraîne tous vers la maison hospitalière où ils vont passer d'heureuses journées.

François n'oubliera jamais l'émotion délicieuse qu'il ressent chaque fois qu'il se retrouve à Mareuil en présence de sa cousine. « Je sais, » écrit-il vingt ans plus tard, « qu'un sentiment conçu dans l'ardeur de la première jeunesse peut s'acclimater ensuite à tous les autres âges de la vie... » Et cependant Marie-Louise de Domangeville ne tarde pas à se marier ; elle épouse, à peine âgée de

seize ans, Antoine de Sérilly qui était à la fois son cousin germain et le cousin germain des frères de Pange dont il allait devenir le tuteur. Mme de Sérilly mena dès lors l'existence la plus mondaine et la plus luxueuse. Un buste de Houdon et un grand portrait de Dauloux nous ont conservé l'image de son visage fin et spirituel, encadré par une opulente chevelure. Nous pouvons encore voir à Londres, au musée de South Kensington, son fameux boudoir décoré par Clodion, Gouthière et Rousseau de la Roettiere, qui à cette époque étaient attachés aux bâtimens de la reine.

Sans doute François vit-il peu sa cousine pendant les premières années où elle fut mariée. Il était en effet retenu par le service militaire. Encore n'avait-il pas arrêté ses études aussitôt que son

frère aîné qui, dès l'âge de douze ans, était entré dans la Maison-Rouge, compagnie des gendarmes de la Garde ordinaire du Roi. François continua à travailler à Navarre jusqu'à l'âge de treize ans et demi. Le 4 avril 1778, il entra comme cadet gentilhomme au régiment de Royal-Champagne cavalerie qui avait appartenu au marquis de La Rochefoucauld-Langeac, beau-frère de son père. Il y servait dans la compagnie des chevaux-légers commandés par le marquis de Thumery, son oncle à la mode de Bretagne (1). Le même jour, dans le même régiment, s'engageait son cousin germain Jean de Domangeville. Il semblait que l'armée fût une grande fa-

(1) Le marquis de Thumery se trouvait, en 1804, à Ettenheim avec le duc d'Enghien. C'est en entendant prononcer son nom à l'allemande que les policiers crurent à la présence de Dumouriez auprès du prince.

mille où les jeunes gentilshommes, au sortir de l'enfance, venaient achever leur éducation sous la surveillance de leurs parents.

L'ordonnance royale datée de janvier 1779 réunit toutes les compagnies de cheveu-légers. François de Pange fut affecté au 6^e régiment qui se forma à Strasbourg et qui, à la fin de novembre 1779, fut envoyé à Sélestat pour y tenir garnison. François était en Alsace quand il apprit la mort de son père, survenue le 16 août 1780 à Paris, dans son hôtel, 39, rue des Saints-Pères. Le marquis de Pange succombait à une longue maladie. Son fils aîné était alors en Amérique. Il s'était embarqué trois mois plus tôt sur le *Conquérant*, comme aide de camp d'un de ses cousins, le baron de Viomesnil, chargé d'un commandement

dans le corps expéditionnaire. M. de Pange avait, avant de mourir, chargé son fils François de transmettre à l'aîné ses dernières recommandations. Cette lettre touchante nous a été conservée :

Je vous donne, mon cher fils, écrivait-il, ma bénédiction et prie le Seigneur de vous combler de ses grâces, principalement de vous soutenir dans les sentiments de religion qu'on vous a inspirés. Je vous fais présent d'une croix de Malthe très enrichie de diamants, que je vous demande de conserver toute votre vie en mémoire de moy.

Vous trouverès ci-joint copie d'une lettre que j'ay écrite à votre frère aîné, mais qui ne lui sera remise qu'à son retour en Europe et après mon décès ; celle-cy ne vous parviendra non plus que quand je ne seray plus... Je vous exhorte, si vous restés cadet, à persévérer dans l'ordre de Malthe, à remettre avant de faire

vos vœux vos biens-fonds à votre frère aîné seul, en vous réservant les fonds nécessaires pour tenir le généralat des galères plus facile à obtenir que de tenir simplement galère, mais qui procure une forte commanderie, sans préjudice de celle d'ancienneté. Vous pouvès, je crois, après avoir fait vos caravannes et avoir atteint vingt-cinq ans, estre en mesure de solliciter le généralat des galères et de l'obtenir. Consultez M. le commandeur de Saint-Simon là-dessus.

Adieu, mon cher fils, recevès dans mes derniers embrassements l'expression des sentiments de tendresse que j'ay pour vous.

François de Pange était, en effet, chevalier de Malte depuis l'âge de quatre ans, ayant été reçu chevalier par bref de minorité du grand maître de Printo. Son frère cadet Jacques avait même été reçu chevalier à l'âge de trois mois, et

en portait le titre en le faisant suivre du joli nom rêveur de Songy. Tout frère de l'ordre de Malte, pour obtenir une commanderie, devait avoir résidé cinq années dans le couvent de Rhodes ou dans celui de Malte et avoir pris part à trois « caravanes », c'est-à-dire avoir fait trois campagnes sur les galères de l'ordre.

Bien que les commanderies de Malte fussent des bénéfices qu'il valait la peine d'obtenir, il n'apparaît pas que les conseils suprêmes du marquis de Pange eussent été suivis d'effet. François de Pange ne sollicita jamais le « généralat des galères ».

II

Garnisons en Alsace et en Lorraine. — Congés à Paris. — Les salons littéraires. — François de Pange voit sa cousine Marie-Louise de Domangeville devenue Mme de Sérilly. — Première rencontre avec Mme de Staël. — Études d'histoire et de philosophie.

Quand après l'enterrement de son père François rejoignit son escadron, celui-ci quittait Sélestat pour prendre ses quartiers à Sarrebourg. Il passa un an dans cette région frontière, entre deux provinces aussi différentes par l'aspect de leur sol que par le caractère des habitants. Sans doute, pendant les trop longs loisirs de la vie de garnison, aimait-il errer à cheval sous les futaies de hêtres à travers les rochers des

Vosges. En quelques lieues il atteint le col et à ses pieds apparaît brusquement le beau jardin d'Alsace ; le château de Saverne où le cardinal de Rohan mène une vie fastueuse, la plaine fertile semée de villages, et là-bas, dans la brume, un ruban d'argent et une silhouette imprécise : le Rhin et la cathédrale de Strasbourg. Est-ce vers l'ouest que l'attire sa fantaisie ? C'est alors la région froide et morne des étangs lorrains, et plus loin cette vallée où se traîne la Nied française encerclant en ses lents anneaux Pange, Domangeville, Maizeroy, Mont, Coligny, villages dont les noms sont ceux de sa famille. Pange vient de passer par héritage à son frère aîné Louis, qui est en Amérique et qui n'en reviendra qu'en 1782. Attendant son retour, la vieille maison mire dans les eaux lourdes de la Nied ses

murs en pierres jaunes de Lorraine, ses toits trapus et ses hautes cheminées. Le bâtiment central, orné d'un fronton et flanqué de deux pavillons carrés, encadre une terrasse en gradins qui descend vers la rivière ; deux allées de tilleuls conduisent vers les communs où l'on devine les douves et les tours de défense d'un château plus ancien. Les maisons du village s'alignent, frileusement pressées les unes contre les autres à la manière lorraine, le long du grand chemin. Sur la hauteur de Mont, la tourelle du « petit château » est posée comme une guérite de sentinelle. Ce petit manoir fut au siècle précédent une citadelle du protestantisme lorrain. Paul Ferry y rédigeait son *Catéchisme général de la Réformation* qui l'entraîna à une controverse célèbre avec Bossuet, alors archidiaque de Metz.

Tel est encore ce coin de terre en dépit des bouleversements européens. Les invasions, les révolutions y passent périodiquement sans laisser de traces. Nous ignorons tout des séjours qu'y fit François de Pange, mais il est peu vraisemblable que, passant un an à Sarrebourg, il n'ait pas voulu connaître ou revoir ce pays messin, berceau de sa race. Sans doute aussi lui est-il arrivé un jour, au retour d'une longue course à cheval, de s'arrêter dans la somnolente cité de Phalsbourg, à l'auberge du « Mouton Blanc ». On l'eût bien étonné en lui disant que ce gamin de onze ans, aux cheveux hirsutes, auquel il confiait son cheval, serait un jour le beau-père de son propre neveu. C'était Georges Mouton, futur comte de Lobau et maréchal de France.

François quitte Sarrebourg et passe un

an à Verdun, puis il prend son congé de semestre et vient à Paris à l'automne de 1782. Il y retrouve ses amis Chénier, et avec eux il fréquente de plus en plus les milieux littéraires. Chez Mme Trudaine de Montigny, qui demeure place Louis XV, il rencontre l'élite des lettres et des arts. Chez elle ou chez les Chénier il fait la connaissance du poète Lebrun dont l'ode à M. de Buffon et celle sur les environs de Paris lui paraissent dignes de « la sublime antiquité ».

Lorsqu'en mai 1783 il doit rejoindre le 6^e régiment de cheveau-légers à Sarrelouis, la pensée du jeune officier se tourne souvent vers Paris où il a laissé tant d'amis. Dès son arrivée dans sa nouvelle garnison, il écrit à Lebrun :

J'arrive enfin, mon cher et illustre ami, après une longue et fatigante route, dans la

petite ville où je suis exilé. Vous devez juger quel vuide m'environne. Je vous quitte et je suis en garnison... Je suis relégué parmi des gens dont je n'entends plus la langue depuis que j'ai connu la vôtre. Lorsque j'ai erré dans ces tristes lieux, qui ne me paraissent peuplés que de l'ennui de ceux qui les habitent, je m'échappe, je rentre chez moi, je lis... J'écoute la voix de mon cœur, de préférence à celle d'un siècle avec lequel je me plais à faire bande à part.

Déjà nous voyons poindre cette mélancolie, ce dégoût de la banalité, ce désir de la perfection qui seront les traits dominants de son caractère. Il a dix-neuf ans, il lit, il écoute parler son cœur, et il aspire à une autre existence que celle qu'il mène dans sa garnison. Bien qu'il ne donne sa démission définitive que sept ans plus tard, en 1789, désor-

mais il s'efforcera de s'évader le plus souvent possible pour voler vers Paris retrouver cette jeunesse ardente dont il « entend la langue ». Il travaille, il s'essaye à être poète ; mais, si nous en croyons ces vers d'André Chénier, il abandonne la poésie pour des études plus graves que son ami lui reproche :

Quand la feuille en festons a couronné les bois,
L'amoureux rossignol n'étouffe point sa voix.
Il serait criminel aux yeux de la nature,
Si, de ces dons heureux négligeant la culture,
Sur son triste rameau, muet dans ses amours,
Il laissait sans chanter expirer les beaux jours.
Et toi, rebelle aux dons d'une si tendre mère,
Dégoûté de poursuivre une muse étrangère
Dont tu choisis la cour trop bruyante pour toi,
Tu t'es fait du silence une coupable loi !
Tu naquis rossignol. Pourquoi, loin du bocage
Où des jeunes rosiers le balsamique ombrage
Eût redit tes doux sons sans murmure écoutés,
T'en allais-tu chercher la muse des cités... ?

Car François ne tarde pas à se consacrer à de longues recherches d'histoire

religieuse et sociale. Il se « nourrit du lait sacré des antiques doctrines », il fréquente les philosophes et il s'occupe avec sollicitude de l'éducation de son jeune frère Jacques, le chevalier de Songy. André Chénier lui envie sa quiétude, sa sagesse, son amour de la vérité :

De Pange, ami chéri, jeune homme heureux et sage
Parle : de ce matin dis-moi quel est l'ouvrage.
Du vertueux bonheur montres-tu les chemins
A ce frère naissant dont j'ai vu que tes mains
Aiment à cultiver la charmante espérance?
Ou bien vas-tu cherchant dans l'ombre et le silence,
Seul, quel encens le Gange aux flots religieux
Vit les premiers humains brûler aux pieds des dieux?
Ou comment dans sa route avec force tracée
Descartes n'a point su contenir sa pensée?...
Il est beau dans les soins d'un solitaire asile
(Même dans tes amours, doux, aimable, tranquille)
De savoir loin des yeux, sans faste ni fierté,
Sage pour soi, content, chercher la vérité...

Au milieu de cette jeunesse un peu folle, François de Pange est déjà un

sage. Son assiduité au travail étonne. Doux, aimable, tranquille, il cherche la vérité ! Il fait fi de l'amour et c'est en vain que Chénier le lui reproche :

Ami de mes ardeurs, quoi, ta plume ose rire !
Quoi, tu ris de l'amour, tu ris de son empire !
Imprudent, c'est amour que tu viens outrager.
Ah ! tremble, malheureux ; il aime à se venger...
. Ta science ennuyeuse
Te tue. Éteins, crois-moi, ta lampe studieuse,
Viens savoir être heureux : c'est la première loi ;
Et loin de me gronder, viens aimer avec moi !

Pour le jeune officier qui échappe à la vie monotone du quartier de cavalerie et à l'horizon borné des petites villes de l'Est, quelle ivresse cependant que de se retrouver dans ce Paris où la douceur de vivre est si grande ! François ne vit pas aussi retiré du monde que Chénier veut bien le dire. Souvent il éteint sa lampe studieuse pour aller retrouver une jeune femme, sa cousine par alliance, qui fut

jusqu'à la fin la confidente de ses pensées : Pauline de Montmorin. Fille du comte de Montmorin qui allait être en 1787 ministre des Affaires étrangères, mariée à dix-sept ans avec le comte de Beaumont et séparée au bout de quelques mois d'une union malheureuse, elle fait alors les honneurs du salon de son père. François subit longtemps avant Joubert et Chateaubriand le charme de cette âme ardente et attristée. Mais bien qu'il la voie tous les jours et qu'il se plaise à la consulter sur tout, il n'éprouve pour elle qu'une amitié tendre, car une autre personne occupe sa pensée. Il a retrouvé à Paris, mariée et déjà mère de plusieurs enfants, Marie-Louise de Domangeville, son amie d'enfance, devenue Mme de Sérilly. Elle habite rue Vieille-du-Temple et elle y

reçoit beaucoup. Le joli boudoir décoré par Clodion et Gouthière voit défiler chaque jour une société choisie. François de Pange y passe volontiers de longues heures et sans doute ne peut-il réprimer un sentiment de mélancolie lorsqu'il contemple le grand tableau que Dauloux vient d'achever en 1786. Il représente une heureuse famille : Antoine de Sérilly passe son bras autour de la taille de sa femme assise près de lui. D'un geste plein de grâce, elle soulève le rideau d'un berceau où sommeille Amédée, son dernier-né. Armand et Aline jouent sur le tapis. Victor ne viendra au monde que trois ans plus tard... à la veille des mauvais jours, que rien n'annonce encore.

François de Pange accompagne aussi souvent André Chénier dans la belle de-

meure de Louveciennes, chez Mme Pourrat, femme de l'opulent directeur de la Compagnie des eaux. On y retrouve les Montmorin, les Beaumont, les Sérilly. Le jeune Calixte de Montmorin s'éprendra éperdument de la baronne Hocquart, l'aînée des filles de Mme Pourrat, et André Chénier ne sera pas insensible aux charmes de la seconde, la baronne Le Couteulx. La comtesse d'Albany, veuve du dernier des Stuarts, donne avec Alfieri, dans son hôtel de la rue de Bourgogne, des réunions littéraires. François de Pange et André Chénier ne manquent point de s'y rendre. Chez Mme Suard se réunit une société plus sérieuse : Condorcet, l'abbé Morellet, Riouffe, Charles Lacretelle. On y discute des questions graves et François se fait remarquer par son enthousiasme géné-

reux pour les idées nouvelles. Il se plaît beaucoup dans ces soirées ; il y introduit bientôt Mme de Beaumont qui se pique de philosophie et qui s'y montre « aussi spirituelle qu'aimable ». En 1785, le jeune Benjamin Constant, venu faire ses études à Paris, est confié par sa famille aux bons soins de M. Suard qui le prend en pension. On l'emmène à Louvecienne, et il s'éprend sottement de la fille de Mme Pourrat, déjà fiancée avec le baron Le Couteulx. Benjamin se livre à des scènes de désespoir et à la comédie du suicide qu'il saura plus tard renouveler auprès de Mme de Staël. Mais, destinée étrange, bien qu'ayant une lettre de recommandation pour M. et Mme Necker, il ne voit pas leur fille pendant ce premier séjour à Paris.

Mariée le 14 janvier 1786, Germaine

Necker, devenue baronne de Staël, tient dans son hôtel de la rue du Bac un salon littéraire des plus fréquentés. Comme elle ne tarde pas à se lier étroitement avec Mme de Beaumont, il est à peu près certain qu'elle voit François de Pange parmi la foule des jeunes hommes qui se pressent autour d'elle, fascinés par son esprit et sa conversation éblouissante. Mais quand la rencontre-t-il pour la première fois? C'est là un petit problème littéraire qui en appelle un autre, non encore résolu : celui de savoir si Mme de Staël a connu André Chénier. En ce qui concerne François de Pange, nous sommes un peu plus renseignés. Dans une lettre datée de 1796, par un de ces retours en arrière familiers à ceux qui éprouvent un sentiment amoureux, elle lui dit : « Vous souvenez-vous de ce

que vous éprouviez dans votre première jeunesse, chez M. de Brétigny, quand je vous vis pour la première fois? » Jusqu'à présent, on n'a pu découvrir qui était ce M. de Brétigny (1), mais l'allusion à la *première jeunesse* de François de Pange donne une précieuse indication sur la date de cette rencontre. En 1796, l'année de sa mort, François de Pange avait trente-trois ans, sa « première jeunesse » serait donc environ dix années auparavant, c'est-à-dire vers ces années 1785 ou 1786 auxquelles nous

(1) Aucune famille française ne porte le nom de Brétigny. Faut-il supposer qu'il s'agit d'une famille patricienne de Lausanne, les Gaudard, dont une branche a porté le nom de Gaudard de Brétigny? Deux membres de cette famille, Jean-Louis et Frédéric-Paul, étaient à cette époque au service du roi de France. Ils étaient alliés aux Saussure, alliés eux-mêmes aux Necker et par conséquent à Mme de Staël. (Renseignements communiqués par M. de Charrière de Sévery.)

sommes parvenus. A cette époque, Mme de Staël a déjà écrit, sinon imprimé, quelques-unes de ses premières œuvres ; une comédie, *Sophie ou le sentiment secret*, une tragédie, *Jane Grey*, et nombre d'autres essais connus seulement dans le cénacle de ses intimes. Elle travaille à ses fameuses *Lettres sur les écrits et le caractère de Jean-Jacques Rousseau*, imprimées en 1788 et publiées un an plus tard. Elle y montre un sens historique et un esprit politique remarquables qui annoncent son génie.

Dans toutes ces réunions le chevalier de Pange est très apprécié. Il est alors tel qu'il fut peint dans un petit portrait en pied conservé à Pange. Ce tableau, exposé au Salon de 1791, avait sans doute été commandé par Mme de Sérilly qui, à cette époque, versait à Danloux un

acompte pour le portrait de son cousin. Vêtu de noir, le corps souple dans sa redingote à revers, il est assis sous les ombrages d'un beau parc et compose un morceau, peut-être de vers, dont il marque le rythme avec son crayon levé. Il est élancé comme tous ceux de sa race (1) ; la grâce de ses manières, sa figure pâle et jusqu'au son facilement ému de sa voix le rendent infiniment sympathique et lui promettent tous les succès. Il se forme à l'école des philosophes et il sait, par de longues méditations et d'inlassables études, fortifier ses principes et se créer des convictions. Mme Suard lui consacra dans le *Journal de Peltier* les lignes suivantes : « Le nom de François de Pange n'était pas cé-

(1) Sa taille, d'après un signalement de police, est de cinq pieds six pouces.

lèbre, mais il était destiné à l'être. Le commun des hommes n'admire un écrivain que lorsqu'il a composé des volumes ; l'homme d'esprit et l'homme de goût savent démêler dans quelques pages l'empreinte du talent supérieur du génie même. François de Pange n'a jamais écrit une page dans un journal qui n'ait frappé tous les lecteurs attentifs et éclairés, par un certain mélange d'énergie, de justesse et de grâce qui ne peut appartenir qu'à un esprit supérieur. Le sien était fait pour répandre la lumière sur tous les sujets qu'il aurait approfondis et pour embellir tous ceux qu'il aurait traités.

Cet esprit s'appliquait à tout, embrassait tous les genres et paraissait toujours particulièrement propre à celui sur lequel il s'exerçait. Il réunissait le

goût de tous les arts à celui de toutes les sciences. Il était astronome et musicien, géomètre et politique ; il admirait Homère dans sa langue et étudiait celle de Confucius. Ses amis ne connaissaient pas les bornes de ses connaissances et de ses observations ; mais ce qui le rendait surtout supérieur aux autres hommes, c'était son caractère : nul n'a réuni plus de générosité et de courage, de raison et de sensibilité, de dévouement à l'amitié et de bienveillance générale. »

Son érudition est immense, et malgré sa jeunesse on le prend pour arbitre ; on s'en remet au jugement de son « esprit parfait », comme dit Mme de Staël. En 1786, Marie-Joseph, frère d'André Chénier, débute au théâtre par une mauvaise tragédie, *Azémire*. La pièce

est sifflée. C'est au goût éclairé de François de Pange que Marie-Joseph s'adresse pour défendre son œuvre. Il écrit une lettre-préface où il invoque l'exemple des tragiques grecs bien connus du jeune helléniste. On sent que Marie-Joseph se consolera de son échec s'il obtient un encouragement de son ami. André Chénier lui soumet aussi ses premiers essais et François de Pange ne ménage pas les critiques :

De Pange, fugitif de ces neuf sœurs qu'il aime

.

A des vers non sans peine obtenus de ma voix

Prête une oreille amie et cependant sévère.

On n'a pas encore tout dit de l'influence de François de Pange sur l'œuvre d'André Chénier. C'est un point d'histoire littéraire sur lequel les beaux travaux de M. Dimoff, auquel nous devons

déjà tant, nous apporteront sans doute de précieuses indications.

Sans se laisser détourner par la vie mondaine et l'exemple de la jeunesse frivole, François poursuit ses études sur l'origine des sociétés et des religions, sur la constitution des peuples de l'antiquité, sur les développements de la pensée humaine et les systèmes philosophiques. Sera-t-il historien, poète, moraliste ou philosophe? Il ne sait encore. Ce sont les événements qui vont se charger de décider de sa carrière. L'ambition ne lui manque pas, si nous en croyons cet extrait d'un carnet où il note au jour le jour ses pensées, mais il lui donne pour excuse la recherche du contentement intérieur.

La plupart des choses que je désire, comme la richesse, la puissance, la considération

même qui en est la suite, ne sont pas des buts mais des moyens d'atteindre ce contentement intérieur, seul but de tous les hommes. Cependant la longue habitude où nous sommes de considérer ces objets comme des moyens nécessaires, et par conséquent de les désirer de toutes les forces de notre âme, nous les fait prendre pour des buts et si nous les manquons, nous nous trouvons très à plaindre.

III

François de Pange entreprend en 1786 un voyage pour étudier les institutions de la Suisse. — Pfeffel et l'Académie militaire de Colmar. — Les chutes du Rhin à Schaffhouse. — La vingt-cinquième assemblée de la Société helvétique d'Olten. — Le *Ranz des vaches*. — Entrevue avec Lavater et avec Gessner. — La Diète des treize cantons à Frauenfeld.

Il est assez difficile de se représenter l'exaltation et le bouillonnement d'idées qui caractérisent ces dernières années de l'ancien régime. « Ce monde, » dit Albert Sorel, « se croyait rajeuni, il n'était qu'enivré de soi-même. Il finissait comme un souper où les flambeaux s'éteignent devant les fenêtres ouvertes dans le rafraîchissement d'une belle aurore d'été... Toute l'âme s'écoulait en

espérance et toutes les espérances s'évaporeraient en discours (1) ». On croyait sérieusement refondre la société et retrouver l'homme naturel, juste et bon, étouffé sous la civilisation.

La France de 1785 à 1789 traverse une crise fébrile et chacun cherche un remède. Nous ne savons pas si le chevalier de Pange exprima en public ses idées dès cette époque, mais nous pouvons les connaître. Un petit fait nous y aidera. En 1781, Louis Ramond de Carbonnière, conseiller intime du cardinal de Rohan et futur député à l'Assemblée législative, traduit les *Lettres de William Coxe sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, augmentées de ses propres observations faites dans le même pays.

(1) *Madame de Staël*, par Albert SOREL, p. 28. Paris, Hachette, 1890.

Sa traduction est libre et il n'hésite pas à ajouter de temps en temps un trait aux descriptions du voyageur anglais. M. Coxe a voyagé en homme riche ; Ramond se vante d'avoir erré dans la montagne, cherchant l'hospitalité dans les cabanes et vivant en égal des bergers. Le père de Ramond, étant à la Trésorerie des guerres, le collègue d'Antoine de Sérilly, l'auteur ne croit pas pouvoir mieux choisir que de faire hommage de son livre à Mme de Sérilly :

Personne ne prouve mieux que vous, madame, qu'il ne faut pas être Anglaise pour s'occuper de choses sérieuses dans l'âge des plaisirs frivoles, et pour appliquer à des objets vraiment intéressants cette délicatesse de jugement et cette sensibilité de tact qui caractérisent si particulièrement les personnes les plus instruites et les plus aimables de votre

sexe. J'ose espérer que vous verrez d'un œil favorable cette esquisse des mœurs et des lois d'un peuple dont rien n'est indifférent puisqu'il est sans doute le plus heureux de la terre et le plus digne de l'être...

Suit une description enthousiaste du pays de la liberté. Dans le joli boudoir de la rue Vieille-du-Temple, François lit ce livre auprès de sa cousine, et il en garde une impression profonde. Pourquoi chercher outre-mer des modèles d'institution quand il suffit d'observer ses voisins? Dès le printemps de 1786, François de Pange part avec son jeune frère Songy pour étudier au delà des monts la meilleure des républiques. Il veut connaître ces démocrates qui ont une si grande idée de leur importance individuelle, de leurs droits, de leurs devoirs civiques. Il veut connaître ces

« paysans qui lisent l'histoire grecque et romaine », ces « bergers qui ont des bibliothèques ».

Il part et les souhaits de bon voyage ne lui manquent pas. La lettre suivante de la main de Mercier nous prouve que François de Pange, malgré sa jeunesse, a déjà beaucoup d'amis qui discutent ses idées et lui portent le plus grand intérêt :

Monsieur, écrit Mercier le 6 mai 1786, je vous accompagnerai dans votre voyage et je ferai des vœux sincères pour qu'il vous rende le tribut d'agrément que j'en ai reçu moi-même. Vous irez plus loin et j'augure que vous serez satisfait. N'oubliez pas de nous donner de vos nouvelles. Vous laissez à Paris des amis et des personnes qui attendent votre retour avec une sorte d'impatience. Il me sera bien agréable de confronter une partie de mes

idées avec les vôtres, et surtout de vous revoir avec la santé que donne le voyage dans un pays sain. Vous verrez deux peuples bien opposés : les *Suisses* et les *Vénitiens*. Je vous recommande un petit séjour à Genève ; c'est la ville de la terre où il y a le plus d'instruction ; et les dehors en sont charmants. Si vous allez jusqu'à Lucerne, ne négligez pas le rare et unique monument du général Pfiffer. Il a été content de la description que j'en ai donnée. Que la santé, que la joye soient vos compagnes fidèles, car l'intérêt que vous inspirez ne saurait être plus grand.

François n'alla pas en Vénétie et il n'est pas sûr qu'il ait été à Genève dès ce premier séjour en Suisse. Son carnet de notes, aimable commentaire des lettres de Coxe, nous renseignera amplement sur son itinéraire et son état d'esprit.

Il traverse l'Alsace et s'arrête à Col-

mar chez le digne M. Pfeffel qu'une cécité précoce n'avait pas empêché de devenir un pédagogue remarquable et un poète de mérite.

J'ai vu à Colmar le respectable M. Pfeffel. Il a fondé dans cette petite ville une école militaire protestante. Il en est depuis dix-huit ans le directeur. Cet établissement, avantageux à la ville qu'il habite, l'est plus encore aux enfans qui en sont l'objet. M. Pfeffel est entré avec moi dans quelques détails sur leur éducation. Il n'y a pas une femme dans mon pays qui, sur ce chapitre, n'ait son système, ses principes ; elle les débite avec emphase ; ils sont ingénieux, brillans, originaux. Ses enfans pourtant sont gâtés et ressemblent à ceux de tout le monde. Le contraire arrive chez M. Pfeffel. Il ne m'a pas dit ce qu'il faut faire, mais je l'ai appris en voyant ce qu'il fait. Entre beaucoup d'instituts utiles, en voici

un bien remarquable. Puisse-t-il être généralement suivi. Un enfant n'est jamais puni par l'ordre de M. Pfeffel ; chacun d'eux reçoit toutes les semaines un certain nombre de pièces de trois sortes. Ils en payent une de la première sorte quand ils ont commis une faute grave (et ces fautes graves sont les fautes envers la société qu'ils composent), une de la seconde pour une faute d'ignorance, une de la troisième pour de légères fautes relatives à la tenue, la propreté, etc. Un corps d'élite est formé parmi ces jeunes gens : ceux qui ont perdu un nombre connu de leurs pièces ne peuvent y prétendre. Ce corps juge, d'après des lois certaines, ce que méritent de récompenses ou de punitions leurs égaux. M. Pfeffel ne peut commuer aucun de leurs arrêts. C'est une société qui se gouverne par ses lois ; c'est une aristocratie avec cette différence qu'ici la vertu fait les nobles et qu'ils ne le sont pas toujours.

Cet institut d'un sage m'a éclairé sur un affreux vice de nos éducations. Nos collèges sont des écoles de servitude. Là un seul homme commande sans qu'il y ait de lois communes entre lui et ceux qui lui obéissent. On ne connaît que ses volontés et non pas ses principes. Il ordonne arbitrairement tels supplices et même tels plaisirs. [Aussi] apprend-on là ce que c'est que des devoirs et des fautes. Cet homme n'expliquant pas l'esprit de ses ordres il faut reconnaître ce qu'il dit, seulement parce qu'il le dit. La seule faute est la rébellion, le seul devoir est l'obéissance. Dites-moi quel plus hideux despotisme se pourrait exercer. Voilà donc les premières notions que nous recevons ! On a attaché ces premières images aux portes de la vie ! On sort de ces gouffres préparé à tout subir. On entre dans la société sans idée de ce qu'on lui doit porter comme de ce qu'elle doit rendre et, si l'on rencontre un gouvernement oppresseur,

on n'est pas surpris, on ne réclame pas des droits usurpés. on meurt sans avoir su qu'on étoit né libre.

Ne voit-on pas poindre ici déjà les sentiments qui dicteront à François quelques années plus tard son violent réquisitoire contre le principe de *la sanction royale*? Mais pour le moment il en est encore aux épanchements juvéniles. Le 23 mai, il arrive à Schaffhouse.

Schaffhouse, 23 mai 1786.

Je ne pouvais passer qu'un jour à Schaffhouse. C'eût été suffisant pour voir la ville et la mal juger. J'ai préféré de bien connaître la cataracte. A deux heures après-midi, je me suis fait conduire à une demi-lieue de Schaffhouse... Là, tombe le Rhin de 80 pieds d'élévations, hauteur médiocre : mais ce qu'on ne voit

qu'à Schaffhouse c'est la fureur de ces eaux-là où une chaîne de rocs s'élevant au-dessus de l'abîme suspend et brise son cours. J'ai traversé le fleuve pour voir cette horreur des deux rives. Quand mon bateau en eut atteint le milieu, je vis toute la cataracte couronnée d'arc-en-ciel : je laisse à deviner un tableau que je ne puis peindre. J'avais contemplé la chute d'eau sous tous ses aspects de l'une à l'autre rive ; je l'avois vu fondre à un pied de ma tête, je m'étais élevé sur un des rochers qui l'excitent. On me conduisit à un haut belvédère qui semble suspendu sur elle (ce belvédère appartient à un Zurichois qui ne l'habite jamais). Je m'y plaçai à une fenêtre où une rêverie insurmontable vint me surprendre. On m'en arrache pour m'emmener ; mais je ne voulais plus quitter cette demeure. Je suppliai presque à genoux, le domestique qui me l'avoit ouvert de m'y laisser passer l'après-dîner. Mon transport le fit rire et me

valut sa pitié. J'obtins de lui un écritoire, une table et plus difficilement sa retraite. Resté seul enfin, j'écrivis ce qui suit.

Je vais transcrire ce morceau, qu'on ne me demande compte d'aucune de ses fautes ; je n'ai pas écrit ce que j'ai voulu écrire. Ce que je puis assurer c'est qu'il est le produit d'un enthousiasme vrai.

.

Tous mes sens sont étonnés. Rien ne les prépare à ces terribles sensations. Je n'entends jamais ces cris de guerre que poussent les vagues oppressées. Mon œil n'a pas connu leur formidable pâleur. Triste élément, tu fus le tombeau de la race humaine. Ah ! je le crois ; oui, je crois à cette mort universelle. Il en reste un monument dans l'épouvante que tu inspires. Trois rochers à demi submergés ! Que de siècles ont été témoins de leur résistance : ils périront victimes de l'infatigable élément. Ainsi la masse des eaux attaque nos

demeures, elles auront le même sort. C'est bien ici qu'il faut laisser cette chimère de l'immortalité. Que me servirait de vaincre le temps. L'eau veille, agit sans cesse, et le seconde. J'entends, je vois le plus puissant ministre de la mort. Les forêts, les montagnes me semblaient les temples de la nature. Là justement, là, disois-je, on apprend à l'adorer toujours. Ici ces beautés se taisent. Elles me laissent insensibles. Ce tableau qui les efface seroit-il lui-même ineffaçable? Pouvoir immense de la Nature. On ne te révèle pas aux mortels, ils n'en pourroient supporter l'appareil ; ils seroient anéantis s'ils osoient le considérer. Oui, je sens ici, je sens le terme de mes facultés sensitives. Encore un degré de force dans ce tableau et mes organes périssent.

Bien des vagues ont attaqué ce rocher. Une dernière le détruira. Elle ne l'aura pas frappé avec plus d'impétuosité que les autres. Elle l'aura frappé avec toute la force des autres

réunie à la sienne. Ce ne sera pas une dernière attaque du fleuve contre le rocher, ce sera l'achèvement des grands coups que le fleuve lui porte. Oui c'est un seul coup puisque le choc est uniforme et non interrompu. Nous n'en faisons plusieurs actions successives que parce qu'il dure plusieurs instants. Soumis à l'empire du temps, nous croyons avec peine que ce qui occupe tant de durée soit un seul acte de la nature ; mais celui qui vit hors du tems le voit autrement. Dieu ne peut diviser ce grand acte, puisque sa seule division est le temps que Dieu ne connaît pas. L'habitant de l'éternité ne compte pas sur les divisions d'un temps borné, mais par les événements. Ainsi cet œuvre de tant de siècles est un des instants de *l'Eternel*.

Après la nature ce sont les hommes qui attirent son attention, et il décrit la Société helvétique d'Olten.

Olten, ce 29 mars 1786.

J'ai quitté Zurich pour me rendre à Olten, cette petite ville du canton de Soleure qui est une fois par an le point de réunion des hommes les plus éclairés de la Suisse. Ils se rendent là le lundi qui suit la Pentecôte, ils passent le mardi et le mercredi ensemble. Le jeudi ils se dispersent en se promettant de se revoir et en effet ils le désirent. J'ai éprouvé de vrais plaisirs à Olten ; je vais dire quelques mots sur une institution neuve assurément dirigée par un plan sage, et dont l'accomplissement est fort intéressant. Les treize états unis doivent l'être toujours, s'ils veulent conserver leur force et leur considération. Plusieurs causes cependant peuvent briser, ou au moins affaiblir des liens si utiles. Une même religion ne régit pas la Suisse ; un même gouvernement n'y est pas établi. On trouve en Suisse des aristocraties, des démocraties, des états

mixtes et jusqu'à un gouvernement féodal. Dans les gouvernements semblables, les lois civiles ne le sont pas. Partout l'idiome du peuple diffère. Un bon citoyen, M. Hélin de Bâle, ému peut-être de ces considérations, a voulu donner un supplément aux liens politiques de sa patrie. Il a institué le rendez-vous de Schinznach (1), depuis transféré à *Olten*. La première assemblée a eu lieu en 1762. Le but des bons Suisses qui s'y trouvent est de se voir et de s'aimer ; ce seul prix les excite à faire 40 ou 50 lieues (en Suisse où la poste n'est pas établie, 12 lieues font une très forte journée) et cette dépense de tems n'est pas comptée chez eux pour une perte. Les membres de l'assemblée se connaissent peu ; ce n'est pas parce qu'ils sont amis qu'ils se rassemblent, mais ils se rassemblent pour le devenir et ils le deviennent infailliblement parce qu'ils

(1) Village du canton de Berne, dans le bailliage de Kœnigsfelden. (Note de F. de Pange.)

sont compatriotes. Ils s'aiment à titre de Suisses. Séparés longtemps en habitants de Zurich, de Basle, de l'Appenzel etc, ils deviennent concitoyens trois jours, et le reste de l'année, ils se souviennent de l'avoir été. Ces hommes sont les plus recommandables de la Suisse par leur rang et par leurs lumières. Ils ont tous de l'influence sur leurs cantons et les journées d'Olten en ont sur eux. J'ai assisté à la vingt-cinquième de ces assemblées ; elles n'ont pas dégénéré de leur institution. L'amitié franche, l'intimité qui la suit habitent avec ces hommes de bien. Comme chacun d'eux n'aime dans les autres que la commune patrie, comme ce seul amour les réunit, leurs discours et leurs fêtes ne respirent que le patriotisme. Ce sentiment émeut jusqu'aux habitants de la petite ville d'Olten. Sensibles à l'honneur qu'on leur fait, ils ouvrent leurs maisons aux étrangers, de trois à quatre lieues à la ronde on envoie des lits, des couverts, des meubles. Les filles,

les femmes des bourgeois d'Olten vont servir à table leurs honorables compatriotes; et avec quel zèle ne les servent-elles pas? Là seulement, j'ai vu un même contentement sur tous les visages et le plaisir des maîtres être celui des serviteurs. A table, on a chanté en chœur des chansons helvétiques de Lavater qu'on pourrait bien appeler des hymnes. L'enfant qui peut parler apprend ses chansons et les aime; l'homme fait les admire. Le vieillard pleure en les récitant. Quand on en commençait une, tout le monde la savait et les domestiques mêmes accompagnaient ces chants avec transports. Quel mérite dans cet œuvre de Lavater qui plaît à tous les rangs et à tous les âges! A la fin du repas on a apporté une effigie de Guillaume Tell. Près de cette effigie on a rempli un «wieder-komme» de vin récolté à la vigne du sang. Le wieder-komme a fait le tour de la table. Mes larmes ont coulé à cette fête de la liberté.

On peut rapprocher ce bel enthousiasme des vers bien connus d'André Chénier :

Oh ! que ne suis-je enfant de ce lac enchanté
Où trois pâtres héros ont à la liberté
Rendu tous leurs neveux et l'Helvétie entière...

et comparer le récit de la cérémonie du *Wieder-Komme* avec celui de Hérault de Séchelles et celui de Mme de Staël dans « les fêtes d'Interlaken ». Puis ce sont de charmants petits tableaux que lui inspirent le paysage, et dans son style apparaissent déjà tous les thèmes connus qui seront les clichés du romantisme ; le Ranz des vaches, l'orage dans la montagne, la simplicité des mœurs, la pureté des sentiments. On croit entendre parler Saint-Preux, Oswald ou le héros de Sénancour.

Je me rappelle avec charme un petit voyage que j'ai fait d'Herisan à Appenzel. L'après-

midi était fraîche, j'étais à pied rêvant et regardant. Point d'édifice, point de jardins somptueux, tout était simple. La nature même était sans pompe. Le soleil s'était caché, des sites agrestes et jamais imposants rappelaient mes yeux en se variant sans cesse. L'air que je respirais était pur. Les bois résineux, les cèdres, les plantes des montagnes venaient tour à tour le parfumer. J'entendais des voix éloignées chanter le « courei », je voyais des troupeaux accourir à ces chants, les cabanes dispersées sur le sol, les physiologies naïves de leurs habitants. Mille tableaux intéressants et tranquilles m'ont fait passer la plus délicieuse soirée. Nos pères furent bergers comme on l'est encore dans l'Appenzel. Les habitants n'ont pas entièrement quitté le premier âge. Voyager chez eux, c'est monter chez ses ancêtres...

Je viens de parler du « courei ». C'est le nom que l'on donne dans l'Appenzel au *Ranz des*

Vaches. Cet air adoré des Suisses appartient à l'Appenzel. Il y fut inventé, il s'y est conservé pur. Dans les autres parties de la Suisse on l'a embelli, on l'a du moins dépouillé de sa rusticité. J'ai désiré l'entendre ici. Les pasteurs n'aiment pas à le chanter aux étrangers. Ils pensent qu'on ne leur demande que par dérision. J'ai eu besoin de tout le crédit de mon landamman pour réunir trois paysans disposés à me le faire entendre. J'ai obtenu plus encore ; j'ai trouvé un musicien d'Herissan et il m'a donné le « courei » noté avec les anciennes paroles dont on l'accompagne. Mais des notes ne peuvent rendre les sons extraordinaires que j'ai entendus.

...Le 5 août (1786), nous nous élevâmes jusqu'au sommet du Grimpstel, nous allâmes voir les glaciers, source du Rhône. A une heure, je partis de Spital pour retourner à Meyringen ; après avoir descendu quelque temps, je vis de la mousse ; plus bas le mélèze essayait de

croître. Ses rameaux débiles courbés vers le sol donnaient à cette production altière l'apparence d'un faible arbrisseau. Je poursuis ma route, elle reprend sa vigueur, le pin élève près d'elle son feuillage plus vert, la nature renaît devant moi. Chacun de mes pas semble l'animer, la rappeler à la vie. Qu'on pardonne cette illusion au voyageur des Alpes ! Qui les a parcourues reconnaîtra dans le délire de l'imagination un de leur moins rares effets. Je fus surpris d'un orage en descendant rapidement le Grimpsel. Le tonnerre est d'un sublime effet dans ces profondes vallées. L'orage cessa. J'arrivai dans le petit vallon du Hasli appelé Grund. En passant de Grund à Meyrigen, je rencontrai dans les bois une jeune fille du Hasli. Elle était penchée sur un jeune homme d'une figure satisfaisante et satisfaite. Mon approche ne les embarrassa pas. Sans changer d'attitude, elle inclina sa tête en souriant. Son costume, ses grâces, le lieu où je la

rencontrais, le contentement qu'elle paraissait sentir et répandre m'ont frappé, ému, et me laissent une impression douce et durable...

François a rencontré à Zurich Lavater, le pasteur mystique déjà célèbre par son recueil de chansons et par ses études de physiognomonie. Il a osé lui demander « pourquoi tel front annonçait toujours tel *esprit*, tel *caractère*? » Lavater répond sur un ton digne des dialogues d'Hermès Trismégiste : « C'est l'arche d'alliance. Il ne faut pas essayer de connaître cet œuvre impénétrable. Trois choses sont les plus sûres et les moins concevables : notre existence, l'esprit et la matière. Notre existence est ce rapport. Si nous connaissions ces choses, nous connaîtrions Dieu ; car ce qui connaît l'effet connaît la cause. »

François reste très frappé de cet entretien. Il va aussi voir Gessner, le célèbre poète zurichois, et ils ont ensemble une longue conversation sur la peinture. Ils parlent de ce « cher M. David » que Gessner admire sur parole. « Il l'admire aujourd'hui sur quelques paroles de plus, car j'ai beaucoup bavardé sur le compte de notre Raphaël (1). »

A Frauenfeld il assiste à la diète générale des treize cantons.

J'ai vu là un M. d'Erlach âgé de quatre-vingt-douze ans qui représentait pour le canton de Berne. Tout le monde disait que cela était bien respectable ; j'avoue que je n'en ai pas jugé de même. Un vieillard débile qui, survivant à toutes ses forces morales est assez

(1) Lettre de François de Pange à André Chénier publiée par M. Dimoff dans *la Revue de littérature comparée*, d'avril-juin 1922.

vain pour se déguiser son impuissance et oser encore se charger de régir des peuples, doit inspirer plus de pitié que de respect. J'ai vu avec joie un autre spectacle qui ne frappait personne : un député d'Unterwald âgé seulement de vingt-trois ans. Sa République l'a choisi pour chef. Je ne le connais pas ; je ne sais quel est son mérite, mais il faut qu'il en ait. J'ai salué cette jeune espérance de la patrie !...

François aussi a vingt-trois ans... mais les temps ne sont pas encore venus.

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION. L'ÉMIGRATION.

MADAME DE STAËL.

I

Les idées politiques de François de Pange. — Publication de sa brochure contre *La sanction royale*. — La Société des *Amis de la Constitution*. — Polémiques contre Brissot et La Harpe. — Collaboration avec André Chénier au *Journal de la Société de 1789*. — Dispersion des Feuillants. — Campagne contre les Jacobins. — François de Pange prend courageusement la défense de Montmorin. — Ses frères ne partagent pas ses opinions. — Leur émigration. — Le drame de Passy-sur-Yonne.

Ainsi se forme chez François de Pange comme chez tant d'autres l'espoir de voir établir « le gouvernement de la nation par la nation ». On conçoit que

ces idées, malgré leur extrême modération, devaient le détacher du monde auquel il appartenait et où les préjugés avaient d'autant plus d'empire qu'ils étaient plus anciens. C'est sans doute dans son entourage immédiat qu'il trouve le plus de contradicteurs. Il exprime déjà hautement ses opinions, car cinq ans plus tard, au cours d'une polémique dans le *Patriote français*, Brissot dira : « François de Pange en 1787 fit le démocrate, depuis c'est un habitué de 1789. » Il est vrai que l'on pouvait passer pour démocrate en 1787 et pour aristocrate en 1792 sans avoir changé d'avis.

Donc le chevalier de Pange « fait le démocrate », et ce pendant que les discussions philosophiques s'enfièvent dans les salons, que l'état des finances s'aggrave et que le Parlement rend des

arrêts qui sont de véritables déclarations des droits de la Nation. De toutes parts on réclame la convocation des États généraux et le rappel de Necker. Celui-ci revient aux affaires dans un véritable triomphe, et sa fille s'évanouit de joie sur le balcon de l'Hôtel de ville.

François de Pange est momentanément séparé de son ami Chénier. Introduit par François dans le cercle de Mme de Beaumont, Chénier a obtenu d'elle une recommandation pour M. de La Luzerne, ambassadeur de France à Londres. Depuis janvier 1788, Chénier est à Londres en qualité de secrétaire particulier de l'ambassadeur. Le poète se morfond en Angleterre, souffre du spleen et aspire à se mêler aux polémiques passionnées qui agitent Paris. Si les lettres qu'il échangea certainement

,

à cette époque avec François de Pange n'avaient pas été perdues, nous y trouverions des détails sur la genèse de ses opinions politiques. Nous saurions comment, avant Hugo et Lamartine, il conçut le rôle du poète guide de la conscience publique, et comment il se prépara à devenir le girondin qui allait mourir pour sa cause. On le trouve souvent en étroite communion d'idées avec François de Pange et ils expriment les mêmes sentiments avec la même éloquence et le même style sobre et serré.

Vers le 15 août 1789, peu avant la discussion sur la grave question du veto, François de Pange publiait son premier écrit *De la sanction royale* où il expose les raisons philosophiques qui lui font préférer la sanction populaire à un veto du pouvoir exécutif. Cette note est très

remarquée et provoque de nombreuses « observations » et « réponses » de tous les partis. François se pique au jeu. Dès la fondation des clubs, il se fait inscrire à la *Société des amis de la Constitution* et suit assidûment les séances. Mais déjà la Révolution en marche commet des violences et des injustices qu'une âme aussi droite que la sienne ne peut tolérer.

Sans doute cherche-t-il alors à tromper par d'autres études son besoin d'activité. D'après un curieux livre de comptes qui nous a été conservé, il loue le 9 février 1790, rue de Richelieu, un local à usage d'observatoire, puis en mars il acquitte une facture de 1 520 livres pour fourniture d'instruments d'astronomie importés d'Italie à grands frais. En février il achète *l'Art d'écrire aussi vite que la parole*. On voit que son esprit en

éveil est à l'affût de toutes les nouveautés.

Mais l'infâme institution du Comité des recherches l'indigne et lui inspire ses « Réflexions sur la délation ». André Chénier écrit d'Angleterre à son père :

Je vous conseille de lire un excellent écrit que le chevalier de Pange m'a fait passer et où il traite de la Délation et du Comité des recherches. C'est un écrit plein de noblesse, de raison et d'éloquence.

Dans son premier article, François se trouve en « rapport d'opinion » sur quelques points avec les constitutionnels les plus avancés. Mais il ne peut se résoudre à souscrire aux crimes qu'il prévoit et au régime de l'inquisition et de la plus basse fourberie :

On voit depuis quelque temps en France une secte intolérante d'hommes cruels, que

rien ne fléchit, d'hommes soupçonneux que rien ne rassure. Si vous avez eu sur quelques questions abstraites des rapports d'opinions avec eux, ils en concluent que vous devez encore les suivre dans toutes leurs rêveries insensées, dans toutes leurs proscriptions, dans toutes leurs vengeances ; ils vous en somment hautement, et, si vous reculez, ils vous accusent de vous être contredit. En vain toutes vos opinions sont liées, en vain elles ont été invariables sur les droits de l'homme, sur sa dignité, sur sa liberté ; puisque vous ne voulez pas être l'apologiste de leurs fureurs, puisque vous refusez de boire du sang avec eux, vous n'êtes pas ferme sur les principes. Pour moi qui ne puis apercevoir de liaison nécessaire entre des idées métaphysiques et des assassinats, je ne partagerai pas les passions de ceux dont j'applaudis le système. Je m'efforcerai d'écarter ces glaives que des aveugles agitent au milieu de nous ; et, adora-

teur de la liberté, je presserai mes concitoyens d'honorer cette divinité nouvelle en lui rendant ici ses compagnes immortelles, la Justice et l'Humanité.

Le citoyen I. P. Brissot de Warville riposte par trois lettres successives dans le *Patriote français*. La Harpe se mêle à la polémique et s'attire une sévère réponse. C'est la *Lettre à M. de La Harpe sur le Comité des recherches*, publiée en août 1790. Datée de Passy, le 27 août, la lettre se termine par une page d'une belle ironie sur sa propre maladresse.

Ce mot est parfaitement choisi, monsieur, je suis très maladroit. L'homme adroit est celui qui adulait les ministres dans le temps de leur puissance, louait toutes leurs vues buand elles étaient tyranniques... l'homme

adroit avoue sa passion pour la liberté quand il n'attend plus rien du despotisme... il est toujours prêt à soutenir qu'on a le droit d'entreprendre ce qu'on n'a eu la force d'exécuter. Je n'ai pas suivi de tels exemples, j'ai écrit sur l'abus que les rois peuvent faire de leur pouvoir au mois de juillet 1789 ; j'ai écrit sur le despotisme exercé au nom du peuple au mois de janvier 1790.

J'ai sous les yeux un curieux recueil ayant appartenu à Rœderer et contenant les quinze premiers numéros du *Journal de la Société de 1789*. Nous retrouvons en le feuilletant tous les noms qui nous sont familiers. Condorcet est président de la Société, Mathieu de Montmorency, Rœderer et Pastoret en sont les secrétaires : Mathieu de Montmorency qui sera un ami dévoué de Mme de Staël, Rœderer, le futur directeur du

Journal de Paris où François de Pange publiera ses derniers articles, Pastoret, le mari de la belle et aimable femme qui voulut divorcer pour épouser François. On y lit les *Observations sur un projet de la loi sur la presse*, encore animé d'un esprit d'indulgence pour le parti extrême, puis d'autres *Observations* plus amères sur le *crime de lèse-nation*. Dans le même fascicule que la *Lettre aux rédacteurs*, paraît le célèbre article d'André Chénier, *Avis au peuple français sur ses véritables ennemis*. Entre les articles de Condorcet et les « hymnes » de Marie-Joseph Chénier, Ramond de Carbonnière envoie d'Alsace un chant patriotique de M. Pfeffel, le poète de Colmar. Ramond s'attendrit encore sur les souvenirs de son voyage : « En recevant ces strophes qu'un chant simple et

populaire accompagne, je me suis rappelé ces jours où, réunis au milieu de la société helvétique, nous chantions avec ces vertueux républicains les chants de liberté de la Suisse. »

Si d'autres conservent des illusions, François n'en a plus guère. Au lendemain de la fuite du roi, un parti de Jacobins, Brissot en tête, demandent la déchéance de Louis XVI. De nombreux députés trouvent la pétition trop révolutionnaire. Ils se retirent du club et forment une société nouvelle qui siège au couvent des Feuillants. C'est en vain que François veut raisonner les Jacobins :

Des hommes qui réunissent un patriotisme ardent et des lumières bornées ne veulent craindre pour leur liberté que le pouvoir des rois et les attentats de leurs ministres. Comme ils n'ont vu l'esprit de tyrannie se développer

que sous cette forme, ils supposent qu'elle doit la recéler toujours, et ils l'y poursuivent encore lorsqu'elle n'y est plus. Ils sont secondés par d'autres qui, confondant les choses les plus opposées, je veux dire des passions et des principes, prennent leur ressentiment contre quelques tyrans pour une haine générale de la tyrannie.

C'est en vain qu'il citera Juvénal, Montesquieu, Locke, Tacite et Sylla ; il ne convaincra pas des énergomènes. Les « Feuillants » sont pourchassés, dispersés à plusieurs reprises, et Chénier et ses amis vont continuer dans le *Journal de Paris*, dirigé par Suard, leur courageuse campagne pour défendre ce qui reste en France de justice, de raison et de liberté. François prend Brissot à partie et engage une longue polémique dans ce style sobre et concis

auquel on ne peut retrancher un mot.

Au début de 1792, Brissot monte à la tribune pour accuser de trahison les anciens ministres dévoués au roi. Il dénonce en termes violents un soi-disant « Comité autrichien », assemblée de conspirateurs dont Marie-Antoinette serait l'âme. Un des personnages les plus compromis dans cette affaire est l'ancien ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur, démissionnaire depuis quelques semaines, le comte de Montmorin. François défend de toutes ses forces et de toute son âme cet innocent qui est son parent et le père de Mme de Beaumont. Il connaît mieux qu'aucun autre le dévouement à la France de ce serviteur intègre et il s'efforce de démontrer l'innocuité de toutes les pièces de l'accusation. Son article sur le *Comité autrichien* est

un émouvant réquisitoire contre les procédés perfides des prétendus défenseurs de la patrie. Courageusement encore le 5 août 1792 il dénonce les coupables menées jacobines. Son ironie méprisante, à la veille de la Terreur, a quelque chose de tragique. Sa pensée domine les événements et désormais il voit l'abîme où les passions des Girondins vont entraîner la France. Il sent la vanité de cette révolution sur laquelle il a basé tant de juvéniles espérances, mais il croit au bien, il le veut de tout son cœur, sans comprendre que ses idées s'adressent à une élite et sont sans effet sur les foules.



Les deux frères de François de Pange ne partagent nullement son état d'es-

prit. Tandis qu'il suit avec passion les luttes entre les divers partis, son frère aîné se rend dès les premiers mois de 1791 sur les frontières de la Suisse et de Bade où se forme la légion de Mirabeau, corps mixte appelé « la légion noire » à cause de la couleur de l'uniforme. Il y garde son grade de colonel et commande la cavalerie. Son frère cadet, le chevalier de Songy, resté à Paris, suit sans doute les séances du *Club monarchiste* avec les membres duquel on le voit marcher le 28 février 1791. Dans cette journée, plusieurs gentilshommes « qui venaient journellement aux Tuileries, inquiets de la fermentation qui régnait dans les esprits, s'armèrent de pistolets et montèrent au château pour défendre la personne du roi, si elle était attaquée ». Fouillé par

la Garde nationale et conduit à la prison de l'Abbaye, Songy y reste plus de quinze jours avant d'être remis en liberté. Il est alors capitaine au régiment des hussards de Berchény, dans lequel toute sa famille se trouvait réunie au début de la Révolution. Ce régiment appartenait à son beau-frère, le comte de Berchény, qui en était le colonel en premier. Son frère aîné en était le colonel en second, et François s'y était fait nommer capitaine de remplacement. Au mois de juin 1791, Berchény est un des régiments qui doivent assurer jusqu'à Metz la fuite du roi. Quand le roi est arrêté à Varennes, beaucoup de ces Hongrois, qui étaient venus en France pour le servir, se considèrent comme déliés de leur serment de fidélité. Le comte de Berchény est de ce nombre. Il

passé la frontière avec la plupart de ses cavaliers et presque tous ses officiers. Le marquis de Pange vient reprendre auprès de lui sa place de colonel en second. Songy, ayant été l'objet d'une mutation peu de temps avant l'émigration de son régiment, est resté en France. Après de longues hésitations, il va, lui aussi, reprendre sa place de capitaine dans ce régiment de Berchény où il a tant d'attaches.

François ne suit pas l'exemple de ses frères, mais lui-même est suspect. On lui persuade de quitter pour quelque temps la capitale. Ses amis Trudaine ont loué à Rouen, rue d'Elbeuf, une maison où il passe quelques mois. André Chénier y fait aussi un séjour. A Paris les affaires se gâtent. Le 21 août 1793, M. de Montmorin est arrêté. Le 2 sep-

tembre, il est jugé par le peuple et massacré sur-le-champ. Mme de Montmorin et ses deux filles s'enfuient à Rouen, où elles trouvent un refuge dans l'hospitale maison de Trudaine. Puis tout se calme pour un temps. François écrit à son frère Songy qu'il n'est pas encore sur la liste des émigrés et lui conseille de rentrer. Les Sérilly possèdent un château, à Passy-sur-Yonne, près de Sens et de Villeneuve où demeure Joubert. Comme ils sont connus et aimés dans le pays, le refuge paraît sûr. Toute la famille y cherche asile et quelques mois se passent encore dans une surprenante tranquillité. Le drame qui se déroule à Passy-sur-Yonne a été trop souvent raconté pour l'être de nouveau ici. Un dénonciateur anonyme signale au comité révolutionnaire ce repaire de sus-

pects. On les arrête les uns après les autres : Mme de Montmorin, son fils et ses deux filles, les Sérilly, les d'Étigny, les Loménie. Ils sont tous jugés le 10 mai 1794 en même temps que Madame Élisabeth, sœur du roi, condamnés à mort et guillotisés le soir même. Tous... sauf les deux plus jeunes femmes, Mme de Beaumont qui, malade, a été laissée pour morte à Passy, et Mme de Sérilly qui se déclare enceinte et est ainsi sauvée.

II

François de Pange est suspect et dénoncé. — Il part à pied avec son frère Songy et trouve un refuge en Lorraine chez un ancien serviteur. — Les deux frères gagnent la frontière du Luxembourg au mois de mai 1794.

Que devient François de Pange? Il s'est terré à Passy, près de Paris, dans son logement rue Basse, n^o 5 (1), et le 13 février 1794 il est dénoncé à son tour au Comité de sûreté générale par la lettre suivante :

CITOYENS,

Poursuivre les conspirateurs, les découvrir, vous les livrer, c'est le devoir des vrais républi-

(1) Ce petit logis lui était loué depuis novembre 1790 par Mme veuve Wuillaume, pour la somme de 850 livres par trimestre.

cains. Ce n'est pas la première fois que je m'en acquitte et ce ne sera pas la dernière. Je viens au fait. Le nommé Pange, ci-devant noble et l'ami constant de tous les traîtres, disparut de son domicile peu de temps après la glorieuse journée du 31 mai ; et on ne l'a revu qu'après la déroute de la détestable faction des fédéralistes. Il est probable qu'il a été les rejoindre à Caen, et leur offrir ses services... Je viens de découvrir qu'il vit tranquillement à Passy, près de Paris, sous la sauvegarde du maire qui est lui-même un autre fédéraliste. Je vous le dénonce, citoyens représentants, je vous indique où il est. Votre patriotisme fera le reste. Vive la République une et indivisible. Le 25 pluviôse, l'an Deux.

Signé : FLOURY.

Le citoyen Pange, ci-devant noble et ci-devant démocrate, échappe par miracle aux agents du comité qui perquisi-

tionnent chez lui. Quelques jours avant cette dénonciation, François jouit encore d'une certaine sécurité puisque le 12 pluviôse an II il sollicite la permission d'aller voir son cousin Jean de Domangeville, prisonnier au couvent des Carmes. Il va sans doute porter au détenu des nouvelles de sa sœur, avec laquelle François est toujours en correspondance. Mais à présent il faut fuir. Le jeune Songy, cédant aux lettres pressantes de son frère François, a quitté le régiment de Berchény, après la campagne de 1792, pour rentrer en France. Son émigration est ignorée, mais sa qualité d'ancien officier suffit à le rendre suspect. Après mille aventures, il a été obligé de gagner la Lorraine à pied et il vit caché à Pierrevillers, près de Metz, dans la famille d'un domestique dévoué,

Joseph. Inquiet de François, Songy renvoie Joseph à Paris pour s'informer de son sort. François a disparu de son domicile, mais le fidèle serviteur a tôt fait de découvrir sa retraite « chez un peintre dans le faubourg Saint-Jacques à Paris » et de le convaincre de la nécessité d'émigrer. Avant de partir, on fait quelques préparatifs ; 900 louis d'or sont enterrés par Joseph sous un pavé dans la cour de la maison de Mme de Pastoret, à Passy. François est très lié avec Mme de Pastoret. C'est chez elle aussi que le 7 mars André Chénier sera arrêté par un nommé Guesnot, le même qui, à Passy-sur-Yonne, procédera à l'arrestation des Montmorin et des Sérilly.

Puis François et Joseph quittent Paris sous des déguisements pour gagner par

étapes le pays messin. Bientôt les deux frères sont réunis à Pierrevillers, et François se laisse aller au plus affreux désespoir. Il n'a pas écrit de souvenirs sur cette terrible phase de son existence où il voit sombrer avec ses illusions politiques tous ses projets d'avenir et peut-être aussi ses rêves d'amour, mais quelques pages extraites des mémoires inédits de son frère cadet, devenu plus tard le marquis de Pange, vont nous permettre d'en évoquer toute l'horreur.

...Nous nous tîmes dès ce moment cachés dans le grenier (de la maison de Joseph), j'en descendais quelquefois. Un jour, en remontant auprès de mon frère, je le trouvai faisant des boulettes d'une pâte noirâtre ; je lui demandai ce que c'était, il me répondit qu'il n'avait qu'un regret qui était de ne pas en avoir assez pour partager avec moi, que c'était de ce

poison si subtil qu'avait composé son ami Cabanis, qui lui en avait donné une dose et qui coagulait le sang en une seconde et faisait par conséquent mourir sans aucune douleur (1). Je l'assurai que si rien ne le tourmentait que de ne pouvoir m'en donner, il pouvait se consoler et que je n'étais nullement disposé pour le moment à en venir là. Je le lui arrachai des mains et je parvins à lui faire reprendre courage. Le père de Joseph commençait à s'inquiéter de nous voir deux dans sa maison, surtout mon frère qui faisait beaucoup plus d'embarras que moi ; il fallut donc songer à

(1) Il s'agit sans doute du poison qui fut absorbé par Condorcet dans sa prison et qui fit croire qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie. D'après Garat, Cabanis aurait remis à plusieurs de ses amis, en 1793, un poison d'opium combiné avec le stramonium, qu'il appelait « le pain des frères ». Comme Bonaparte, à une certaine époque, voyait Cabanis chez Mme Helvétius à Auteuil, ce médecin lui donna du poison en question sous la forme de bâton de sucre d'orge. (D'après Antoine GUILLOIS, *le Salon de Mme Helvétius*. Paris, Calmann Lévy, 1894, p. 98.)

partir. Nous avions douze lieues à faire pour arriver sur le pays de Luxembourg et il fallait traverser la ligne de l'armée française qui gardait cette frontière : il fut convenu que nous nous mettrions en route vers six ou sept heures du soir et nous espérions que le matin nous serions de l'autre côté de la frontière. Mais mon frère ne marchait pas bien ; nous rencontrâmes quelques obstacles imprévus qui retardèrent notre marche, et enfin à la pointe du jour, nous nous trouvâmes près d'un village où nous entendions battre le réveil et d'où nous vîmes sortir des patrouilles de corps français qui, selon l'usage quand on est en guerre, allaient parcourir les environs pour prévenir toutes surprises. Nous nous jetâmes dans un petit bois pour y passer la journée et attendre qu'à la faveur de l'autre nuit nous puissions nous remettre en route...

Enfin le soir nous gagnâmes l'autre côté du village que nous avions tourné et nous nous

trouvâmes au bord d'une forêt. Joseph nous annonça qu'il n'irait pas plus loin et nous dit que nous n'avions qu'à la traverser et que de l'autre côté nous serions sur la terre étrangère ; le difficile était, à travers bois, de nous bien orienter. Mon frère, qui connaissait l'astronomie, me dit que nous devions fixer l'étoile polaire et nous diriger constamment sur elle. Deux fois dans la nuit le ciel se couvrit. Ne sachant plus dans quelle direction marcher, nous fûmes obligés de nous arrêter et, assis au pied d'un arbre, nous attendions qu'elle reparût pour continuer notre route. Enfin elle se remontra et nous parvînmes de l'autre côté du bois à la première vedette autrichienne dont la vue, quoiqu'elle nous mît le pistolet sur la poitrine, fut pour nous le terme de nos inquiétudes.

Les deux jeunes gens sont conduits à la grand'garde et le lendemain à

Luxembourg où ils apprennent, par les feuilles publiques, la condamnation et la mort de tous leurs parents Montmorin et Sérilly.

J'étais bien outré, ajoute le chevalier de Songy, contre les misérables qui couvraient la France d'échafauds et de sang, et je désirais servir. Mon frère n'étant pas du même avis prit la route de la Suisse et moi celle de Bruxelles où je savais que je retrouverais des amis et la possibilité d'entrer dans un régiment.

« Mon frère n'étant pas du même avis... » On peut s'imaginer tout ce que cette petite phrase contient d'amertumes et de pénibles dissensions entre deux frères. Avec le recul du temps et les haines éteintes, l'attitude de François de Pange paraît logique et en rap-

port avec la droiture de son caractère. Il ne peut se résoudre à renier complètement les principes sur lesquels il a basé jadis tous ses actes. Il croit qu'on peut servir la France sans se confondre dans les rangs des armées étrangères, et c'est en Suisse, berceau de ses juvéniles enthousiasmes, qu'il cherchera un refuge et un apaisement. Il appartient à cette héroïque phalange que Mme de Staël a si bien définie dans son « épître au malheur » :

...Tant qu'il fut une France il l'avait bien servie ;
Mais quand sous les tyrans on la vit s'avilir,
Respectant même encor l'ombre de sa patrie
Aux drapeaux étrangers il n'alla point s'unir.

III

Mme de Staël, réfugiée en Suisse, protège les émigrés. — François de Pange fonde une imprimerie à La Neuveville près du lac de Bienné. — Publication des *Réflexions sur la paix*. — Première rencontre de Mme de Staël et de Benjamin Constant. — François de Pange rentre à Paris en janvier 1795. — Il retrouve sa cousine de Sérilly et se mêle de nouveau à la vie publique.

Les biographes de Mme de Staël se sont plu à suivre pas à pas ses moindres actes, surtout pendant les années révolutionnaires. Cette période de sa vie fut extraordinairement agitée ; M. Kohler reconnaît, dans son excellent ouvrage sur *Mme de Staël et la Suisse* que l'écheveau de ses sentiments entre 1790 et 1795 est impossible à débrouiller et que les contemporains les mieux in-

formés y cherchaient en vain un fil conducteur. Sa destinée fut d'abord liée à celle de son père dont elle tenait à partager toutes les vicissitudes, mais lorsque M. Necker dut définitivement quitter la France en septembre 1790, elle ne put se résoudre à vivre tranquillement à Coppet. Dès janvier 1791, elle retourne à Paris, et en 1792 elle assiste à toutes les « grandes journées ». Le 20 juin elle voit Louis XVI coiffé du bonnet rouge, le 14 juillet elle est au Champ-de-Mars ; après le 10 août elle sauve au péril de sa vie un grand nombre de suspects. Au lendemain des massacres, il lui faut songer à sa propre sécurité. Grâce à sa qualité d'ambassadrice étrangère, elle peut quitter la France sans trop de peine et se rendre à Coppet. Elle n'y reste pas longtemps.

Les émigrés auxquels elle s'intéresse, Montmorency, Talleyrand, Jaucourt, Narbonne sont en Angleterre. Mme de Staël va les rejoindre et fait un séjour à Juniper Hall, dans le Surrey.

En 1793, bon gré mal gré, il lui faut rentrer en Suisse où elle ne se plaît guère et où elle inquiète constamment la police par ses intrigues. Mais cette agitation qu'on lui reproche a le plus souvent un but généreux. Elle organise une véritable agence d'évasion. Il s'agit de sauver ces proscrits qui chaque jour tentent de passer la frontière pour fuir la guillotine. Un grand nombre de personnes lui doivent la vie, on ne le répètera jamais assez (1). Le souvenir de

(1) Le comte d'Haussonville, dans *le Salon de Mme Necker*, a publié des lettres de Mme de Staël

l'odyssée de tant de malheureux a été conservé sous la forme d'un petit roman écrit longtemps plus tard par un Genevois, Mallet d'Hauteville, et intitulé *Treboux*. Nous aimerions nous représenter François de Pange sous les traits romanesques de ce jeune comte français sauvé par le brave Treboux, saluant le lever du soleil sur la terre de la liberté et versant des larmes de reconnaissance aux pieds de Mme de Staël. Mais nous savons comment François (en avril 1794 a gagné le Luxembourg pour aller en Suisse). Il est probable qu'il se rendit sur les bords du lac de Bienne, près de La Neuveville, où devaient se réunir quelques mois plus tard un grand nombre d'émigrés français et tous les amis de Mme de Staël.

donnant de touchants détails sur les sauvetages qu'elle organise.

Sans doute y eut-il, dès les premiers mois de son exil, des relations avec elle, puisque le ton des lettres datées de 1795 dénote une intimité ancienne. Mme Necker meurt à Beaulieu, près de Lausanne, le 15 mai 1794. La douleur de M. Necker réclame pendant de longs mois le calme et le silence, deux choses dont sa fille est incapable. Mme de Staël loue à la famille de Crousaz le petit château de Mézery où elle pourra recevoir à son aise et consacrer à la politique et à la littérature tout le temps que lui laissent ses incessantes démarches en faveur de ses protégés les émigrés. Lorsqu'on en lit le détail, on reste stupéfait de son extraordinaire activité et du nombre de personnes avec lesquelles elle se trouvait en correspondance. Elle circule aussi beaucoup. On la voit à

Zurich, à Greng, à Neuchâtel, à Berne.

C'est sur un grand chemin qu'elle rencontrera, en septembre 1794, un jeune Suisse de vingt-sept ans, originaire de Lausanne, héros de nombreuses aventures et déjà usé par de folles passions : nous le connaissons, l'ayant déjà vu en pension chez Suard en 1785 : c'est Benjamin Constant. Comme les premiers écrits politiques de Mme de Staël datent de la fin de 1794 et de 1795, on n'a pas manqué d'attribuer l'évolution de ses idées à l'influence naissante puis dominante de ce nouveau personnage qui vient d'entrer dans sa vie. Or, la comparaison des dates et l'étude des quelques documents nouveaux permettent de penser que l'influence de Benjamin Constant, incontestable par la suite, a été plus tardive qu'on ne l'admet générale-

ment. Quelqu'un est là, tout près, et peut-être le voit-elle souvent. Elle a besoin de le voir, et quatre jours sans nouvelles de lui lui paraissent interminables. Elle se plaît à le citer, lui confie les épreuves de ses écrits et le charge du soin de les faire imprimer. Quand le général de Montesquiou veut rencontrer François de Pange, c'est à Mme de Staël qu'il s'adresse (1).

François de Pange en effet ne pouvait rester inactif. Une correspondance inédite conservée à Lausanne (2) nous donne quelques renseignements sur ses occupations. Une singulière ironie fait que ces renseignements nous sont fournis par le

(1) ... « Vous m'avez entendu demander à Mme de Staël si elle verrait le chevalier de Pange et lui témoigner le désir que j'aurais de le voir... » Lettre du général de Montesquiou à Mme de Montolieu ; 19 septembre 1794. (*Archives de la famille de Crousaz.*)

(2) Archives de la famille de Crousaz.

général marquis de Montesquiou, celui-là même qui, trois ans plus tard, succédera à François de Pange en épousant la veuve de celui-ci, Marie-Louise de Domangeville. Le général de Montesquiou, qui en 1792 conquiert la Savoie, est devenu suspect et a dû, pour sauver sa tête, se réfugier en Suisse ; il échange avec Mme de Montolieu, l'aimable et spirituelle auteur de *Caroline de Lichtfeld*, des lettres pleines de curieux détails sur la dureté des temps. Le 19 novembre 1794, il écrit :

Si la République se consolide, ou si la Constitution de 1791 rétablit la noblesse, les fortunes ne se rétabliront pas, les partages égaux achèveront de les détruire. L'état militaire n'existera plus, et je parie que dans cent ans, il y aura quelque Montmorency imprimeur ou épicier et il en sera de même des autres. Je vois que Mathieu (de Montmorency) cherche à prendre

les devants et je l'en estime. Je souhaite qu'il soit un bon prote dans l'imprimerie du chevalier de Pange. On m'avait déjà parlé de cet établissement. Je souhaite qu'il prospère, mais il me semble que ce peut être un grand sujet de tracasserie. Le chevalier de Pange est prudent et a un excellent esprit, c'est avec cela que l'on peut réussir. Quoique je n'aye pu parvenir à communiquer avec lui, je lui désire toute sorte de succès. Vous me faites plaisir en me disant qu'il regrette Pauline (1) comme elle mérite de l'être. Elle en faisait cas et il lui était fort attaché. Je suis fâché que vous ne l'ayez pas vu et voudrais bien le voir.

Puis le 2 décembre 1794, il écrit encore :

Le chevalier de Pange est venu hier passer la journée ici ; c'est un des plus grands plai-

(1) Il s'agit sans doute de Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont, que l'on croyait guillotinée ainsi que sa cousine, Mme de Sérilly, alors qu'elles étaient toutes deux sauvées.

sirs que j'ai eus depuis que je suis sorti de France... Le chevalier de Pange imprimera peut-être la seconde édition d'*Adèle* (1).

C'est en cette fin d'année 1794 que Mme de Staël rédige sa fameuse brochure *Réflexions sur la paix* adressée à M. Pitt et aux Français. On y retrouve les opinions et les aspirations généreuses de François de Pange. Lorsque cette brochure paraît sans nom d'auteur, chacun s'évertue à le deviner. M. de Montesquiou écrit le 3 mars 1795 : « Je connaissais par hasard à peu près la moitié de la brochure *Sur la paix*, qui a été imprimée chez le chevalier de Pange et dont deux feuilles ont servi d'enveloppes à un paquet qu'il m'a envoyé. Cette

(1) Mme de Flahaut, auteur de ce roman, *Adèle de Sénange*, se trouvait cette année-là malade à Baumgarten, près de Zurich.

brochure a beaucoup de phrases obscures et d'incorrections et de beautés. Il y a des pages entières à la Necker ou à la Staël. J'en sais encore moins que vous sur son auteur, mais je suis persuadé que c'est Mme de Staël avec M. Constant, ou M. Constant amplifié par Mme de Staël. » Le 6 mars il ajoute : « J'ai relu les *Réflexions sur la paix*. En les relisant, je les crois un peu plus de Mme de Staël, corrigées par M. Necker. Il y a des pages toutes de lui. François de Jaucourt n'en a pas écrit un mot. Voilà mon avis. » On sent que les commentaires vont leur train, mais c'est à un autre François qu'il faut penser ! Montesquiou néglige de nous faire savoir où se trouvait cet établissement d'imprimerie. Ce détail nous intéresserait cependant beaucoup. Or, d'après un

extrait des papiers de Barthélemy, le 21 février 1795, le Bernois Frisching écrit à Barthélemy, ambassadeur à Bâle, que Mme de Staël est probablement l'auteur d'une certaine brochure sur *la Paix* imprimée à La Neuveville dans un atelier « qu'un Français y a établi il y a quelques années » (1). D'après cette lettre, on pourrait conclure que l'imprimerie de François de Pange se trouvait à La Neuveville. En effet cette petite cité, grâce à sa situation particulière, offrait aux émigrés certains avantages et une sécurité relative. La Neuveville faisait partie de l'évêché de Bâle sous l'ancien régime. En 1792, la partie nord

(1) Cité par M. KOHLER : *Mme de Staël et la Suisse*, p. 175. Tous ces renseignements sur La Neuveville ont été fournis par M. Kohler, professeur à Berne, qui a bien voulu faire sur place cette petite enquête.

et catholique de cette principauté ecclésiastique fut envahie par les Français, érigée en république libre, puis, en mars 1793, incorporée à la France sous le nom de département du Mont-Terrible. Pendant quelques années encore, la partie sud et réformée de l'évêché jouit de ses libertés sous le gouvernement plus ou moins effectif du prince évêque, exilé et réfugié à Constance en Suisse. Cet état de choses devait se prolonger jusqu'en 1797, date à laquelle les Français prirent possession de cette région oubliée et la réunirent au département du Mont-Terrible. Toute une colonie d'émigrés se rassembla sur cette rive du lac de Bienne entre La Neuveville et Chavannes. Nous y trouvons tous les amis de Mme de Staël, le marquis de Jaucourt, Narbonne, l'abbé De-

lisle, et Mathieu de Montmorency qui fut prote chez le chevalier de Pange.

Il y a eu une imprimerie à La Neuveville dès le dix-septième siècle. En 1782 deux imprimeurs, F. Mallet de Clermont-Ferrand et un associé, établissent un atelier dans cette ville. En juin 1793, le sieur Bacofe écrit de Bienne au prince évêque, sollicitant l'autorisation de transporter une imprimerie à La Neuveville. Il évoque des « raisons locales en partie connues de Votre Altesse ». Un sieur Spineux, bourgeois de Liège, demanda à être compris dans la concession. Dans le courant de l'année 1793, la concession fut accordée à *Bacofe et Spineux*, qui s'établirent effectivement à La Neuveville et y étaient encore au début du dix-neuvième siècle. Il n'est nullement impossible que ces imprimeurs aient prêté leurs presses à des

émigrés, secrètement ou avec la connivence des autorités de La Neuveville avant l'occupation française. Ce serait alors à Bacofe et Spineux ou à leur prédécesseur Mallet que le Bernois Frisching, renseignant Barthélemy, ferait allusion en parlant « d'un atelier qu'un Français y a établi il y a quelques années ». Dans tout cela le nom de François de Pange ne figure point, mais le témoignage de M. de Montesquiou suffit pour nous prouver que pendant son émigration, il se fait imprimeur, et il est vraisemblable que son atelier se trouve à La Neuveville. L'établissement fonctionne trois ou quatre mois. François imprime la brochure *Sur la paix* et « peut-être une édition d'*Adèle* ». Mathieu de Montmorency et d'autres cavaliers servants de Mme de Staël travaillent à l'atelier en

qualité de protes. Mais bientôt de meilleures nouvelles arrivent de France. Le 23 décembre 1794, Montesquiou écrit de nouveau. « Déjà quatre membres de la Convention sont partis de chez moi pour se rendre au temple que nous appelions avec tant de raison l'autre des lois. Le chevalier de Pange rentre aussi et a déjà quitté son établissement d'imprimerie... »

François a en effet obtenu le retrait de son mandat d'arrêt et en janvier 1795 il est à Paris.

Avec quels sentiments s'est-il retrouvé dans son petit logement de Passy dont on vient seulement de lever les scellés? On peut se les imaginer. Tous les siens sont morts ou dispersés, et ses meilleurs amis : André Chénier et les frères Trudaine, sont montés sur l'échafaud à la veille du 9 Thermidor. A ce moment

son frère aîné, dont il est sans nouvelles, arrive à Londres et va voir le peintre Danloux, qui note dans son journal :

Nous eûmes la visite du marquis de Pange... Nous parlâmes de la mort de MM. d'Étigny et de Sérilly, et enfin de la guerre à laquelle il vient de prendre part depuis trois ans, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Berchény au service de l'Empereur. Il nous donna quelques détails sur les *Carmagnoles* contre lesquels il combattait.

Il s'embarqua à Southampton et se rendit en Bretagne où il fut admis, comme député pour Rennes et Fougères, au « Conseil général, civil et militaire des armées catholiques et royales ». Il s'imposait par la noblesse de ses sentiments. Le commandant en chef, le comte de Puisaye, écrivait : « Le marquis de Pange est un homme de peu de vigueur

physique, mais d'une âme et d'un langage des plus élevés. » Bien que sa santé fût affaiblie par de nombreuses blessures, il prit le commandement de la cavalerie de l'armée de Rennes. Blessé de nouveau et alité dans un village près d'Ancenis, il y fut massacré par les républicains le 29 janvier 1796.

François, qui apporte le même dévouement au service d'une autre cause, sent, lui aussi, sa santé profondément ébranlée par la tristesse de tous ces deuils autant que par les fatigues de l'émigration. Néanmoins il se remet au travail et retrouve même quelque intérêt à l'existence. Mme de Sérilly, à laquelle il n'a jamais cessé de penser pendant les longs mois de séparation, a échappé par miracle à la guillotine. Elle cherche avec courage à refaire sa vie, s'installe à Paris tant

bien que mal et s'efforce de rassembler les épaves de sa fortune.

Et la vie reprend comme avant, presque comme si tous ces horribles événements n'avaient pas existé. Cette société restreinte, où l'on vit sans luxe dans l'incertitude du lendemain, ne connaît plus les brillantes réceptions de jadis, mais une hospitalité douce chez des personnes toutes plus ou moins éprouvées par le malheur. Mme de Pastoret et Mme de Beaumont réunissent quelques intimes ; on continue à parler politique chez Mme Suard.

Mme Suard écrit dans ses *Essais de Mémoires* (1) :

Nous étions fort liés avec le chevalier de Pange qui s'était montré l'ami de M. Suard

(1) *Essais de Mémoires sur M. Suard*. Paris, Didot, 1820, p. 279.

du moment même où il l'avait connu. Ils semblaient avoir reçu de la nature une âme parfaitement semblable, tant il y avait d'accord dans leur esprit, leurs sentiments et leurs principes politiques. Les manières du chevalier de Pange avaient aussi la même aménité et les mêmes grâces naturelles que celles de Suard. Sa santé était extrêmement délicate, et donnait au son de sa voix l'émotion fréquente qu'il recevait des événements qui se passaient sous ses yeux. Il se plut beaucoup dans nos soirées. M. Suard et moi avions vu Mme de Beaumont, fille de l'infortuné Montmorin, la cousine et l'amie de M. de Pange, chez Mme de Staël : elle nous montra le désir d'accompagner son parent dans nos soirées ; elle s'y plut beaucoup et nous la trouvâmes aussi spirituelle qu'aimable.

Malgré sa santé chancelante, François de Pange ne peut se résoudre à l'inacti-

tivité. Il suit de près les événements et tient au jour le jour un *Journal politique* où il consigne ses impressions. Nous en donnerons plus loin quelques extraits. Le 6 mars 1795, il publie dans les *Nouvelles politiques, nationales et étrangères*, ses *Réflexions sur le rapport de Courtois*. Il s'agit des pièces trouvées chez Robespierre ; la Terreur vient de finir et déjà elle semble inexplicable. « Cette épouvantable machine est démontée et nous en touchons les pièces. Mais à ce premier mouvement de satisfaction succèdent bientôt l'étonnement et la honte ; on s'indigne de ne pouvoir rapporter de si grands désastres qu'à d'aussi viles causes, et l'on se sent humilié du mépris que l'on doit à ses oppresseurs. » Quelques mois plus tard il exhorte encore ses concitoyens à l'apaisement et il les

engage à rappeler les émigrés. Il tente d'excuser ces hommes « qui n'ont pas fui *volontairement*, mais *nécessairement*, un *territoire* qui n'était plus une *Patrie* et un *ordre de choses* qui *n'était pas la liberté*; des hommes qui n'ont refusé qu'à la tyrannie le sacrifice de leur vie et n'ont pas menacé même celle de leurs persécuteurs; des hommes enfin qui, privés de tous les droits de Français, n'en ont pas un moment oublié les devoirs ». Peut-être, en écrivant ces lignes, pensait-il à son frère cadet qu'il s'efforce de faire rayer de la liste des émigrés. Ses sentiments sont partagés par Mme de Staël qui n'a pas craint de compromettre sa situation, sa fortune et jusqu'à ses affections les plus chères pour sauver quelques-uns des « vrais amis de la liberté ».

TROISIÈME PARTIE

L'AMOUR ET L'AMITIÉ

I

Mme de Staël rentre à Paris. — *Réflexions sur la paix intérieure.* — Mme de Sérilly s'inquiète des relations de François avec Mme de Staël. — Lettres de Mme de Staël. — Le journal politique de François de Pange. — Il est arrêté le 13 Vendémiaire avec Benjamin Constant. — Comment il juge les événements. — Économie politique et philosophie.

Mme de Staël, excédée de la Suisse, revient à Paris en mai 1795 et se réinstalle à l'ambassade de Suède. Elle prépare son livre sur *l'influence des passions*, elle est elle-même rongée de passions. Elle voit François très souvent, tous les jours peut-être, et il n'est pas tout à fait

insensible à l'amour que bien malgré lui il lui inspire.

En effet, si elle n'a pas la beauté régulière, elle a quelque chose de mieux. Pour nous faire une idée de cette sorte de fascination qu'elle a exercée sur un si grand nombre de ses contemporains, n'interrogeons pas le portrait officiel et froid de Gérard, mais allons au Louvre, à la collection Wey-Isabey, nous arrêter devant le dessin à la sépia dans lequel Isabey a fixé les traits de Mme de Staël. Son manteau ouvert laisse voir la robe claire, serrée à la poitrine par une ceinture. L'abondante chevelure, relevée au-dessus de la tête par un bandeau, tombe en grosses boucles sur ses épaules. Ce qui frappe dans la physionomie, c'est le contraste entre le haut et le bas du visage. Sous les paupières alourdies filtre un re-

gard chargé de rêve et de pensée, peut-être d'inquiétude. Mais un sourire de confiance erre sur la bouche, et les lèvres s'entr'ouvrent comme pour aspirer toutes les promesses de la vie. Telle fut Corinne toute sa vie, partagée entre le tourment de la pensée et l'optimisme de sa généreuse nature.

Toujours active et préoccupée de jouer un rôle, elle donne asile aux émigrés dans son domicile de la rue du Bac et ses intrigues la rendent de nouveau suspecte. Elle écrit une brochure dont elle espère grand succès. Ce sont les *Réflexions sur la paix intérieure*, magnifiques pages pleines d'enthousiasme où elle proclame l'identité des principes essentiels entre les républicains amis de l'ordre et les royalistes amis de la liberté. Après un rapide exposé historique de la Révolu-

tion, elle adresse un éloquent appel au ralliement autour d'une république libérale et sage. L'influence de François de Pange sur ce nouvel écrit est ici encore plus sensible. On y retrouve retracées, presque dans le même ordre que par lui-même, ses idées sur la sanction royale, sur la constitution anglaise, sur les institutions américaines. On y retrouve le développement de ses théories les plus chères et jusqu'à l'harmonie et la concision de sa phrase. Enfin il est lui-même cité (1) :

...Cette fermentation brûlante produit un monde nouveau, un jour peut rendre impossible le plan de la veille ; et c'est pour qui tend toujours au même but, la liberté, que les moyens changent sans cesse : « Quel marin,

(1) *Réflexions sur la paix intérieure*, p. 120 de l'édition complète des œuvres de Mme de Staël publiée en 1820.

disait un homme d'un esprit parfait (M. de Pange), s'imposerait la loi de faire toujours la même manœuvre quel que fût le vent? »

Cet écrit, fruit de longues conversations avec celui qui occupe sa pensée, est imprimé mais non publié. François se rend compte que son imprudente amie se fait du tort en se mêlant ouvertement de la politique, et, sur son conseil, elle retire sa brochure à la veille des événements de Vendémiaire. Elle lui écrit d'Ormesson :

J'approuve autant qu'il est possible la suspension de mon ouvrage : comme vous vous en êtes chargé, je n'y fais rien ; j'aime tant à penser que je suis votre affaire... Je suis fière de dépendre, comme vous d'être indépendant.

Mme de Sérilly reste bien étrangère à toute cette agitation. Elle s'est retirée,

malade, dans son mélancolique domaine de Passy-sur-Yonne et correspond avec Mme de Beaumont. Le nom de son cousin revient à tout propos : « Avez-vous des nouvelles de François? » — « Avez-vous vu François? »

Au début de juin 1795 elle écrit :

Je partage vos inquiétudes sur François, je voudrais qu'il fût ici, il se tue à Passy, il ne peut pas sortir pour se promener, la moindre course est trop considérable pour sa faiblesse ; il est trop las, il reste chez lui et le défaut d'exercice lui est contraire. Il n'en ferait ici que ce qu'il pourrait et rien ne l'attirerait trop loin. Je lui ai parlé il y a quelque temps de sa santé, il m'a assuré qu'elle était il y a huit mois beaucoup plus déplorable et qu'il était bien remis. Mais ce qui m'effraie en lui le plus, c'est que je le vois, ainsi qu'il l'a remarqué lui-même, plus sujet à l'ennui. Il n'en était

jamais atteint autrefois dans la solitude ; aujourd'hui, il n'en est pas à l'abri. Engagez-le à venir ici promptement ; quoique je craigne pour lui la fatigue de la route, j'espère beaucoup de la bonté de l'air.

Quelques jours après, Mme de Sérilly s'impatiente : « Pour Dieu, envoyez-moi François, il se guérira ici : Paris et son Passy le tuent ! »

Mais François reste sourd à cet appel ; s'il quitte Passy quelques jours, cela sera pour aller à Ormesson, près d'Enghien-les-Bains, où Mme de Staël a cru bon de se retirer chez Mathieu de Montmorency (1).

Mme de Sérilly a d'importantes af-

(1) Il ne restait qu'un pavillon de l'ancien château, détruit par un incendie au début du dix-huitième siècle. La famille d'Ormesson avait transporté sa résidence dans la terre d'Amboile, près de Chennevières-sur-Marne (S.-et-O.), qui fut érigée en marquisat sous le nom d'Ormesson.

faibles à régler dans la Haute-Loire où se trouvent ses propriétés de Vernassal et de Meyronne qu'elle a la plus grande peine à se faire restituer. Il lui faut se rendre à Brioude et y faire un long séjour. Mme de Beaumont se charge non sans malice de la tenir au courant de ce qui se passe. Mme de Sérilly répond à sa cousine le 22 août 1795 :

Brioude, 5 thermidor.

Je ne suis pas surprise de la continuation des agaceries de Mme de St[aël] mais j'avoue que je le serais fort qu'elles eussent du succès : elles ne me paraissent pas adroites. On n'emporte pas un cœur de *haute lutte*, un projet ainsi affiché doit inspirer, ce me semble, plus de désir de résister que tous les charmes moraux et physiques n'en peuvent donner de se rendre. L'objet recherché ne m'a pas encore écrit ; il faut s'accommoder avec sa paresse :

c'est un motif de silence si bien avoué, si bien reconnu qu'il exclut toute inquiétude à ce sujet. Je ne vous promets pas une grande exactitude d'ici à huit jours, je vais partir pour le Puy.

Malgré ses soucis, le 22 fructidor (6 septembre 1795), elle écrit de nouveau :

Mandez-moi si Mme de St[aël] et B. C. [Benjamin Constant] jouent toujours le même jeu. Est-il toujours passionné ou dépité? Le désespère-t-elle toujours? Agace-t-elle toujours François? Il ne m'en parle pas, il m'écrit une lettre charmante pleine d'amitié et de gaieté; j'ai conclu de sa gaieté qu'il se portait bien et j'ai besoin de cette certitude pour être contente.

La date de cette lettre est à retenir : 6 septembre 1795. C'est à la fin de février 1795 qu'eut lieu à Mézery, près de Lausanne, la tentative de suicide de

Benjamin Constant maintes fois racontée. Or il semble bien que, contrairement aux affirmations de Benjamin Constant consignées par lui-même dans son *Journal intime*, son entreprise amoureuse auprès de Mme de Staël n'a fait aucun progrès entre février et septembre. Il est toujours « passionné ou dépité », Mme de Staël le « désespère » ou ne s'occupe de lui que pour « agacer » François.

Mme de Staël est à Ormesson. Elle voit François très souvent. Lorsqu'il ne vient pas la voir, elle lui écrit de courts billets :

A M. de Pange, rue du Colombier.

Ormesson, ce décadi.

Savez-vous quelque chose de l'affaire de mon père (1)? On n'a pu retrouver Ré-

(1) M. Necker tentait de se faire restituer une part importante de sa fortune restée en France.

gulus (1), cela m'afflige beaucoup par l'idée que vous croirez un mauvais sort attaché à cette maison. Rejetez tout sur la *question* et non pas sur moi.

Ce duodi on ira chercher votre paquet et déjà je me croirai plus en société avec vous, les livres que vous aimez sont quelque chose de vous ; le bain froid sera pris tous les jours ; je chercherai à imiter autant que possible les avantages de votre solitude jusqu'à sa sublime indépendance. Adieu, adieu...

Mais il tarde à revenir et le 10 septembre elle écrit encore :

Ormesson, 24 fructidor (10 septembre 1795).

On dit tant qu'il faut respecter votre indépendance que j'ose à peine me plaindre ; cependant il y a cinq jours que je ne vous ai

(1) Sans doute le nom d'un livre. Était-ce la tragédie de Claude Dorat (1734-1780), rééditée en 1786 ?

vu et cinq jours sont aussi difficiles à passer que la vie. Il y a une certaine douce habitude de se voir qu'il ne faut pas briser ; ce qui n'est pas nécessaire n'est bientôt plus agréable. Je ne vous écris pas pour que vous veniez, mais je suis profondément triste de ce que vous n'êtes pas venu. Voilà ce que c'est que de se suffire à soi-même ; oh ! que je vaudrais bien mieux, moi qui ne puis absolument pas me passer de vous !

Ce billet se croise avec une missive de François ; elle n'est pas telle que Mme de Staël la souhaite et dès le soir elle reprend la plume :

Ormesson, 25 fructidor (11 septembre 1795)
à minuit.

Je suis si troublée de votre lettre que je ne sais ni comment exprimer ni comment contenir des sentiments qui peuvent produire

sur vous un effet si contraire au vœu de mon âme. Quels mots vous écrivez ! *rompre une amitié, ne pas prendre d'engagement, ignorer quand vous viendrez, me croire bien ici.* Ah ! monsieur de Pange, ne prenez-vous de l'amour que son injustice, son oubli, son inconstance ? et quand je m'étais résignée à n'être pas le premier objet d'une âme telle que la vôtre, n'était-ce pas du moins avec la douce idée que vous ne me feriez jamais de mal ? N'ai-je pas dû croire que ce que vous me donniez était durable, et faut-il que je sois inquiète de nos liens comme s'ils avaient un autre caractère ? Vous n'avez pas le droit de me tourmenter. Souvenez-vous de ce que vous m'avez dit de l'amitié. Ce qu'il reste de vie à mon existence tient à cette amitié ; depuis quatre mois, je lui dois tout, et ce qui est encore plus douloureux, j'ai besoin de tout encore. Je n'ai pas la pensée de porter atteinte à votre indépendance ; ai-je seulement essayé

ce que je pouvais sur vous avec mes moyens de femme? N'ai-je pas bien senti que je vous aimerais en cherchant à vous plaire, et que c'était à toute l'austérité de l'amitié qu'il fallait me vouer pour assurer un bonheur qui me fît vivre? J'ai pensé quelquefois à me dévouer à vous, mais jamais vous à moi. C'est celui qui a besoin de l'autre qui doit se soumettre; et combien de fois ne vous ai-je pas répété que je n'avais aucun empire sur moi-même, que les liens du cœur pouvaient seuls me soutenir et que je tomberais sur la terre si personne ne s'intéressait à moi. *Gêner votre indépendance*, ce serait vous faire des reproches, et je vous assure qu'à l'instant où je vous reverrai je n'en aurai pas l'idée, que je ne me crois aucun droit sur vous, que je ne m'imaginerais pas de me plaindre. Mais si c'est vous gêner qu'avoir besoin de vous, je vous effrayerai bien davantage. Je quitterais la France si vous vous refusiez à m'y voir;

et depuis que j'y suis, je n'ai pas eu une impression de bonheur personnel qui ne me soit venue de vous. Vous savez comme moi ce qui manque à ce que j'aime ici, mais vous ne pouvez pas savoir autant que moi que vous êtes la perfection même aux yeux de tout ce qui vous connaît ; que vous êtes pour moi quelque chose de plus aimable qu'elle et que je croirais trouver dans votre amitié tout ce qu'il y a de bonheur pour moi dans le monde si vous ôtiez cette épée suspendue sur ma tête.

Je vous demande à genoux de venir ici ou de me donner rendez-vous à Paris, à Passy pour une heure seulement. Me voilà persuadée que je ne vous reverrai jamais ; j'en suis frappée plutôt que convaincue ; mais vous à qui j'ai tant dit combien je sais souffrir, me refuserez-vous comme un service de rompre le sort que votre lettre a jeté sur moi?... Je ne veux pas perdre ce que j'ai obtenu, cette amitié m'est *nécessaire*, qu'importe qu'elle ne vous le soit

pas. Donnez-moi comme votre superflu ce qui sera ma vie. Venez, venez, toute la musique que vous aimez est ici, vingt-quatre heures ne seront pas ennuyeuses, et quoique cette lettre soit peut-être trop vive vous savez bien qu'en vous voyant je ne vous parlerai que de ma reconnaissance. Mais encore une fois votre bonne tête doit à la folie de la mienne ce pacte de complaisance ; votre lettre m'a bouleversée, et votre présence comme à l'ordinaire me remettra dans le calme.

François se rend sans doute à cet appel pressant, car il n'y a pas de lettre entre le 11 et le 16 septembre. On approche du 13 vendémiaire et l'agitation politique rappelle François à Paris. Il prend aux événements un intérêt passionné, et l'on peut suivre dans son journal l'évolution de ses idées.

Fructidor.

Rœderer m'a parlé du projet de Constitution et m'en a paru on ne peut plus mécontent. Il m'a dit que le pouvoir exécutif serait sans force. La Constitution ne prévoit pas d'élections directes, mais des élections à deux degrés. Or « l'axiome de la souveraineté du peuple avancé par Rousseau est devenu le plus saint article de notre symbole ». Le peuple doit donc déléguer lui-même sa souveraineté ; on ne peut abdiquer ce droit en faveur de corps électoraux.

La Convention fait de l'état de mariage une condition d'éligibilité parce qu'elle craint que les assemblées primaires ne nomment beaucoup de prêtres.

Il n'est pas bien sûr que, sans cette clause, François lui-même ne serait pas candidat, car nous relevons dans une lettre de Mme de Sérilly à Mme de Beau-

mont cette remarque : « François peut être électeur, mais je me flatte qu'il ne sera pas collègue des deux tiers de la Convention. » Puis quelques jours plus tard, le deuxième supplémentaire de fructidor (18 septembre 1795), Mme de Sérilly nous renseigne sur le vote de François :

Vous me mandez que François a voté la réélection, totale apparemment? Je ne suppose pas qu'il puisse voter autrement, au moins d'après ses lettres. Cela me paraît le vœu le plus général. Je ne conçois pas les imbéciles qui rejettent la Constitution. Ce ne peut être que pour faire preuve de liberté. Veulent-ils donc changer la Convention et en faire une autre?

Et François, son devoir civique accompli, continue son journal :

En admettant, comme je le fais, que le nombre des membres d'une assemblée nuit

à leur considération, je dis qu'on n'a pas assez diminué le nombre des membres du Conseil des Anciens, que 250 personnes sont toujours une foule et qu'une foule n'est jamais respectable.

Le Conseil des Anciens a des occasions de se rendre odieux et n'en a aucune de se rendre populaire. S'il sanctionne une loi désirée par le peuple, le mérite de ce bienfait ne sera rapporté qu'au Conseil des Cinq Cents. S'il la rejette, il irritera la multitude, et les hommes graves et modérés que lui conciliera sa sagesse, sont, comme on l'a éprouvé tant de fois, de bien impuissants défenseurs. Le Conseil n'a pour se défendre que les forces des fonctionnaires qui lui sont dévoués. On ne lui a point donné de forces personnelles.

En voyant que de son essence il est sans popularité, il fallait chercher à mettre en lui quelque autre principe de crédit et d'autorité. La question était de faire qu'un corps qui ne

possédera point l'affection publique fût cependant, dans les momens de péril, volontairement et efficacement défendu.

Nos affections ne sont pas les seuls mobiles de nos actions : quelquefois nous agissons sans elles, quelquefois même contre elles. Ce sont ces autres ressorts de la volonté humaine qu'il faut mettre en jeu et d'abord il faut les reconnaître.

De ces mobiles les uns dépendent du passé, ce sont des souvenirs ou des habitudes. Mais une législation qui a tout renouvelé ne peut plus les employer. Il y a des choses très ingénieuses à dire sur l'utilité du patriciat, de la religion peut-être, de l'attachement aux formes que l'antiquité a consacrées, etc. Mais tous ces conseils ne sont plus à notre usage. Les autres tiennent nécessairement à l'avenir : ce sont des craintes ou des espérances. Elles pourront être excitées en nous ou par notre confiance dans la sagesse de ce conseil et dans

sa vertu, ou par l'idée que nous aurons prise de son pouvoir.

.
Voilà pourquoi, dans un tems de troubles civils, il ne reste à la puissance qui n'a plus la faveur populaire d'autre ressource que d'inspirer l'effroi ; il faut qu'elle donne une haute idée de ses forces, et comme tout est variable dans ces bourrasques civiles, il faut qu'elle avertisse continuellement que cette force n'est pas épuisée, et quand elle n'a point d'occasion de la manifester par un exercice légitime, il faut qu'elle la manifeste par d'horribles abus.

Ces réflexions nous conduisent à un affreux résultat, c'est que, tant qu'une révolution dure, on ne peut rien instituer de solide, qu'une tyrannie.

Je vois les mécontents n'être retenus dans leurs projets désorganiseurs que par l'embarras de trouver hors de la Convention un

pouvoir auquel ils se rallient, et par la crainte vague et d'autant plus impérieuse de voir tomber le corps politique en dissolution. Quand il existera deux chambres, on les divisera, on les rendra rivales et bientôt ennemies, et celle qui voudra la première en appeler du droit à la force sera secondée ; elle détruira l'autre et restera seule ; alors nous serons dominés par le plus puissant des oppresseurs, *un pouvoir imprévu.*

Cette éventualité qui faisait horreur à la raison de François n'est-elle pas celle qui s'est réalisée le 18 brumaire ?

Fin de fructidor (août-septembre 1795).

Je reviens à cette pensée que la Convention nationale est l'assemblée la plus propre à donner à la France une bonne constitution.

1^o La plupart de ses membres connaissent par leur expérience tous les vices que peut

porter le cœur humain. Ils ne s'estiment pas et par conséquent ils estiment peu les autres, disposition excellente dans un législateur.

2^o Ils ont apprécié les ressources qu'offrait aux anarchistes la Constitution de 1791, car ils en ont tous profité pour la détruire. Ils sauront défendre leur ouvrage contre une espèce d'ennemis dont ils connaissent la tactique et les secrets. On a dit que les barrières ne pouvaient être mieux gardées que par des contrebandiers convertis.

3^o Sans doute, ceux dont l'ancienne constitution a fait le malheur en connaissent aussi les défauts. Mais s'ils étaient chargés du remède, il serait à craindre qu'aigris par leurs souvenirs ils ne détruisissent indistinctement ce qu'elle contenait de pernicieux et d'utile...

4^o Si la Convention avait l'amour du peuple elle ne penserait pas à prémunir contre sa malveillance les pouvoirs qu'elle veut instituer.

5^o Ses membres sont, pour la plupart, des hommes médiocres et obscurs ; s'ils avaient plus de talens, ils auraient des systèmes et voudraient nous les faire essayer. S'ils avaient des réputations à conserver, ils auraient quelques opinions connues à défendre et ils s'efforceraient de les soutenir contre les pressantes réfutations de l'expérience. Mais ils ont gagné au peu d'estime qu'on leur témoigne une salubre humilité. Je ne sais quelle disposition serait plus précieuse que ce repentir et ce besoin de réparer dont ils paraissent pénétrés. Ce n'est pas à la gloire qu'ils prétendent ni à l'infailibilité. Ils consultent, ils observent, ils se corrigent ; comme il y va de leur vie que leur ouvrage soit durable, ils le font *en conscience*.

(Le seul homme qui ait soutenu dans la Convention l'absurde système de l'unité du Corps législatif en est peut-être le membre le plus cultivé : de Leyre, *lié autrefois avec les*

philosophes, auteur d'une brochure sur ce système.)

Par Mme de Sérilly, toujours exilée à Brioude, nous avons un écho de l'effet que produisent les opinions parfois subversives de François. Elle écrit à Mme de Beaumont le 26 septembre, peu de jours avant l'insurrection du 13 vendémiaire :

Les sujets de conversations que vous me mandez être inépuisables dans la société où vous êtes occupent très peu ici... (à Brioude).

Je vous plains, ma chère petite, de passer votre temps à vous promener quand il fait chaud et vous quereller quand il faudrait vous promener. Je n'éprouve aucun de ces inconvénients parce que je n'ai pas de société. Je me promène seule le plus souvent et n'ai personne à quereller. Je suis bien étonnée de l'opi-

nion de François. Je ne doute pas de la pureté de ses motifs, il dirait qu'il faut me tuer que j'y croirais encore, mais je n'ai pas la même complaisance pour la bonté de ses raisons. Sûrement il les croit bonnes, il est incapable de chercher même à se faire illusion, mais quelle que soit ma confiance en lui, je prendrai la liberté de n'être pas de son avis jusqu'à ce qu'il m'ait convaincue, ce qui n'est pas facile et au surplus fort indifférent puisque l'opinion des femmes est perdue en politique.

Les idées de François de Pange subsistent évidemment dans la société de Mme de Staël des influences que Mme de Sérilly ne s'explique pas. Le rôle politique que Mme de Staël a joué dans cette période trouble de notre histoire n'a pas encore été bien étudié. Il est certain que dans les mois qui ont

précédé les événements de Vendémiaire, ce rôle a été considérable, et de sa retraite d'Ormesson elle tient les fils de bien des intrigues. François de Pange, comme tous ceux qui appartiennent au cercle intime de l'ambassadrice de Suède, est étroitement surveillé par la police. Son nom figure sur la *liste des personnes qui paraissent mériter une surveillance spéciale* avec la mention suivante :

De Pange, le chevalier, âgé de trente-quatre ans, taille de cinq pieds six pouces, bien fait, figure longue. Vu deux fois, d'abord rue faubourg Poissonnière il y a un mois. La deuxième, rue du Bac, il y a trois semaines (1).

Mme de Staël se préoccupe de l'in-souciance avec laquelle François s'expose à d'inutiles dangers.

(1) Archives nationales. F. 7. 3339.

Elle écrit le 4 vendémiaire (26 septembre 1795) :

4 vendémiaire (26 septembre 1795).

Je suis très inquiète de vous savoir à Paris : ce n'est qu'après-demain que vous avez promis de revenir, et ce temps qui n'eût été que nul dans une situation ordinaire est très pénible avec les chances de dangers que je vais sans cesse me représenter ; il me semble cependant qu'il n'y a pas là une raison digne de vous de s'exposer ; ils perdent tous le pays, et le hasard seul le sauvera. Mais qu'est-ce que le pays auprès du premier homme de ce pays pour mon esprit et pour mon cœur.

L'algèbre vous attend ici, le repos, la campagne. Je ne dirai rien du sentiment, il est à la mesure que vous voudrez et seulement un peu au delà. Je n'écris pas à M. de Montesquiou parce qu'on me dit qu'il vient demain dîner ici. Vous devriez bien quitter Paris.

Le conseil est inutile : François de Pange reste dans la capitale et se mêle aux mouvements de la rue. Il croit devoir rassurer Mme de Staël par un court message. Elle répond de suite :

15 vendémiaire au matin (7 octobre 1795).

Que je vous remercie de votre billet, vous n'avez pas l'air d'avoir deviné l'inquiétude affreuse où j'étais pour vous. Que faisait l'opinion du danger avec un homme de votre caractère? Et au milieu de tout cela, c'est à moi que vous avez daigné penser : ah ! moi était dans vous et ne peut exister ailleurs. J'approuve autant qu'il est possible la suspension de mon ouvrage (1) : comme vous vous en êtes chargé je n'y fais rien ; j'aime

(1) *Réflexions sur la paix intérieure*, brochure politique, inspirée par François de Pange et où il est lui-même cité. Retirée sur son conseil, cette brochure ne fut point mise en vente et ne fut éditée que dans les *Œuvres complètes* de Mme de Staël publiées en 1820.

tant à penser que je suis votre affaire. J'ai besoin de vous voir ; la petite chèvre est arrivée (1), les soins, et par delà les soins, le sentiment le plus tendre vous attend. Celui avec qui vous avez soupé est ici, vous penserez à lui si l'on vous en parlait ; je m'y suis plus attaché qu'auparavant par tous les sentiments qu'il a montrés pour ceux dont il avait été l'objet par moi depuis deux jours. Mais vous que j'aime avant tout, venez vous reposer dans ma retraite. Je ne suis pas tentée de la quitter. Si vous saviez un moyen d'être utile au petit homme (2) vous me le diriez, n'est-ce pas ? j'ai besoin qu'il sache que je suis très occupée de lui ; mais ne sait-il pas au reste que vous disposez de moi ? Je suis fière de dépendre comme vous d'être indépendant. Au 19. Je vais en prévenir Cosway (3),

(1) François de Pange souffrant du mal de poitrine avait besoin de lait de chèvre.

(2) Peut-être Benjamin Constant ?

(3) Peut-être Richard Cosway, peintre anglais

vous savez que c'est à trois heures. Adieu encore.

Bien que souffrant au point d'avoir besoin de lait de chèvre et de tendres soins, François de Pange s'était bel et bien fait arrêter en prenant la défense d'un homme qu'il voyait maltraiter dans la rue. Il fut menacé, frappé, traîné en prison. Benjamin Constant avait été également arrêté. Ils ne furent relâchés de la prison des Quatre-Nations que grâce à l'intervention de Marie-Joseph Chénier et de Louvet. Chénier écrivit au Comité de sûreté générale l'attestation suivante :

Je déclare moi représentant du peuple, que je connais les citoyens François Pange et

(1740-1821). Sa femme, Marie Hadfield, musicienne et peintre distinguée, tenait un salon littéraire à Londres, et fut l'amie d'André Chénier.

Benjamin Constant pour des hommes pleins de probité, de lumières et de civisme ; je déclare en outre que dans les dernières circonstances leur opinion fortement et publiquement prononcée était contre les factieux meneurs des sections de Paris et pour la représentation nationale.

Mme de Staël apprend tout cela et dès le 16 vendémiaire elle écrit de nouveau :

16 vendémiaire (8 octobre 1795).

Avais-je raison d'être inquiète et se peut-il que vous vous exposiez ainsi quand votre vie est si nécessaire? Venez donc, au nom du ciel. Votre indifférence pour vous est telle que vous vous exposez par simple curiosité. J'aime Chénier à la folie et Louvet beaucoup. J'ai écrit à Chénier dans une véritable émotion.

Mme de Staël n'est pas la seule à s'émouvoir si vivement. Mme de Sé-

rilly, qui se morfond toujours à Brioude où ses affaires n'avancent pas, écrit à Mme de Beaumont :

Brioude, ce 23 vendémiaire (15 octobre 1795).

Je n'ai pu vous écrire que deux mots hier, ma chère amie, je venais d'écrire une longue lettre à François et l'heure de la poste me pressait. Mais je ne peux trop vous remercier du soin que vous avez pris pour moi. Votre lettre eût précédé d'un jour celle de François si la poste n'eût pas retardé. La sienne contient le détail de son aventure dont vous ne me parlez pas ; l'avez-vous vu avant qu'elle soit terminée ? Je suis heureuse de l'avoir apprise par lui ; au moins, en la lisant, son écriture me rassurait, mais elle n'a pu m'empêcher d'éprouver une vive émotion, émotion qui lui était assurément bien étrangère lorsqu'il m'a écrit ; toute sa

première page est employée à me rendre compte d'une commission dont je l'avais prié de se charger.

Et huit jours après, le 24 vendémiaire (20 octobre) :

Je reçois une lettre de François qui me mande que l'esprit de l'Assemblée devient détestable et que Ch[énier] a reçu des reproches de sa délivrance. Faites, je vous en conjure, ma chère amie, tous vos efforts pour qu'il reste quelque temps à la campagne ainsi qu'on le lui conseille.

Pendant que ses amies s'occupent tant de sa sécurité, François continue à noter jour par jour ses impressions. Il ne raconte pas son arrestation, mais fait le curieux tableau suivant de l'as-

pect des rues de Paris avant et après l'insurrection du 13.

J'appris par Riouffe, le 28 fructidor, que Syeyes venait de proposer au comité de Salut public de rassembler tous les terroristes désarmés par leurs sections, et d'en former deux bataillons qu'on armerait pour la défense de la Convention. Mais H. Larivière avait combattu cette idée avec tant de chaleur qu'il l'avait fait rejeter.

Le 3 (1) au soir, des jeuns gens couraient dans le quartier du Palais-Royal en se tenant par le bras, en chantant le *Réveil du peuple*, en criant : « A bas les deux tiers » et « Vivent les sections ». On envoya au Palais-Royal des grenadiers de la Convention. Il s'éleva quelques rixes entre cette troupe et les jeunes gens ; un coup de pistolet se fit entendre et toute la

(1) Le troisième jour complémentaire de fructidor ou le 3 vendémiaire (?).

jeunesse disparut. Pendant que cela se passait, j'allai à la Convention. Il était neuf heures du soir, elle s'était rassemblée extraordinairement; je trouvai que ses membres avaient l'air fort épouvantés, et je pris de leur courage personnel une idée inférieure à celle que je m'en étais faite. Dans leur effroi, ils s'exagéraient le danger et ils me parlèrent de trois patriotes qui devaient avoir été déjà mis en pièces par les séditeux. Je les assurai que je n'en avais rien vu, et je retournai au Palais-Royal; j'y trouvai des jeunes gens poussant les mêmes cris qu'au commencement de l'après-midi : mais leur nombre ne s'était pas augmenté, et rien ne prouve mieux le peu de disposition du peuple à se révolter, que son inattention à ces cris séditeux répétés impunément et cependant répétés sans succès pendant quatre heures consécutives.

Le 10, la section Lepelletier invita les électeurs de Paris à se réunir le 11 au Théâtre-

Français : seize sections seulement ont adhéré à cette invitation ; leurs électeurs se sont rendus au lieu du rassemblement, mais se trouvant si peu nombreux ils n'ont rien fait et se sont séparés en se promettant de se revoir le lendemain et ils n'ont point tenu parole.

Voyez dans le *Moniteur* du 15 quelle inquiétude ce rassemblement inspirait à l'Assemblée.

C'est sur cette nouvelle que les comités de gouvernement ont repris l'idée de Syeyes et ont distribué des armes à tous les terroristes désarmés par leurs sections. (II. Larivière est le seul membre des comités de gouvernement qui ait obstinément refusé de signer cet ordre.) J'ai vu le 11 cette troupe d'élite rangée en armes sur la terrasse des Thuileries, devant le Palais-Royal. Ils n'étaient guères plus de six cents. Mais le souvenir du mal qu'ils avaient fait et de la longue terreur qu'ils avaient ins-

pirée était avec eux et produisait une consternation générale.

Dès le soir, la section Lepelletier courut aux armes. La Convention fit aussitôt marcher contre elle des troupes commandées par le général Menou. Ce général fit des préparatifs pour cerner la section, mais ensuite il écouta, reçut et rendit des paroles de paix ; il fut convenu que la force armée de la section se séparerait et que les colonnes qui l'investissaient se retireraient en même tems. Il fallait ou que ce général ne marchât point, ou qu'il agît avec plus de vigueur. Sa mollesse inspira aux sections de Paris une confiance qu'elles n'eussent trouvée ni dans leur courage, ni dans le sentiment de leurs forces. J'ai observé qu'à la nouvelle du danger de la section Lepelletier, on avait battu le rappel dans plusieurs sections, mais sans aucun succès, tandis que le lendemain, le même rappel fit sortir de terre des armées, différence qu'on ne

peut attribuer qu'à l'impression produite dans cet intervalle par la conduite du général Menou.

C'est une règle générale que le gouvernement ne doit jamais négocier avec les sujets... C'est déjà pour lui recevoir la loi que de ne la point faire. Ainsi l'état où une défaite eût pu le réduire est celui dans lequel il se place volontairement et il n'a fait en évitant le combat que renoncer aux chances heureuses. La paix qu'on achète par ces petits moyens ne peut être durable ; la plus haute imprudence que puisse commettre un gouvernement, c'est d'avouer sa timidité. Il grossit la troupe des factieux, il y rallie tous les lâches qui, flottant entre deux partis, ne demandent qu'à connaître le plus faible pour se prononcer contre lui.

...Haïe du peuple que la disette et la cherté des denrées réduisait au désespoir, abandonnée depuis quelque tems par la classe aisée qui

l'avait défendue en prairial, la Convention existait au milieu d'une population immense où elle ne découvrait que mépris pour elle ou soif de son sang. J'ai vu dans le mois de fructidor des hommes insultés dans les lieux publics, parce qu'on les prenait pour députés. Aux spectacles, on ne négligeait aucune occasion de les blesser par des allusions outrageantes. Dès le commencement de l'été, on faisait chanter sur les théâtres le *Réveil du peuple*, avec l'attention d'en supprimer le couplet : *Représentans d'un peuple juste, ô vous législateurs humains!* La Convention eût été bien aveugle si elle n'eût vu dans tous ces signes un avertissement à s'entourer de défenseurs. Ce soin, ensuite, a augmenté la malveillance qui l'avait rendu nécessaire. Les assemblées primaires se sont trouvées presque unanimes dans leur mécontentement. De là de la confiance, des bravades, d'imprudentes jactances, qui ont été prises par la Convention

pour des menaces réelles ; le danger paraissait croître, elle a voulu augmenter ses moyens, et les terroristes ont été réarmés. Nous avons vu les résultats de cette mesure. Où ont été les agresseurs ? Qui a conduit ces événemens ? Tout s'est enchaîné, tout a été effet et cause, et les seuls plans de la destinée ont été remplis. Les hommes superstitieux ont pu remarquer que c'est le 5 octobre 1795 que la Ville de Paris a reçu ce grand châtiment.

13 vendémiaire.

Le nombre des morts a été très peu considérable. Je ne crois point qu'en réunissant la perte des deux partis, on puisse l'élever à plus de trois cents hommes.

Le poste de la rue Dauphin est celui où l'attaque a été la plus vive (1). Le canon placé au fond de cette rue a retenti toute la soirée

(1) Relation de Barras, dans *le Moniteur* du 17, p. 3.
(Note de François de Pange.)

et glacé de terreur ceux qui l'ont entendu sans savoir qu'il tirait dans le vide. Sa première décharge a surpris quelques grenadiers placés sur les escaliers de Saint-Roch ; mais on a promptement abandonné ce poste découvert : des tirailleurs se sont placés au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Dauphin ; ils étaient masqués par des maisons, et se montrant par intervalles pour lâcher brusquement un coup de fusil, ils retenaient le canon de la Convention au fond de cette rue d'où il ne pouvait incommoder personne ; un sectionnaire qui avait constamment occupé ce poste m'a dit qu'il ne croyait pas qu'on y eût perdu plus de cinquante hommes.

Beaucoup de coups de canon ont été tirés de la rive droite de la rivière sur des troupes de sections qui occupaient le quai de Voltaire. Mais j'ai observé le lendemain que la plupart des coups avaient porté trop haut ; c'est le deuxième étage des maisons qui était le plus

endommagé, le premier l'était moins, et l'on n'apercevait presque rien à la hauteur de l'entresol. J'ai observé attentivement le parapet de la rivière. Aucun coup ne l'avait atteint.

Le 14 il y avait plusieurs choses à observer : 1^o l'air insolent et féroce des soldats ; étourdis de leurs succès et des fumées du vin qui leur avait été distribué, ils avançaient dans cette grande ville et devaient s'étonner en découvrant tout ce qu'ils avaient subjugué ; 2^o la stupéfaction des badauds, qui n'avaient pas conçu qu'on pût tirer tout de bon *sur le peuple*, et paraissaient encore plus surpris qu'irrités de cette innovation. Ils se répandaient sur leurs quais, dans leurs rues, regardant et se montrant les effets du canon. Quelques-uns paraissaient prendre un singulier plaisir à ces observations. Il y avait sur le quai de Voltaire un petit œil-de-bœuf qui attirait l'attention générale : une balle y était entrée par le milieu, on admirait l'adresse du canonier. On se répé-

taît avec satisfaction : Eh bien ! celui-là a visé juste. Ce peuple idiot était charmé que l'on sût casser si adroitement ses vitres.

[Le 23 vendémiaire, fureur de la Convention en apprenant que Paris vient de réélire Languinois, M. La Rivière, Boissi, Saladin, etc.] On jura de détruire l'assemblée électorale et de perdre ceux qu'elle avait choisis. Tel fut le but de la dénonciation de Tallien, et je ne doute point qu'elle n'eût réussi, s'il n'eût commis la faute de demander que l'assemblée se formât en comité général. Cette demande et la dénonciation qui l'avait précédée produisirent une impression profonde. Tallien avait parlé du sommet de la montagne. Les tribunes l'avaient encouragé par leurs cris féroces. Une grande partie de l'assemblée lui paraissait favorable, l'autre était restée muette et consternée. Boissi, le Sage, Saladin, s'étaient enfuis. La Convention se forma en comité secret et l'on attendit avec une morne

inquiétude quels seraient les résultats de sa séance. On prévoyait que le régime de la Terreur allait renaître, et je dois déclarer qu'on était déjà résigné lâchement à l'accepter. J'ai retrouvé le soir au Palais-Royal les physionomies, les discours, le silence des sujets de Robespierre. Les tyrans ne s'étaient pas encore déclarés et déjà les esclaves étaient prêts.

Dans le comité secret, Tallien, n'étant plus soutenu par les tribunes, perd sa puissance et ceux qu'il voulait sacrifier triomphent. Depuis Quiberon son esprit est inquiet et son âme agitée. N'est-ce pas le remords de la perfidie commise à Quiberon, où il laissa envoyer à la mort les émigrés auxquels il avait promis la vie? (Déclaration de leur chef Sombreuil.)

Mme de Beaumont et François sont très intimes. On ne sait même trop quel jeu elle joue entre Mme de Staël et Mme de Sérilly dont elle n'ignore pas

les sentiments. Mme de Sérilly, inquiète peut-être, se garde de les montrer lorsqu'elle écrit à sa chère cousine :

...N'employez plus ce style, ma chère petite, si vous ne voulez pas que je vous gronde sérieusement. Je conçois la douceur de votre conversation avec François et je vous remercie de m'en faire part. Ce tête-à-tête a dû vous faire du bien à tous deux, vous avez besoin l'un et l'autre (et quel être sensible ne l'éprouve pas comme vous) de moments d'épanchements auxquels l'intimité seule peut donner lieu ; on ne s'épanche pas avec tout le monde, il faut plus qu'une liaison de société, il faut être sûr d'un certain rapport dans la manière de penser, et vous et François avez ce rapport nécessaire. Que n'étais-je en troisième dans cette conversation...

Une autre femme encore s'éprend du séduisant François. On parle du divorce

de Mme de Pastoret et le bruit court que c'est pour épouser le chevalier de Pange. Le chancelier Pasquier écrit dans ses *Mémoires* :

M. de Pange l'aîné se montra très empressé auprès d'elle. Il était avec raison fort compté dans le monde d'élite de cette époque... Sa préférence eût été pour M. de Pange qui y avait tous les droits possibles et qui en était fort occupé au moment où il fut jeté dans les prisons du Comité du Salut public.

Ce passage est inexact puisque François ne fut jamais en prison, mais c'est chez Mme de Pastoret, ne l'oublions pas, qu'il a caché 900 louis d'or avant sa fuite avec Songy. Mme de Sérilly ne semble pas craindre cette rivale plus que les autres :

Vous ai-je parlé de Desdémona? Pauvre femme, elle redevient presque suppliante, je

vais la plaindre ; mon Dieu, quel mauvais calcul elle a fait ! que de peine elle s'est donnée pour être moins qu'indifférente ! Oui, ma chère, moins que cela, et si François vous en parle comme à moi, vous verrez que c'est presque de l'antipathie.

Mme de Pastoret avait évidemment ses raisons de se plaindre de François. Elle fait de lui, le 13 mars 1795, dans une lettre à M. de Vaufréant, l'amusant portrait suivant :

C'est un homme laid, mais d'une figure noble, très spirituel, très animé, dont le caractère réunit de la force, de la bizarrerie, des vertus généreuses à des mouvements injustes et durs ; qui se défend de l'amitié, de l'amour, de la bienfaisance en possédant des amis, une femme qui l'aime, et surtout en remplissant sa vie de bonnes actions, qui maintenant recueille dans le dévouement et la

reconnaissance de plusieurs personnes qui lui doivent ou leur fortune ou leur vie, le fruit de sa noble conduite. Enfin, c'est un homme qui m'a dit qu'il n'avait point d'amour pour moi, non plus que pour la vertu, non plus que pour la morale, qui tâche de me le prouver et qui ne peut y réussir.

La « femme qui l'aime » c'est apparemment elle-même, car elle ajoute :

Tu ne m'accuseras pas d'illusions. J'en avais davantage il y a deux mois, mais je sens que j'aimerai désormais M. de Pange avec une amitié tendre et exclusive : mais je le laisserai se débattre entre son amour pour la liberté et le paradoxe, et son entraînement à bien faire et à m'aimer. Je regarderai le combat en attendant paisiblement le choc.

Le résultat final du combat ne fut peut-être pas ce que Mme de Pastoret

escomptait, car le chancelier Pasquier note impitoyablement, quelques mois plus tard : « Le mariage (celui de François de Pange avec Mme de Sérilly) a été je crois le plus vif des déplaisirs que Mme de Pastoret ait jamais ressenti. »

François, en effet, reste insensible à tant de sollicitations. Il se préoccupe peut-être davantage des ennuis que s'attire Mme de Staël par son insatiable besoin de jouer un rôle politique. Bien qu'elle ait, sur les conseils de François, arrêté la publication de ses *Réflexions sur la paix*, elle s'est compromise de toutes manières vis-à-vis du gouvernement. Déjà le 1^{er} fructidor l'ancien boucher Legendre, siégeant à la Convention, lançait contre elle les plus furieuses invectives. On l'accusait surtout d'agir

en faveur des émigrés : Talleyrand, Montesquiou, Jaucourt et Narbonne. Il est certain qu'elle intrigue pour faire rentrer Talleyrand. Quant à Montesquiou (1), dans ses lettres à Mme de Montolieu, il avoue que « le chevalier de Pange joint ses efforts à ceux de Mme de Staël pour le faire rentrer ». Il trouve du reste que tout cela le compromet. « J'y gagne un vernis d'intrigue qui me va bien mal (2). » L'on sait aussi qu'Adrien de Lezay Marnésia vit caché sous un faux nom à l'ambassade de Suède. M. de Staël reçoit l'ordre d'éloigner sa femme de Paris, et sa retraite de Saint-Gratien (Ormesson), paraît bientôt mal choisie, car elle continue à ouvrir sa maison aux

(1) Le général marquis de Montesquiou fut autorisé à rentrer le 3 septembre 1795.

(2) Cité par Pierre KOEHLER, *Mme de Staël et la Suisse* (d'après les papiers Crousaz), p. 220.

fugitifs de tous les partis. Pas plus que le camp jacobin, le camp royaliste n'est content d'elle. Elle ne réussit, par son éclectisme, qu'à se faire mal juger par tout le monde. Après les événements de Vendémiaire, elle est exilée par un arrêté du Comité du Salut public. M. de Staël se rend alors devant le Comité pour protester contre une mesure arbitraire qui porte atteinte au droit des gens ; il parle sans vigueur, mais obtient, grâce à sa situation d'ambassadeur de Suède, que le décret soit rapporté et l'affaire renvoyée à la section des Affaires étrangères. Pour laisser aux choses le temps de s'arranger, Mme de Staël décide de partir pour Forges malgré la saison tardive, accompagnée de son inséparable amie Mme de Beaumont.

Dès son arrivée, elle écrit à François de Pange :

Forges, 2 brumaire (24 octobre 1795).

Nous sommes arrivés, nous ne savons rien depuis trois jours, et le repos absolu qui nous environne est un douloureux contraste avec l'agitation de l'âme. Si vous étiez ici, tout serait changé ; il y a de la magie dans la réunion de la force et du charme, et dans aucun moment je n'ai osé souffrir devant vous ; ou plutôt l'espoir d'être aimée par vous m'a paru la gloire et le bonheur qui mettent au-dessus de tous les genres de peine. Ici je ne suis que moi, par conséquent un pauvre être triste et ballotté par toutes les peines de l'imagination et du cœur. Nous recevons des nouvelles de Paris qui nous paraissent bonnes, mais nous ne croirons à rien que d'après vous. Adieu, adieu, vous savez que je vous aime par entraînement et par culte.

Adrien (1) et Mme de Valence (2) sont ici ; nous sommes heureusement seuls d'ailleurs. Parlez de nous à Riouffe (3) si vous le voyez.

*Au citoyen François de Pange,
rue du Colombier, n° 1330, faubourg Germain.
Paris.*

Forges, 2 novembre (1795).

Avez-vous reçu une lettre de moi qui avait précédé celle que j'ai de vous ? Je tiens à vous prévenir toujours, car n'est-il pas juste, n'est-il pas certain que je vous aime plus que vous ne m'aimez ? Cette idée ne m'afflige point, ce

(1) Sans doute Adrien comte de Lezay-Marnésia (1770-1814) qui collabora au *Journal de Paris* et fut plus tard préfet du Rhin-et-Moselle, puis du Bas-Rhin.

(2) Mme de Valence, peut-être Pulchérie, la fille de Mme de Genlis qui avait épousé le général comte de Valence. Mme de Genlis et Mme Necker avaient été très liées.

(3) Honoré, baron de Riouffe (1764-1813), littérateur et homme politique.

qui doit être n'est pas pénible pour les personnes aussi raisonnables que moi. J'ai besoin que vous me mandiez ce qui concerne Benjamin et votre avis sur le parti que me conseille M. de St[aël] de revenir directement à Paris après la nomination du pouvoir exécutif. Adrien dit que la dernière mesure d'Ormesson ne vaut rien, et d'ailleurs il est très vrai que pour mes affaires il faut que je sois huit jours à Paris avant de partir pour la Suisse. J'ai reçu une lettre de l'évêque (1) qui m'a causé bien du plaisir ; il me conjure de faire ce que nous avons fait et me déclare qu'il est si malheureux en Amérique que rien ne peut l'y retenir passé le printemps prochain. Voilà pour le bonheur, mais que direz-vous de M. de Ribbing (2) qui est arrivé à Paris, et qui, sur je ne sais quelle

(1) Il s'agit certainement de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, qui se morfondait en Amérique.

(2) Adolphe-Louis de Ribbing de Leuven, Suédois, dit « le beau régicide » (1764-1848), connu par sa participation au meurtre politique de Gustave III.

idée qu'on lui a dite, s'est pris du dessein d'aller au bout du monde, et me mande qu'il part sans me voir. Pour un philosophe comme vous, ce n'est rien, pour un philosophe comme moi c'est très pénible. Vous voyez avec quel soin je vous explique tout ce qui me regarde ; il faut que je vive en votre présence, si je ne peux pas vous unir plus intimement à mon existence. Mettez-vous dans l'esprit que j'aimerais mieux mourir que de ne pas vivre en France ; ainsi n'allez pas faire d'avance une élogie sur mon exil, j'aime mieux me faire tuer que le genre de mort de la Suisse passé cet hiver. Ce n'est pas à vous à le trouver mauvais et j'ai la meilleure de toutes les raisons de plus que vous, c'est que je vous aime. Adieu, adieu, écrivez-moi et revoyez-moi avec plaisir ; mon cœur est si livré à vous !

Forges, 8 novembre 1795.

Je vous ai écrit une seconde lettre directement, et c'est un peu l'apathie qu'inspire ce

monotone séjour qui me fait craindre de vous associer à ma stupeur.

Il y a un grand avantage dans le mouvement, ce n'est pas tant le plaisir qu'il donne que les réflexions qu'il écarte ; sentir la vie goutte à goutte est trop pénible pour moi. Je pars donc vendredi 22 brumaire et j'arrive le 23 à Ormesson ou à Paris ; j'espère que c'est à Paris et je me fonde dans cette entreprise sur la tendre amitié qui unit M. de St[aël] à Carnot et à Charles Lacroix (1). N'est-il pas vrai que je vous verrai tout de suite ? Oh ! vous m'avez tant manqué, et puis je pars dix ou douze jours après pour bien longtemps. N'est-ce pas singulier comme le hasard amène toujours de la peine ; il y a quelquefois du bonheur calculé mais jamais d'imprévu.

Benjamin Constant n'a pas reçu un mot

(1) Charles Delacroix de Constant (1740-1805). Homme politique et père du peintre connu Delacroix.

de Péclaine sur son affaire, il en a de beaux accès de fureur qu'un voyage de huit jours dans ses terres dissipera (1). Il part avec nous, reste à Gisors, et après avoir traversé Rouen et Dreux, il revient me prendre à Paris pour me mener dans les montagnes glacées de la Suisse ; est-ce là ma place au nom du ciel ? Je ne vous ramène qu'Adrien qui s'attache à moi plus qu'il ne m'aime. Mme de Beaumont est décidée à ne pas venir avec moi ; je ne sais pas si d'abord je l'ai assez pressée, mais je n'ai que la connaissance des sentiments sans bornes ; toutes les fois qu'il faut s'arrêter, le pied me glisse en deçà plutôt qu'au delà. Ah ! s'il était possible de vous mener en Suisse vous, quel tourment, quelle exigence, quelle persécu-

(1) Benjamin Constant avait acheté à bon compte des biens d'émigrés : la propriété d'Hérivaux, près de Luzarches (Seine-et-Oise) afin de faciliter sa naturalisation française.

tion n'éprouveriez-vous pas ; mais j'ai un respect pour votre *kekrika* (1) qui tient tout à fait de la superstition, car enfin vous êtes un homme et vous n'avez que trente ans. Adieu, à samedi soir à Paris ou dimanche matin à Ormesson, n'est-ce pas ? n'est-ce pas ?

Soyez tendre en mon nom pour mes gens. Puis-je encore vous importuner de l'affaire de mon piano ? C'est Dubois mon accordeur qui l'avait promis ; j'écris à Eugène (2) pour l'y envoyer.

Eugène me mande que vous vous portez bien, vous n'en diriez jamais un mot. Ne parlez pas de ce que je vous ai mandé sur M. de Ribbing s'il y avait lieu.

Voulez-vous dire à Riouffe mes projets et

(1) *Kekrika*, du verbe grec *krinein* : juger.

(2) Joseph Uginet, communément appelé Eugène par Mme de Staël et ses familiers. Homme de confiance qui fut à son service pendant près de vingt-cinq ans et qui devint sous Louis-Philippe intendant des Tuileries.

l'engager à venir me voir. J'ai reçu une immense lettre contre lui d'une citoyenne Baulard à qui il a été infidèle, à ce qu'il me paraît ; c'est très coupable, mais il me semble que la dame met bien mal l'orthographe.

Tandis qu'il reçoit les lettres passionnées de Mme de Staël, François continue son journal politique. Les questions financières l'intéressent beaucoup. Le grossissement des attributions du pouvoir exécutif, la dépréciation de la monnaie, l'antagonisme des villes et des campagnes lui suggèrent de judicieuses observations qui pourraient sur bien des points s'appliquer de nos jours.

8 frimaire an IV (28 novembre 1795).

Nous venons de vivre dans un ordre de choses où les factieux s'étaient rendus domi-

nateurs dans les assemblées primaires, et nous avons pris l'habitude de redouter le choix de ces assemblées. Nous avons souffert de l'impuissance du gouvernement, et nous nous sommes hâtés de conclure que l'on ne pouvait lui restituer trop de confiance ni trop accroître ses moyens.

N'eût-il pas été plus sage de considérer que des ambitieux ne sont pas essentiellement démagogues ou oligarchistes, mais qu'ils étudient où est le pouvoir prépondérant dans l'ordre social, afin de s'attacher à lui, comme au principe de biens qu'ils recherchent ; qu'ainsi mettre à la disposition du gouvernement ce qui a dépendu précédemment des assemblées primaires, c'est avertir les ambitieux que leur but est déplacé mais ce n'est point les empêcher d'y viser encore et de l'atteindre ; et qu'enfin il faut autre chose que ces petits moyens, qu'il faut avoir des vues plus vastes pour organiser un *ordre social*.

En voyant comment nous profitons de l'expérience, je me représente des combattants qui ne penseraient jamais à se préserver que du coup qu'ils viennent de recevoir ; c'est là qu'ils se hâtent de porter le bouclier sans s'apercevoir que ce mouvement découvre d'autres parties encore saines. Chaque blessure les avertit de plastronner le membre qui l'a reçue, et ce n'est qu'après avoir été frappés sur tous les points qu'ils se trouveront complètement armés.

C'est à ce cruel apprentissage que se forme ce que l'on appelle l'Esprit public : il n'arrive qu'à la suite de l'expérience, il n'aperçoit que les objets qu'elle a éclairés.

Après cinq ans de malheurs, notre esprit public a acquis trois ou quatre idées. Celles des inconvénients de l'anarchie, de l'abus de la liberté de la presse, du danger des sociétés populaires, de la nécessité de rendre inviolable au moins pendant la nuit le do-

micile des citoyens. Lente et pénible éducation !...

8 frimaire an IV (29 novembre 1795).

J'ai vu hier un des députés qui, depuis la disgrâce de Cambon, gouvernent nos finances (Johannot) Il m'a dit que depuis trois mois les dépenses de la République s'élevaient terme moyen à 80 millions par jour, ce qui fait trois millions par heure, et à peu près 926 livres par seconde. Et comme dans cette même période le prix moyen des louis peut être estimé de 2 400 livres, on voit que ces sommes énormes se réduisent à 24 millions par mois, ou 288 millions par an...

C'est sans doute chez Mme de Staël que François avait fait la connaissance de ce Johannot, car il raconte dans un

autre passage de son journal l'anecdote suivante :

Mme de Staël fait réimprimer ici une brochure que M. d'Ivernois (1) a publiée contre elle en Angleterre. Le député Johannot, qui est Genevois, sachant que dans cet écrit on le traitait d'homme de bien a supplié Mme de Staël de supprimer cette imputation qui, venant d'un aristocrate, le dépopulariserait.

Puis François poursuit ses remarques sur les questions économiques :

Un agent de subsistances de Paris m'a dit, il y a peu de jours, que la consommation de cette ville était de 2 000 sacs de farine par jour. Je tiens de lui que depuis la récolte, les

(1) François d'Ivernois, citoyen genevois et fils d'un des correspondants de J.-J. Rousseau, avait publié à Londres, en mai 1795, des *Réflexions sur la guerre* en réponse aux *Réflexions sur la paix*, de Mme de Staël.

départements qui approvisionnent cette ville n'ont pas fourni encore un grain de blé nouveau (5 frimaire, 26 novembre). Ce fait prouve que la rareté et la cherté du pain ne proviennent point d'une disette réelle, et il faut en chercher d'autres causes.

L'avilissement des assignats ne suffit pas pour l'expliquer car le prix du pain s'est bien plus élevé que celui du numéraire ; et par exemple à l'époque du 20 thermidor le marc d'argent n'avait renchéri que dans le rapport de 26 à 1 (le louis dans celui de 33 à 1) et le pain coûtait à Paris 109 fois plus qu'avant les assignats, c'est-à-dire qu'il avait réellement quadruplé de prix.

La vraie cause de cette calamité, c'est le changement qui s'est fait dans la fortune des cultivateurs : d'abord par l'abolition des dîmes et des droits féodaux, mais surtout par la chute des assignats. Les fermiers recueillant des fruits de la terre et ne rendant

aux propriétaires que des assignats, sont devenus subitement les seuls riches de l'État. Ils n'ont plus eu les mêmes besoins de vendre, et ont élevé leurs denrées à des prix exorbitants. Si ces prix rebutaient l'acquéreur, ils renfermaient leurs grains et attendaient sans inquiétudes que la faim nous forçât de recevoir leurs conditions.

Pendant que cela se passait entre particuliers, le gouvernement faisait des achats de grains à l'étranger. Il en faisait venir d'Amérique pendant une guerre maritime. Et l'on conçoit par combien de raisons ce grain devait être plus cher que celui qui se récolte en France. C'est cependant sur le prix du premier que les fermiers de l'intérieur ont réglé leurs demandes, or, ils ne l'eussent pu faire, si pressés par la pauvreté ils eussent dû mettre promptement en circulation le produit de leurs travaux. Il est clair que s'ils peuvent se dispenser de nous vendre ce que nous ne pou-

vons nous dispenser de leur acheter, ils sont les maîtres absolus des conditions ; ils peuvent imposer les plus onéreuses.

Il paraît prouvé par cette expérience que la pauvreté de la classe productrice est nécessaire à la société. Si cette classe peut attendre notre argent plus longtemps que nous en pouvons attendre sa denrée, nous sommes ses esclaves : et l'on voit ce que deviennent maintenant les déclamations de nos rhéteurs sur la misère des habitants des campagnes, sur la nécessité d'améliorer leur sort. Ces théories me séduisaient aussi. En voilà le résultat.

On peut vraiment se demander en relisant ces lignes de quel millésime il convient de les dater. Est-ce 1795 ou... 1925?

A mesure que François de Pange est témoin des excès de la Révolution, il

se détache d'elle. Lui, qui en 1789 pouvait passer pour démocrate, fait maintenant une ingénieuse apologie du rôle de l'aristocratie.

Il en est, à mon avis, de l'opinion publique comme de ces monarques de l'Asie, qui, pour être respectés, ne doivent jamais se faire voir. Elle est bien plus imposante présumée que déclarée. D'ailleurs par quels signes se déclarerait-elle? Où sont les organes qu'elle avoue? Et de quel arrêt exprimé en son nom ne peut-on pas appeler?

Des patriciens ne peuvent ignorer qu'elle est blessée par leurs prérogatives : ils se connaissent un titre constant à sa défaveur, et ils ont besoin de le racheter par toutes les concessions qui ne compromettent ni leur puissance ni leur dignité. Ainsi ce gouvernement a deux intérêts, l'un de ne jamais permettre que l'opinion publique s'explique

ouvertement sur son compte, l'autre de la connaître cependant et de la respecter, afin de ne pas accroître l'inévitable mécontentement qu'il lui cause.

On a beaucoup célébré les constitutions qui établissent la balance des pouvoirs, mais heureuse la nation où c'est l'opinion publique qui contient et balance la tendance du gouvernement. Voilà les deux pouvoirs dont il faut désirer le partage et l'opposition. Cet ordre de choses existe essentiellement dans les aristocraties ; aussi peut-on observer à l'avantage de ces gouvernements que, sous quelques formes diverses qu'ils aient été constitués, ils ont toujours été ceux où l'autorité publique a agi avec le plus de sagesse, où le peuple a existé avec le plus de bonheur.

Il sent les avantages d'une aristocratie comme celle dont la Constitution an-

glaise offrait alors le modèle. La Restauration introduisit ce régime en France, et l'on ne peut s'empêcher de penser que si François de Pange avait encore vécu à cette époque il eût sans doute essayé de former avec l'aristocratie libérale un parti *whig* analogue à celui qui a joué un si grand rôle en Angleterre. Cet idéal était aussi celui de Mme de Staël et des doctrinaires tels que Victor de Broglie et Barante.

Ce qui a enivré et perdu l'Assemblée Constituante, c'est sa popularité. Qui pourrait retenir les dépositaires de la puissance, quand tout, jusqu'au frein de l'opinion, est devenu un aiguillon pour eux? Rechercheront-ils l'estime? Sont-ils sensibles à l'honneur? Ce n'est plus en triomphant de ses passions, c'est en les satisfaisant qu'on obtient l'estime d'un peuple qui les partage. Leur supposerez-vous

quelque timidité, il n'y a de danger qu'à être justes. Vous les avez revêtus d'un pouvoir dont ils ne commenceront à sentir les bornes que s'ils essaient de n'en plus abuser. Je ne découvre rien qui puisse les arrêter ou seulement les retarder dans la pente qui les entraîne. Leur vaisseau chasse sur ses ancres.

.

...Et cependant vous entendez des hommes irréfléchis continuer à professer que les meilleurs gouvernements sont ceux où la volonté générale est souveraine, et où les magistrats ne sont que ses organes, en sorte que tous les efforts de la politique devraient selon eux n'avoir qu'un objet, celui d'établir une parfaite et constante harmonie entre l'esprit public et celui du gouvernement.

Ce serait trop cruellement les punir que de les condamner à être exaucés.

De nos trois assemblées, celle qui a eu peut-

être le moins de lumières et le plus de vices, c'est la Convention. C'est par elle cependant que les décrets les plus salutaires ont été rendus, et nous n'en sommes redevables qu'à son impopularité.

II

Exil de Mme de Staël. — Lettres de Coppet. — Mariage de François de Pange avec Mme de Sérilly. — Le livre des *Passions*. — Séjour de François à Passy-sur-Yonne. — Pensées et essais divers.

Les délibérations de la section des Affaires étrangères ayant abouti à un conseil formel de quitter la France, Mme de Staël fait son premier apprentissage de l'exil ! Elle consent non sans peine à retourner à Coppet près de cette Genève qui, selon la jolie définition de François de Pange, « est comme la chambre obscure de la France. Tout ce qui arrive dans la grande République se retrace dans l'autre en raccourci ». Mme de Staël se met en route escortée

de Benjamin Constant, son cavalier servant, qui l'entoure de soins passionnés. Par un sentiment bien féminin, elle est à peine sensible à son dévouement et sa pensée vole vers celui qui n'a pas voulu la suivre et qui, au moment même des adieux, s'est borné à lui parler d'Épictète. Elle écrit dès la première étape :

Besançon, ce 27 décembre 1795.

J'ai sur le cœur votre discussion sur Caracalla dans l'Ossian (1) à l'instant même où je vous quittais. Il y a trop d'inégalité dans les relations avec vous, vous êtes trop libre ;

(1) On cherchait à cette époque à justifier l'authenticité de l'Ossian de Macpherson par des preuves historiques. Le Tourneur, dans sa traduction publiée en 1777, dit qu'Ossian « chante la victoire que Fingal son père remporta sur Caracolla, fils de l'empereur Sévère qui commandait en Bretagne vers l'an 210 et que les Calédoniens appelaient Caracul... » (Renseignement communiqué par M. Van Tieghem.)

Épictète de plus dans la balance me jette à terre absolument. Vous avez beau dire, il faut se sentir un peu nécessaire alors que vous l'êtes tant. J'ai parlé, passons aux idées générales : vous avez bien raison de ne pas voyager, quels chemins ! et quel combat continu entre les maîtres de poste et soi ! quoique depuis Charenton je n'ai payé qu'en argent. A 50 lieues de Paris, il n'est plus question de papier et en fait de républicanisme un homme me disait, en parlant d'un riche propriétaire : « Cet homme-là, après le roi de France, c'est le premier homme de la République. » Tout s'arrange ainsi dans la tête du peuple ; ils achètent tous des biens d'émigrés, et refusent obstinément des écus républicains en disant qu'ils sont faits avec des ciboires d'église. Il y a une telle inconséquence parmi les hommes non éclairés que rien ne presse plus ce me semble que de s'attacher les propriétaires ; et les choix du Directoire n'y réussissent pas.

Le frère de Guizot est nommé curé ici et ainsi presque partout. Ce qui m'inquiète surtout, c'est le refus que font les volontaires de retourner à l'armée. Mon Dieu, que le besoin de la paix est impérieux pour les amis de la République, et qu'il est impossible de ne pas aimer la République, alors surtout que l'on entend l'autre parti ! Il n'y en a que deux en province et l'absurdité du dernier est encore moins modifiée qu'à Paris où vous, qui êtes intolérant de raison, ne pouvez pas la supporter.

Je vais demain passer les monts, et quand je serai arrivée, je jouerai l'air de Paësiello (1) ; malgré vous alors, ce sera comme un homme sensible que votre souvenir me reviendra sans préjudice du respect et de l'admiration. Dites à Mme de Beaumont que j'ai chargé cette fois

(1) Paësiello Jean, compositeur de musique, né à Tarente en 1741, mort à Naples en 1816, auteur de nombreux opéras.

Benjamin de mille amitiés pour elle, et vous, l'oserai-je dire, je vous embrasse !

On aime à se représenter Mme de Staël harassée de fatigue, arrivant à Coppet par un soir d'hiver. Son père l'accueille de son mieux ; « il est bon, très bon, écrit-elle, mais on ne se mêle jamais à lui. » Des fenêtres de la bibliothèque on aperçoit au crépuscule, à travers les branches dépouillées des grands arbres, les eaux du Léman qui reflètent les cimes neigeuses. La bise fait fuir une voile latine qui paraît toute jaune sous le reflet d'argent des neiges si proches. Une paix glacée plane sur ce paysage. « Est-ce là ma place, au nom du ciel ! » Mme de Staël s'approche pensive et le cœur meurtri d'un petit piano de palissandre. Ses mains errent distraitement

sur les touches d'ivoire et une mélodie douce, un peu mélancolique, s'échappe de ses doigts. C'est l'air de Paësiello qu'elle a promis de jouer, et voilà que près d'elle apparaissent une svelte silhouette, un visage pâle, des yeux gris-bleu singulièrement tristes et profonds. Une voix aimée ne va-t-elle pas s'élever? Mme de Staël reprend les dernières mesures doucement, en sourdine, pour mieux entendre la voix qui pleure dans son cœur : « Il est si doux de chanter ensemble ! » Soudain une angoisse l'étreint. Avec les dernières notes, la vision va disparaître. Mais le visage si pâle avant de s'effacer prend une expression de gravité souffrante, quelque chose de lointain et d'irréel, tandis que la mélodie s'achève en un sanglot. « J'ai joué l'air de Paësiello, écrira le soir

même Mme de Staël, et cela ne m'a fait que du mal.»

Coppet, ce 3 janvier (1796).

Je ne suis pas bien sûre que vous ayez besoin de savoir tout de suite que je suis arrivée, mais je vous écris pour me le persuader. Avez-vous reçu une lettre de moi de Besançon? Je suis au terme de mes douloureuses courses puisque je n'en ferai plus que pour vous revoir.

Je suis arrivée ici avec la nouvelle de l'armistice ; je crois qu'elle m'était dédiée, car en vingt-quatre heures les aristocrates qui me persécutaient se sont radoucis et j'ai découvert pour la mille et unième fois l'ascendant du succès. Je ne crois pas cependant que je retourne à Lausanne, je veux essayer pendant cet hiver de tout ce que vous me dites sur la retraite et l'étude ; mais si cela manque, c'est à vous que je m'en plaindrai, et, ce qui est bien pis, c'est vous que je chargerai de ce qu'elles n'auront pu faire de mon bonheur. Adieu, ne

vous effrayez pas trop de ce projet ; vous savez si mon sentiment a jamais été assez confiant pour être exigeant.

J'ai joué l'air de Paësiello. et cela ne m'a fait que du mal. Soyez bon pour M. de Ribbing, à cause de lui et comme un souvenir de moi.

Je rouvre ce billet. Vous savez que Chénier, Kervelegen ont signé la mise en liberté de Mathieu. L'acte en est chez La Salle. Ah ! mon Dieu, je meurs, je n'ai jamais souffert de ma vie ; il n'y a rien contre lui mais la tête se perd. Ah ! vous le sentez !

Mathieu de Montmorency, l'ami discret, dévoué, le protecteur de Mme de Staël, était comme elle suspect au Directoire. Il avait été arrêté le 5 nivôse (25 décembre) et conduit devant le juge de paix de la section de l'Ouest. L'intervention toujours puissante de M. J. Chénier le fit remettre en liberté. Mais le

chevalier de Pange ne semble pas partager l'émotion de sa correspondante ; il ne répond pas à ses lettres. Que se passe-t-il ? Mme de Sérilly est revenue de Brioude ayant réussi tant bien que mal à régler ses affaires. Elle devait retourner à Passy-sur-Yonne où sont ses trois fils, mais elle s'attarde à Paris. François y est aussi, il n'a pas cessé de s'occuper d'elle pendant le voyage en Haute-Loire. Il a choisi le précepteur des jeunes Sérilly, il lui propose des combinaisons pour la liquidation de ses dettes. Il lui écrit des lettres pleines de tendresse contenue et de conseils sensés en l'appelant « ma bonne amie ». Dès juillet il termine une lettre par ces mots :

J'aimerais d'autant plus à faire avec vous cet arrangement, ou tout autre, que je me trouve

retenu ici pour ces malheureuses affaires et que dans ce cas je n'aurais plus à faire que près de vous (1).

(1) Cette jolie lettre de François de Pange à sa cousine mérite d'être citée en entier :

*A la citoyenne Sérilly, à Passy,
par Villeneuve-sur-Yonne.*

Passy (près Paris), ce 13 messidor (1^{er} juillet 1795).

« Ma bonne amie,

« J'ai vu M. Barruel, il m'a fait part de la proposition qu'il vous a faite pour l'éducation de vos enfants, je vous invite à l'accepter. Vous ne pouvez pas vous dissimuler que, pour leur âge, ils sont bien peu instruits et que toutes les parties de leur éducation ont été singulièrement négligées ; cette vérité est triste, mais vous devez l'entendre, et, hésiter à vous le dire serait un ménagement bien déplacé. Vous avez éprouvé tant de malheurs, vous avez été distraite des soins de mère par de si terribles événements, que personne sans doute ne pourrait être assez injuste pour vous imputer l'état où vos enfants sont restés ; mais enfin, cet état est très fâcheux et il est instant de les en tirer. Dans ce moment où ils ont le plus grand besoin d'une bonne éducation, les occasions de la leur donner sont devenues excessivement rares : l'instruction publique est nulle, et on a perdu tous

Le 23 janvier 1796 il signe son contrat de mariage avec celle qu'il « avait toujours aimée ». Tout cela se fait sans

les hommes estimables de la classe des précepteurs : les uns parce qu'ils ont été tués ou proscrits, comme prêtres réfractaires, les autres parce que, ayant servi la Révolution, ils ont été portés par elle à des emplois beaucoup plus lucratifs. Le maître qu'on vous propose paraît être un homme éclairé : indépendamment des langues anciennes, il enseignera à ses élèves les mathématiques qu'il possède bien, et cette connaissance me paraît être dans ce moment une des plus utiles qu'on puisse recevoir. Le prix vous effraie, parce qu'il demande 4 000 livres sans se charger de fournir le pain ; mais pensez donc à l'extrême cherté de toutes les denrées, je ne crois pas qu'il soit possible à un instituteur de nourrir des enfants et de se payer de ses soins à moins de frais. Mme Campan, dites-vous, a demandé moins, mais comme les assignats ont beaucoup baissé depuis l'époque où vous avez traité avec elle, je suis persuadé qu'elle ne voudrait plus maintenant se charger de vos enfants pour le même prix. Si vous êtes disposée à accepter, je vous propose, ma bonne amie, d'aller voir le maître, et de vous mander quelle idée j'aurai prise de lui.

« Je veux maintenant vous parler d'un autre objet. Vous avez des dettes et le moment où nous sommes est favorable pour les payer : il s'élève même de tous côtés des plaintes sur la facilité avec laquelle on s'acquitte, et il paraît impossible que la Convention

bruit et Mme de Staël l'ignore. C'est François lui-même qui tient à lui apprendre l'événement avec tous les ména-

ne prenne pas bientôt des mesures pour sauver les créanciers de la funeste exactitude ou plutôt de l'empressement de leurs débiteurs. M. Chauveau, qui doit 100 000 livres sur une maison qu'il a achetée, sent ces vérités et veut se liquider sans délai. Il a su que j'avais des fonds disponibles et voici la proposition qu'il m'a faite. Je lui prêterai 100 000 livres et il me fera un billet de 50 000 payable dans dix ans. Nous vivons dans un temps où il faut renverser le proverbe : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*; et vous verrez que j'aime mieux un tu l'auras que deux tiens, car je suis sur le point d'accepter ce qu'il me propose. Mandez-moi sur-le-champ, ma bonne amie, si un arrangement de ce genre pourrait vous convenir, alors je laisserai M. Chauveau; j'ai plus de 100 000 livres à placer. Je puis disposer de 400 000 livres et paierais sur-le-champ vos dettes et celles dont la succession de votre frère peut être grevée. Adieu, c'est au procureur que ceci s'adresse; il faut qu'il me réponde sans chicane et sans bienveillance. Je lui demande une prompte décision, parce que la chose presse et que M. Chauveau paraît le sentir. Vous me demanderez peut-être, comment je lie celui qui prête, de manière à ce qu'il ne puisse me rembourser avant dix ans? C'est un beau secret que M. Serre a découvert et dont il m'a fait part. Colin le découvrait en même temps, et ils peuvent se disputer sur cette invention

gements que lui inspire la délicatesse de ses sentiments. Elle répond aussitôt. Malheureusement, nous ne possédons pas cette première lettre écrite sous l'impulsion du dépit amoureux. La seconde exprime un chagrin véritable et montre toute la profondeur de la déception qu'elle éprouve.

Coppet, ce 12 février 1796.

Vous avez déjà dû recevoir ma réponse à la nouvelle et je vous remercie d'en avoir besoin ;

comme Leibnitz et Newton celle du calcul intégral. Je vous laisse ce problème à résoudre pour exercer votre sagacité, et si vous vous rendez, je vous en manderai la solution. Adieu, ma bonne amie.

« J'aimerais d'autant plus à faire avec vous cet arrangement, ou tout autre, que je me trouve retenu ici pour ces malheureuses affaires et que dans ce cas je n'aurai plus affaire que près de vous.

« Vous lirez, ou vous ne lirez pas, dans les *Nouvelles politiques* de demain, un article, signé : F. P. »

à présent que l'espèce d'étourdissement que devait me donner un événement qui par vous me touche si vivement est passé, je vous dois de rechercher dans mon cœur tout ce que j'ai éprouvé.

Ma première lettre ne devait exprimer que du trouble ; à présent j'ai mis de l'ordre dans ma peine et je puis vous la développer. Je crois d'abord, et ce sera dans peu une pensée très douce, je crois que vous avez bien fait pour vous, et cela ne me paraît point une inconséquence à votre caractère. Ce n'est pas de la passion, donc ce n'est pas de l'esclavage, et, sous quelques rapports, vous aurez plus gagné que perdu en liberté. Moi, je n'avais point de droits à m'en affliger, comme je vous l'ai déjà dit, et cependant je vous avouerai que j'ai donné beaucoup de larmes à cette nouvelle ; et comme elles se renouvelleront peut-être en vous revoyant il est inutile de vous le cacher. Je m'étais accoutumée à vous

regarder comme inaccessible à ce sentiment, le seul que je conçois parfaitement, et je vous supposais par mon culte et votre caractère un être d'une nature à part. Aujourd'hui que j'ai vu que vous étiez des nôtres, il m'a semblé que je vous avais perdu, que vous auriez pu m'aimer à peu près comme une autre. Pourquoi ce sentiment puisque c'est l'amitié qui m'unissait à vous? Je crois que quand on a vingt-sept ans et point de préférence décidée, on mêle à son amitié quelque chose de vague et d'indéfini qui y prête du charme; et quand la borne a été posée là même où je la croyais, j'ai senti que je reculais, j'ai senti que nous nous écrivions de même, mais qu'il serait moins doux de chanter ensemble. Enfin j'ai eu de la peine, cela m'est bien permis, je pense, ou bien je voudrais qu'en me la défendant on me l'ôtât. A présent tout est dit, vous voyez que je ne vous en aimerai pas moins, mais vous comprendrez

que je vous aimais plus. Il m'importe de savoir pour le matériel de la vie si je vous verrai autant qu'autrefois, si votre manière d'être sera changée : enfin je vous montre le sentiment, c'est à vous à voir tout ce dont il a besoin... Il y a un quart d'heure que j'ai reçu votre lettre et j'ai un besoin invincible de répondre dans la minute à ce qui m'émeut ; cette faiblesse passionnée m'a fait faire beaucoup de fautes ; la correspondance pour moi est vive comme la parole, mais avec vous je ne crains rien ; je suis moi et vous êtes vous ; j'ose me rassurer sur cette pensée.

J'espère vous revoir dans le mois d'avril ; il me semble que la marche du gouvernement se raffermirait et se calme, et il me faut tout cela pour penser que ma petite personne sera oubliée comme elle doit l'être, mandez-moi ce que vous en pensez. Je suis malheureuse ici, non par la solitude, mais par les

courriers ; vous ne pouvez pas vous représenter la peur que me fait et le silence et la figure d'une lettre ; quand on ne m'écrit pas je crois qu'il est décidé que je n'ai plus un ami en France, ou je crains à chaque instant d'apprendre un événement cruel. Depuis que je suis ici, que n'ai-je pas appris, et comme vous le dites si bien *sans nuance, sans gradation* ; enfin, je souffre extrêmement ici.

Je continue cet ouvrage sur les passions, vous en serez content, je l'espère ; il y a beaucoup de mélancolie dans ce que j'ai écrit depuis mon départ et par conséquent plus de vrai !

Voyez-vous quelquefois M. de Ribbing ? qu'en pensez-vous et que fait-il ?

Mon père est bon, très bon, mais on ne se mêle jamais à lui ; chaque phrase recommence une nouvelle conversation, avec l'inquiétude de manquer de sujets pour la suivante. La gloire isole des hommes, et de si grands intérêts passés décolorent jusqu'à la pensée

comme trop inférieure à l'action. Adieu, adieu, vous voyez si j'ai besoin que vous m'écriviez ; c'est à vous à me rassurer sur notre avenir.

Vous ne m'avez pas répondu sur M. de Saussure. J'y tiens beaucoup.

Il faut relire ce chapitre de l'amour et la note qui le précède dans l'ouvrage des *Passions*. C'est ce chapitre qu'elle écrit avec tant de mélancolie « depuis son départ ». Si Mme de Staël y avait, comme d'aucuns le soutiennent, mis son expérience la plus récente et tout son sentiment pour Benjamin Constant (1), pourquoi sa pensée serait-elle si sombre ? Benjamin Constant est à Coppet, près d'elle, le sentiment qu'il éprouve pour elle est encore dans sa fleur et se traduit par

(1) GUY DE POURTALÈS, *De Hamlet à Swann*, p. 164.

un dévouement absolu et une attention tendre. Elle reconnaît son « inépuisable bonté » qui « répand un vrai charme » sur sa vie. Mais ce n'est point encore une passion. Or, dans ce chapitre, c'est uniquement de la passion et non de l'amour en tant que sentiment qu'elle veut parler.

Je n'ai voulu traiter dans cet ouvrage que des passions ; les affections communes dont il ne peut naître aucun malheur profond, n'entraient point dans mon sujet. et l'amour, quand il est une passion, porte toujours à la mélancolie... C'est uniquement de cette passion dont j'ai voulu parler : j'ai rejeté toute autre manière de considérer l'amour ; j'ai recueilli, pour composer les chapitres précédents, ce que j'ai remarqué dans l'histoire ou dans le monde ; en écrivant celui-ci, je me suis laissée aller

à mes seules impressions ; j'ai rêvé plutôt qu'observé, que ceux qui se ressemblent se comprennent.

C'est donc bien sur des souvenirs que Mme de Staël écrit, et son « expérience la plus récente » n'est-elle pas son amour pour François de Pange ? Mais il faut rapprocher cette conception de la passion impétueuse dont il peut « naître un malheur profond » avec le tableau que François fait, dans une des lettres suivantes, « de son idée du bonheur... » Je ne voulais, dit-il, « que la paix et des affections douces ». Hélas ! ces deux êtres ne sont pas nés pour se comprendre ; Mme de Staël s'en rend compte, et dans ce paysage de Coppet où tout exalte l'âme, devant ces « montagnes glacées » qui encadrent son exil,

elle exprime avec force toute sa déception.

Cependant quelques jours après le mariage, François et Mme de Pange partent enfin pour Passy-sur-Yonne où l'un et l'autre espèrent remettre leur santé chancelante. Elle écrit de Passy le 7 ventôse (23 février 1796) à Mme de Beaumont :

Notre voyage s'est bien fait. Le premier jour m'avait donné quelques inquiétudes, M. de Pange se sentit si fatigué à Lieurcain qu'il désira d'y rester et j'avoue que je me sentais aussi assez lasse : une journée aussi courte et tant de fatigues me firent peur, et cependant le lendemain la fatigue fut moindre et le troisième jour je vous jure que pour mon compte, s'il n'eût pas soufflé un vent du nord extrêmement froid, ou que j'eusse été vêtue de manière à le braver, je n'aurais

éprouvé aucune sensation pénible. Je n'étais plus fatiguée ; M. de Pange l'était, mais d'une manière supportable, une bonne nuit a tout réparé... Il croit déjà sentir quelque bien de la pureté et de la vivacité de l'air d'ici.

Puis le 12 ventôse (1^{er} mars) :

...Je continue à être contente de la santé de M. de Pange, il est réellement beaucoup mieux, il le sent et c'est un moyen curatif de plus. Je n'en peux pas dire autant de moi... Cette misère me tourmente parce qu'elle inquiète M. de Pange et diminue le plaisir qu'il a d'aller mieux.

Ce n'est que le 15 ventôse, que François se décide à écrire à Mme de Staël (1).

(1) Les deux lettres de François de Pange insérées dans cette correspondance proviennent des archives de Coppet.

Passy-sur-Yonne, le 15 ventôse (5 mars 1796).

J'ai vu qu'enfin mes lettres vous étaient arrivées. Vous me demandez les explications que je vous ai offertes. Il y a longtemps que je devrais vous les avoir données, mais j'ai été malade, j'ai ensuite voyagé ; je dois aussi le dire, j'ai trouvé que l'entreprise n'était pas sans difficultés. Votre imagination s'est créé un monde bien différent de celui où je retiens la mienne, et cependant nous donnons les mêmes noms aux objets dont nous les avons peuplés. Comment en parler et nous comprendre ? Il ne peut être qu'un seul de ces mots que j'ose prononcer avec vous : c'est celui d'*amitié*. Je ne reconnais qu'à lui le droit de m'exalter, et c'est depuis que vous y avez attaché votre image. Mais dans tout ce monde intellectuel, il n'y a pas deux idées plus dissemblables que celles que nous nous sommes

faites du bonheur. Si je vous disais à quels signes je le reconnais et dans quels biens je le fais consister, l'insipidité de ma description vous en ferait bientôt perdre de vue l'objet. Vous le voyez dans une grande passion mêlée d'événements tumultueux, d'inquiétudes et de jouissances, de sacrifices ; c'est en un mot, pour ne pas étendre cette énumération, tout ce qui peut intéresser et agiter l'âme. Moi je ne voulais que la paix pour la mienne, la paix et des affections douces, une amie qui fût assez sûre de moi pour ne pas avoir besoin de chercher dans le trouble de ma vie les marques de ses droits. Il fallait aussi que son attachement m'inspirât la même confiance, et je n'aurais pas accepté les biens qu'il me donne sous la condition d'avoir à craindre qu'un jour ils puissent me manquer.

Ce que j'attendais, vous le voyez, ce n'était que des mains du temps que je pouvais le recevoir. Il a dû travailler quinze ans à com-

poser cette dot à mon amie. Je trouve dans une telle habitude les motifs de confiance que ne me fournit point ma raison. Je sais que je n'ai pas de droit particulier à des chances de bonheur aussi rares ; je sais qu'un sentiment que rien ne contrarie et qui cependant ne s'affaiblit point, qui, conçu dans l'ardeur de la première jeunesse, peut s'acclimater ensuite à tous les autres âges de la vie, est un vrai prodige dans une destinée humaine. C'est cependant sur ce prodige que je suis parvenu à compter, comme les Israélites apprirent à compter sur la manne céleste, fondée seulement sur l'habitude de l'avoir toujours vue tomber. Voilà l'état de mon cœur, appréciez maintenant, jugez comme vous le voudrez, celui de ma raison.

J'ai toujours oublié de vous rendre compte de ce que j'ai fait relativement à M. de Saussure (1). Ch[énier] m'a dit que d'après la Cons-

(1) Saussure (Horace-Bénédict), 1740-1799. Gene-

titution, cet objet n'était plus de la compétence du Corps législatif, qu'il fallait s'adresser au Directoire ou à ses agents, et particulièrement à Bézenech, ministre de l'Intérieur. J'ai fait rédiger une notice des travaux de M. de S[aussure] plus détaillée que celle que vous avez vue. Je l'ai remise à Suard, qui est très lié avec Cadet de Vaux (1), ami intime de Bézenech ; il m'a promis que cette affaire sera traitée avec zèle et intérêt : il doit m'en donner des nouvelles ; quand j'en recevrai, je vous les communiquerai.

Je n'ai reçu qu'ici celle de vos lettres qui en contenait une pour Mx (2). J'ai eu, quatre jours après, une occasion particulière pour Paris et je la lui ai envoyée.

Vous me demandez avec toutes les grâces que

vois, professeur de philosophie naturelle. Célèbre par ses travaux sur les Alpes et le mont Blanc.

(1) Cadet de Vaux (Antoine-Alexis), 1753-1828, fonda en 1777 le *Journal de Paris* avec Suard.

(2) Peut-être Mathieu de Montmorency.

répand votre amitié de ne pas changer envers vous et de disposer ma femme à vous aimer. Quand j'ai capitulé avec elle, j'ai positivement exprimé qu'il ne serait rien changé aux dispositions que j'avais déjà faites pour mon bonheur; et vous voyez que cet article réserve mes relations avec vous. Quant aux sentiments que vous voulez bien demander d'elle, avez-vous jamais essayé sans succès de les inspirer?

Adieu, je pense qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce que vos lettres m'arrivassent ici. L'adresse est à Passy par Villeneuve-sur-Yonne, département de l'Yonne. Daignez parler de moi à Benjamin, et me conserver vous-même un peu de souvenir.

La réponse de Mine de Staël ne se fait pas attendre.

Coppet, ce 19 mars 1796.

Je vous remercie de votre lettre de Passy, il fallait m'ajouter combien de temps vous y

restiez et si dans le mois de mai j'étais assurée de vous retrouver à Paris et d'y rester longtemps avec vous. Il ne me suffirait pas de vous voir à Sens où je passerai ; j'aurais besoin de ne pas d'abord rencontrer les grands changements ; songez que le mieux de l'avenir à présent pour moi c'est de ressembler au passé. Je ne suis point étrangère au tableau de bonheur que vous me faites ; loin de le dédaigner, c'est à ce but que j'avais aspiré ; mais ce qu'il y a de plus frappant dans ce que vous me dites, c'est de rallier par ses souvenirs l'amour et l'amitié, la première jeunesse à la seconde. Et moi j'ai vu briser ce qui devait être le passé de ma vie, et, à vingt-sept ans, il me faut ou recommencer la carrière de la passion ou débiter par ce qui lui succède. Ni l'un ni l'autre n'est du bonheur, et ma vie flotte dans la vague ; j'ai les peines de tous les partis, le regret de tous les sentiments et l'œuvre de ma destinée me lasse comme un travail et me

tourmente comme une passion. En voilà assez sur moi, aussi bien puisque vous êtes marié, il faudra bien que je me décide. A la fin des romans tous les personnages ne sont-ils pas morts ou fixés.

Benjamin, dont l'inépuisable bonté pour moi répand un vrai charme sur ma vie, compte aller en France dans quinze jours ou trois semaines ; il se flatte de vous voir sur sa route si vous n'êtes pas encore à Paris ; moi j'y serai dans le mois de mai. Voilà à quoi je me suis arrêtée, n'ayant pu avoir la réponse de vous sur laquelle je comptais, vous croyant à Paris. J'ai cherché si je n'avais point de nouvelles à vous mander, mais l'univers est dans la France ; hors de là il n'y a rien.

J'écris sur la passion, Benjamin sur la République (1), vous serez, je crois, extrême-

(1) *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier.* Dans une visite à Desportes, directeur de la police genevoise, Mme de Staël se vante d'être en partie l'auteur de cet ouvrage

ment frappé de son style ; il a passé lui dans mon esprit.

Vous me dites que vous avez été malade, comment ne savez-vous pas parler davantage de votre santé. Toutes ces maximes d'impersonnalité ne s'appliquent jamais à ceux qui nous aiment profondément ; vous m'inquiétez, vous m'obligez d'écrire partout pour trouver quelqu'un qui m'écrive sur vous mieux que vous. Il serait bien plus simple de ne pas me faire de la peine, ou du moins de prévoir tout ce que je vous demanderais.

Adieu, adieu.

Dans ce château de Passy sur lequel pèse un sinistre souvenir, sous les maigres ombrages de son parc maussade, François va réellement mieux. C'est le répit que le terrible mal de poi-

« composé en entier dans ma maison et sous mes yeux » et sur lequel elle compte pour se faire bien voir à Paris.

trine laisse souvent à ceux qu'il va frapper. François reprend un peu confiance et s'efforce de jouir de son bonheur, si grand qu'il en est presque inquiet, du repos, du bon air, de la vie familiale dans la douce intimité d'une femme aimée. Il voudrait se remettre au travail et peut-être faut-il placer à cette date le plan d'un ouvrage sur l'histoire de l'homme en opposition avec l'histoire des événements, telle qu'on l'écrit (1). Ce projet informe comprend de belles pages pleines de pensées, que l'on voudrait pouvoir citer :

Écrit-on l'histoire comme on le devrait faire? On me donne sous ce titre la vie des

(1) M. Suard avait cherché à l'intéresser à des travaux historiques de quelque étendue. (BECQ DE FOUQUIÈRES, *Œuvres de François de Pange*, p. LVII.)

rois et le récit des batailles ; ou les malheurs amenés par un peuple sur un peuple rival, ou les événements qu'opérèrent, chez telle nation, tels personnages. Partout je vois ce que l'homme veut exécuter pour ou contre les hommes. Rien de plus : et l'on ne me donne point le spectacle de la lutte la plus intéressante, de celle dont le récit me serait le plus utile : celle de l'homme contre la nature. Il s'est fait penseur et social, elle le fit brute et sauvage. Il est condamné à soutenir sans cesse ce combat, et à désirer sans cesse de se perfectionner. Qu'il réussisse ou non, que son esprit soit ou ne soit pas chimérique, n'importe ; voilà l'affaire générale de l'homme. Ce qu'il y éprouve de succès, de pertes, forment sa seule histoire, histoire la plus intéressante pour lui, car l'objet en est le plus important, histoire la plus utile pour lui, car la guerre qu'elle décrit doit durer autant que l'homme, et l'expérience du bien et du mal passé lui est

également profitable pour l'avenir. On a écrit l'histoire de tels hommes, on n'a pas encore écrit l'histoire de l'homme...

Suit le plan détaillé de l'ouvrage où il étudie l'instinct et l'expérience dans leurs rapports avec la race et l'individu, et comment l'un et l'autre se transforment en traditions et en préjugés.

L'homme peut être considéré en général. Il a un but unique : c'est de se perfectionner. Organisons cette personne immortelle. Comparons-la à l'homme individuel. Voyons ce que ce dernier fait, lorsqu'il a un but, pour l'atteindre : appliquons ces exemples à l'espèce.

Quelle que soit la sagesse ou l'imprudence de notre conduite, c'est toujours l'expérience, bien ou mal recueillie, bien ou mal appliquée,

qui nous dirige. Malheureusement, notre vie est courte, et elle se consume à reconnaître le prix de l'expérience et à nous composer une provision de ses conseils, qui, connus plutôt, nous eussent été profitables, mais qui, trop tardifs, ne nous apportent ordinairement que des regrets. L'Espèce est éternelle, et son expérience, quelque lente qu'elle soit, peut toujours lui être utile. Il ne s'agit que de trouver un moyen pour qu'elle la recueille aussi bien qu'un individu la recueillerait pour lui-même.

.

L'expérience utile à l'E[spèce] H[umaine], c'est-à-dire celle qui doit la guider dans la route qu'elle suit de l'état sauvage vers la plus grande perfection qu'elle puisse atteindre, existe confuse dans l'histoire ou dans la tradition. Ou plutôt cette expérience a deux organes : la tradition et l'écriture. Il faut exa-

miner chacun d'eux dans ses inconvéniens et dans ses avantages.

La tradition est déposée dans les coutumes, dans les langues, dans ce qu'on appelle les préjugés des peuples, préjugés qui furent presque toujours fondés sur des expériences bien ou mal faites, préjugés qui ne sont souvent que des vérités dont on a oublié la preuve.

Je ne sais ce qu'on entend par le perfectionnement de la société, je vois que les découvertes qui ont le plus augmenté la puissance des hommes et servi à leur vanité ont nui beaucoup à leur bonheur...

J'ai dit que nos découvertes ont augmenté la puissance des hommes ; j'aurais dû dire la puissance de la société. Les secours que nous recevons des autres nous détournent de faire des efforts qui développeraient tous nos

moyens et accroîtraient notre réelle puissance. Ceux qui ont vu les nomades d'Asie sont stupéfaits de leur sagacité et de la finesse de leurs organes. Opposez un groupe de sauvages armés de casse-tête à un groupe de canoniers. Les premiers seront exterminés. Mais prenez un de ces canoniers et opposez-le à un de ces sauvages. Le dernier aura tout l'avantage, parce que son casse-tête lui sert également qu'il soit seul ou en troupe, tandis que le canonier qui ne connaît qu'une partie du service du canon, ne peut rien faire de cet instrument sans le concours de ses camarades. Ainsi six canoniers seront plus puissans que six sauvages, mais chacun de ces canoniers sera moins puissant que chacun de ces sauvages.

.

Presque toujours un préjugé est d'abord une vérité, mais les temps changent : ce qui

est vrai dans un ordre de choses ne l'est plus dans un autre ; la maxime reste et devient fausse.

Il faut citer encore ce charmant petit apologue d'une ironie si fine et d'un style si sobre qu'il semble une traduction d'un morceau antique.

Les principes et l'intérêt.

APOLOGUE

Un homme à principes vint à considérer un jour que ses deux jambes se ressemblaient parfaitement : même âge, même taille, même origine, même force. Il en conclut qu'il n'y avait aucune raison pour donner jamais à l'une de préférence sur l'autre, et il se promit de respecter l'égalité de leurs droits. Or cet homme voulut marcher. Quelle jambe ferait le premier pas ? Ce serait un privilège. La

droite voulut d'abord s'en saisir ; il la retint et veilla en même temps, avec une égale attention, sur la gauche. Les principes furent respectés, mais il ne marcha pas.

Après qu'il eut passé quelque temps à jouir du sentiment de son équité, il réfléchit cependant à ce qu'elle lui coûtait, et remarqua l'étrange incommodité de sa position. Il se trouvait, avec deux bonnes jambes, réduit à l'immobilité d'un cul-de-jatte, et le produit de ses soins pour ne blesser les droits d'aucune avait été de les en priver également toutes deux. Son corps était devenu impotent, ses projets sans suite et sa volonté sans effet, mais ce qui le consolait c'était de souffrir pour les principes. Il voulut concilier cependant son intérêt et son système, cela était difficile, mais les obstacles rendent ingénieux ; il le devint ; il imagina de s'élancer de terre et de sauter, comme on dit, à pieds joints.

Je le rencontrai suivant la même route que moi à cette allure qui l'avancait peu, mais le fatiguait beaucoup. « Arrêtez, me cria-t-il d'une voix entrecoupée, répondez-moi : de quel pied êtes-vous parti? » — « Ami, je ne m'en souviens pas. »

III

Joubert. — Maladie et mort de François de Pange.
— Chagrin de Mme de Staël. — Un testament philosophique. — Éloges posthumes. — Corinne et le héros romantique.

Mme de Pange toujours attentive craint que François ne s'ennuie dans la solitude champêtre de Passy. Elle lui fait faire la connaissance de Joubert qui habite à Villeneuve depuis plusieurs années. Le voisinage rend es visites faciles et les deux hommes se plaisent et prolongent à loisir leurs entretiens. Joubert écrit à Mme de Beaumont ses impressions sur le nouveau châtelain de Passy :

J'y vois M. de Pange avec une grande utilité ; son esprit est austère et fort et son rire

même est profond. En m'en retournant, je pense volontiers à tout ce qu'il m'a dit, mais en allant je me sens plus pressé du désir de courir l'entendre que de celui de lui parler. Si vous étiez ici, madame, en grimpant la haute montagne je me sentirais mû, poussé et soutenu par une double impatience. Avec lui, mon imagination est un peu contrainte et n'ose pas se livrer à tous ses caprices. Avec vous elle est plus à l'aise. Il veut que l'on marche, et j'aime à voler, tout au moins à voleter.

Mais François de Pange ne profite pas longtemps des bienfaits de ce changement de vie. La maladie reprend avec des temps d'arrêt ; il écrit à Mme de Staël qui végète toujours en Suisse :

Passy, le 2 floréal (21 avril 1796).

Pour que vous compreniez comment j'ai pu passer deux mois sans vous écrire, il est

nécessaire que vous sachiez ce que j'ai souffert dans cet intervalle. Je n'ai aucun goût pour parler de moi. Je ne suis point comme Chénier (1) qui s'inspire lui-même. Il m'arriverait plutôt de m'ennuyer moi-même ; et le bulletin de ma santé est surtout le genre de composition pour lequel je me trouve le moins de talent. Il faut cependant que j'entre un moment dans ces insipides détails ; ils cessent de l'être en devenant des moyens de me justifier devant vous.

Je vous avais dit un mot du mauvais état de ma santé : cet état a continuellement empiré depuis ma dernière lettre : enfin l'excès du mal a fini par m'ôter le courage de combattre et l'espoir de me rétablir. J'ai cru qu'il fallait renoncer à la vie, et j'ai commencé à détourner mes regards de tout ce qui pouvait me la faire aimer. Je n'ai plus entretenu

(1) Marie-Joseph Chénier.

aucune correspondance. C'était en partie par système et en partie par découragement. Ceux que j'aime médiocrement s'effaçaient d'eux-mêmes. Mais j'ai cherché à vous oublier, j'ai voulu commencer ma destruction par anéantir en moi l'amitié, afin de pouvoir dire ensuite comme Stafford : maintenant *le mal de la mort est passé*. Je n'étais pas embarrassé de l'explication de ma conduite, je m'en reposais sur l'événement que j'attendais et que je croyais prochain. Je me suis trompé. L'inter-
ruption des remèdes, l'air pur et le retour du printemps m'ont rendu des forces et de l'espérance. Je reviens à la vie sur laquelle je ne comptais plus, mais je me trouve chargé des torts qu'elle me donne, et je crains bien d'être dans la situation de ce personnage de Molière qui, malade et sollicitant son pardon, ne l'obtient que sous la condition... qu'il n'en reviendra pas. Mais non, vous concevez l'explication que je vous ai donnée. Vous rendez

justice à cet oubli réfléchi que j'ai fait de vous. Si l'existence que je retrouve m'était rendue sans les biens qu'y répand votre amitié, je ne pourrais plus la reconnaître et je trouverais que mes pressentiments se sont plus d'à moitié vérifiés. Je me hâte de quitter ce sujet ; parlons de vos desseins, sont-ils changés ? La stupide brutalité de F. (1) vous a-t-elle paru mériter de l'attention?... Benj[amin Constant] prendra sans doute des renseignements à cet égard. Il faut qu'il s'informe quel est précisément le poids des paroles d'un sot, quand ce sot est un scélérat, entendu par des poltrons. Si vous revenez au mois de mai, suivez je

(1) Peut-être la lettre F désigne-t-elle Fréron, l'ancien conventionnel célèbre par ses excès dans le Nord et ennemi de Mme de Staël. Il est possible (je dois cette indication à M. Paul Gautier) que le chevalier de Pange fasse allusion à un article d'une violence extrême du *Journal des Hommes libres* des 25 et 26 floréal où il est dit que Mme de Staël a envoyé de Suisse à une société royaliste trois millions de lettres de change payables en numéraire, etc.

vous en conjure l'intention généreuse que vous avez eue de vous arrêter ici. Je suis hors d'état de faire le voyage de Paris, plus hors d'état d'y vivre, je ne puis me passer de l'air de la campagne, et si vous ne venez pas ici, je ne sais quand je pourrai vous voir. Mme de B[eaumont] est arrivée ici il y a deux jours, elle m'a dit qu'on attendait Benj[amin] à Paris le jour qu'elle est partie, je regrette de ne l'avoir pas vu ici, j'aurais dû lui écrire. Ce que vous me mandez sur son ouvrage (1) ajoute encore aux droits que tout ce qu'il compose a sur mon intérêt. Je ne suis pas sûr d'être de son avis, mais bien du vôtre en admirant son esprit. Si je le voyais, je lui conseillerais, avant de publier son ouvrage, d'attendre un mois, d'oublier les sottises qu'il a dû entendre en Suisse et de renouveler connaissance avec celles que nous faisons en France.

(1) *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier.*

Je ne parle pas de celles qui s'y disent. Vous avez daigné en relever une de Lemérier, comme si elles n'étaient pas innombrables. Eh bien, quand ce sot a parlé pour la première fois, on s'est écrié dans tous les journaux qu'une lumière nouvelle s'était élevée dans la législature, et les peuples consolés se sont dit : « Espérons tout avec de tels défenseurs ; gloire à Crassous (1), Lemérier (2) et Pastoret (3)... »

On sent combien François de Pange est déjà détaché des mesquines préoccupations de ce monde. Il fait effort

(1) Crassous de Médeuil (Jean-Augustin), 1745-1829. Député de la Martinique et zélé Jacobin.

(2) Lemérier, député, membre influent du club de Clichy. Marie-Joseph Chénier composa sur lui l'épigramme suivante :

« Un sot est toujours vain. En passant dans la rue,
Vous nommez Démosthène et Lemérier salue. »

(3) Pastoret, (marquis de), 1756-1840. Député. Il avait épousé Adélaïde-Anne-Louise Piscatory dont il a été question plus haut.

pour avoir l'air de s'intéresser encore aux événements dont il est si loin. Mme de Staël au contraire brûle du désir de rentrer en France. Sa pensée se tourne constamment vers l'avenir.

Coppet, ce 7 mai 1796.

Mon Dieu, que j'ai été émue de votre lettre ; j'étais sans inquiétude sur votre santé, je croyais à un moment d'oubli, mais cette triste pensée était bien plus douce que celles qui me troublent encore à présent. Comment voulez-vous ne pas parler de vous ? C'est ne pas permettre un instant de repos ; je vais maintenant m'inquiéter sans cesse de vous, et je me sens un irrésistible besoin de vous revoir.

Vous vous êtes marié, vous avez été bien malade, ah ! que de sentiments j'éprouverai en vous revoyant. N'y aura-t-il pas d'avenir,

sera-ce un seul jour? ne reviendrez-vous pas à Paris? que je m'agite de mon attachement pour vous! J'attends des lettres de Benjamin pour me décider sur mon voyage ou plutôt sur son époque, car il faut enfin fixer sa vie, et de tous les jeux le plus naturel, après tout, c'est celui qui me fait sortir de cette incertitude. Mandez-moi si Mme de P[ange] me recevra volontiers pour un ou deux jours, et s'il y aurait de l'inconvénient à ce que Mme Valman, qui vient au-devant de moi, arrive chez vous. Je n'ai aucune idée des localités, de mille circonstances qui peuvent rendre ce projet importun, mais j'ose croire qu'un même sentiment vous faisant désirer de nous revoir, c'est comme pour vous que vous parlerez.

Je n'ai pas idée de ce que je ressentirai en vous voyant; tâchez de n'être pas changé ni par la maladie ni par le mariage; l'un et l'autre me feraient tant de mal.

Vous aurez enfin lu ce fameux ouvrage de

Benjamin dont le gouvernement a fait demander l'édition tant il l'aime. On s'en occupe beaucoup dans ce pays dont vous connaissez les partis, mais il me semble que l'effet de l'esprit est général sur toutes les classes et dans tous les partis. Pour moi, j'attends votre opinion ; quoique je lutte contre quelquefois, il ne m'est jamais arrivé de n'en pas recevoir une impression ineffaçable, même sur mes propres écrits.

Édouard a fait à Hambourg une banqueroute de dix-huit millions ; j'en ai été bien affectée, il est si généreux ! Ce sont les affaires avec la France qui l'ont perdu.

Les succès des Français en Italie tournent toutes les têtes ici ; le courage relève le reste, il donne aux nations neutres une honorable manière d'aimer la puissance.

Le roi de Véronne (1) a passé à Zurich tout

(1) Le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

à fait incognito, en vérité il n'y a pas de quoi ; il va à l'armée de Condé parce qu'on le chasse de Véronne. Plusieurs Français cependant s'attendrissent sur ce mouvement spontané ; d'autres plus raisonnables suivent l'exemple des Juifs qui, en Toscane, ont cessé d'attendre le Messie et se sont décidés à couper leur barbe et à manger du cochon.

Chargez-vous de la République, moi je vous répons de ses ennemis, elle n'en a plus que l'on puisse compter.

Ce qu'il me faut, c'est vous embrasser, vous serrer contre mon cœur, vous faire jouer le dernier air que j'ai entendu par vous ; enfin, me rendre le passé qui est tout mon avenir, au delà duquel je ne souhaite rien, mais dont il m'est impossible de rien perdre.

Ce 12 mai 1796.

Me pardonnez-vous d'oser vous parler de votre santé ? Mais avez-vous autant de droit

que moi de vous en occuper? Vous sauriez renoncer à vivre, moi je me sens liée à vous par tout ce qui fait mon existence. Je ne veux pas vous dire combien, depuis votre lettre, je suis absorbée par mon inquiétude. Que vous sert de savoir qu'à cent lieues de vous l'on souffre pour vous? Soignez-vous, guérissez-vous, et le même cœur que vous rendez malheureux vous devra les plus heureux jours de sa vie. Je sais qu'il y a à Paris un M. Gautier de Lessert que j'ai mandé à Benjamin d'aller voir, qui a été Dieu merci bien plus malade que vous et que le traitement dont voici le récit a guéri parfaitement. Ce même médecin qui a étudié à Edimbourg, a guéri ici plusieurs personnes du peuple, malades de la poitrine : le moxa et le séton passent pour des remèdes certains dans ce pays. Si votre médecin et vous trouvez les détails de cette consultation utiles, vous pourriez m'envoyer une lettre pour Laroche cachetée et je vous ferais passer

sa réponse. Ne négligez pas cet avis, je vous prie, et faites questionner à Paris M. Gautier sur son état actuel et passé. Il ne serait pas impossible que je vous ramenasse ce médecin si cela vous convenait ; mais c'est surtout son remède qui a une grande réputation ici ; je puis y recevoir encore votre réponse avant mon départ si vous la faites tout de suite.

Je vous ai écrit il y a huit jours ; au nom de Dieu, parlez-moi de votre santé ; ces sublimes manières d'oubli de soi conviennent aux demi-sentiments ; mais quand vous savez que je vous aime avec une inexprimable tendresse, pouvez-vous ne pas me parler de ce qui m'intéresse avant tout dans la nature ?

On ne sait si François suit les conseils médicaux de son amie lointaine. Tant d'autres personnes se chargent de le soigner ! Mine de Beaumont envoie de Paris « une boîte de pilules », puis elle

vient elle-même s'installer à Passy et s'engage à rédiger toutes les semaines pour Mme de Staël un petit bulletin. Mme de Pange demande aussi du « chocolat de Duthu ». « Je n'en ai plus ici qui ne soit à la vanille et je crois que pour les nerfs de M. de Pange le chocolat de santé vaut mieux. » C'est le frère de François, le chevalier de Songy, qui apportera le chocolat à Passy-sur-Yonne, ayant pu enfin se faire rayer provisoirement de la liste des émigrés. A la suite d'une lettre de François, Mme de Staël se laisse rassurer.

Coppet ce 7 juin 1796.

Vous me remerciez de ce que je voulais soigner le bonheur de ma vie ; ah ! si vous saviez ce que j'ai souffert en croyant vous voir pâle et changé ! combien de fois je me suis réveillée poursuivie par cette image et

saisie tout à la fois par le songe et le souvenir, vous m'aimeriez de ce que j'éprouve, mais vous ne compteriez pas une pauvre petite idée bien inutile. Le plus grand bonheur de la vie, c'est de pouvoir transformer ses sentiments en action. Si, quand je vous sais malade, je vous servais en allant à pied au bout de l'Europe, en m'exposant à un vrai danger, je ne souffrirais pas ; mais ce qui fait mal c'est l'affection qui retombe sur le cœur, c'est la douleur inactive.

Que je vous rends grâce de m'avoir enfin parlé de votre santé ! Je suis un peu plus tranquille, le mal de poitrine est ce que je redoutais le plus, et il me semble que si vous vous soignez avec un intérêt extrême, que si vous sentez bien qu'il y va du sort de tout ce qui vous aime, vous vous rétablirez. Ne vous donnez pas la peine de m'écrire, mais insistez auprès de Mme de Beaumont pour qu'elle m'accorde ce que je lui ai demandé dans ma dernière lettre, pour qu'elle me donne un bul-

letin de vous au moins toutes les semaines. Me plaignez-vous, avec le besoin que vous devez comprendre que j'ai de vous voir, d'être enchaînée ici par le projet que mon mari forme d'y venir? Il faut que j'attende de savoir si ses affaires l'y forcent, et jamais on n'a moins conçu la possibilité d'attendre que je ne le fais à présent. Je ne pars pas sans me résigner à rester; les jours se succèdent en désirant le lendemain qui ressemble toujours à la veille. Je n'ai jamais été plus impatiente de vivre. Vous voyez bien que je n'arriverai à l'aris que par Passy; j'avais offert de n'aller que là et de revenir si mon mari partait, mais les considérations qu'on appelle la prudence s'y sont opposées : j'attends donc puisqu'ils le veulent.

Ce pluriel me rappelle Benjamin; les modérés qui vous ont fait perdre votre bague en disputant contre eux, sont mal pour lui à cause de son ouvrage, et même mal pour moi. Ils trouvent mauvais que j'aime un homme qui

a soutenu quelques opinions contraires aux leurs : il me serait plus difficile d'en aimer un qui leur ressemblât parfaitement, car tout en les estimant je leur trouve une humeur despotique et une raison de mauvaise grâce qui m'éloignerait d'eux si en reculant on ne rencontrait les Jacobins. Vous voyez donc bien que je vous crois mieux puisque je pense au reste de la terre.

Que Mme de Beaumont m'écrive exactement comment vous êtes ; après celle qui a le droit de vous aimer, je ne vois personne à qui il soit plus juste de donner de vos nouvelles. Je vous aime comme si j'avais été votre premier sentiment, et vous êtes le seul homme par qui j'ai compris qu'on pouvait l'aimer sans attendre un retour égal. Adieu, adieu, priez pour moi, que je vous revoie bientôt.

Le gouvernement du Directoire s'oppose toujours au retour de Mme de Staël en France. Sans doute M. de Staël

lui-même se soucie-t-il peu d'avoir sa femme à Paris ; aussi les obstacles et les difficultés se multiplient-ils.

Ce 15 juin (1796) ; pour François.

Je me soumettrai comme bien vous croyez à tout ce qu'on appelle des délais. Ce que je crains est bien plus cruel, mais s'il fallait être bannie loin de vous, loin de ma vraie patrie (1), de mes amis, je sens que j'aimerais mieux mourir. Je m'en remets à mon ami pour vous instruire de tout ce qui me concerne, je m'en remets à vous pour m'aider à mon tour à revenir. Hélas ! ne serait-il pas cruel d'avoir réuni dans le séjour de sa naissance tout ce qui vous fut cher, pour être ensuite reléguée dans une terre d'exil dont je vous ai si souvent peint tous les inconvénients. La fortune, l'état ne me sont rien, mais vivre là est, à mes yeux, la seule raison de vivre.

(1) La France que Mme de Staël considère comme sa patrie, par opposition à la Suisse où elle se trouve en ce moment.

Dites au barde (1) qu'à cause de vous je compte sur son intérêt, et d'ailleurs en faisant revenir un homme que j'aime n'a-t-il pas pris l'engagement de m'y réunir? Je ne parle pas de droits, il n'est pas question de cela ; cependant, d'après la Constitution, je ne crois pas qu'on ait aucun pouvoir sur une personne née et domiciliée en France depuis qu'elle existe. En supposant que tout caractère public me fût ôté, ce que je crois valoir mieux, a-t-on des droits sur une personne propriétaire? Mon mari a acheté des biens nationaux. Enfin, ce qui est encore plus certain, c'est que je suis la personne la plus française par le cœur, la plus amie de la République, par enthousiasme, par mouvement du sang, par tout ce qui est involontaire enfin, qu'il y ait en France.

C'est en pensant que votre santé est meil-

(1) « Le barde », Marie-Joseph Chénier, traducteur de cinq poèmes et fragments d'Ossian. Il était très influent et le chevalier de Songy s'adressait aussi à lui pour obtenir sa radiation définitive de la liste des émigrés.

leure que je renais à l'idée du bonheur ; et où en est-il si ce n'est dans sa patrie, si ce n'est dans ce pays où l'on sent et pense, si ce n'est loin de celui-ci ?

Adieu, j'en ai plus qu'il n'en faut à votre âme qui devine si bien et secourt si efficacement. Adieu, vous savez que je vous aime de culte et d'attrait, c'est tout ce qui fait aimer.

François de Pange est beaucoup plus malade qu'il ne veut bien le dire ! Il n'est guère en état de faire des démarches pour obtenir le rappel de Mme de Staël. Est-il même en état de lui répondre ? Si elle a encore des illusions, on n'en conserve guère dans l'entourage du malade. Mme de Pange écrit à son notaire de Brioude :

Depuis que je vous ai écrit, monsieur, je n'ai cessé d'être malade ou garde-malade.

Plût à Dieu que je me fusse tenue au premier état ! Malheureusement la constitution de M. de Pange n'est pas aussi forte que la mienne et la maladie l'a épuisé. Je suis en ce moment près de lui, la douleur dans l'âme et le calme sur le visage pour ne pas lui faire perdre une espérance que je n'ai plus depuis près de trois mois... Vous pouvez juger de ma douleur.

Le 3 juillet, Mme de Staël écrit encore :

Coppet, ce 3 juillet 1796.

Mme de Beaumont m'a mandé que vous aviez été fatigué d'un voyage et que vous aviez perdu de ce mieux qu'avec tant de bonté vous m'avez annoncé. Mon Dieu, que je suis malheureuse de la cruelle incertitude qui m'empêche d'aller vers vous ! Il me semble qu'en vous voyant j'en saurais beaucoup plus qu'on ne peut m'en mander ; je vais jusqu'à me persuader que l'excès de mon intérêt vous

ferait du bien ; on ne peut croire à l'impuissance d'un sentiment si vif.

Êtes-vous bien à la campagne ? N'auriez-vous pas besoin de quelque distraction ? Ne vous occupez-vous pas trop ? Forcément enfin avez-vous songé à tout ce qui pourrait vous faire un peu de bien ? Se peut-il que je sois condamnée à vous demander de vous occuper de vous, que je ne sois pas là pour devancer, pour imaginer ce qui pourrait vous plaire ? Vous souvenez-vous de ce que vous éprouviez dans votre première jeunesse chez M. de Brétigny, quand je vous vis pour la première fois ? Je suis au moins dans le même état, je me crois séparée pour toujours de mes amis, de ma patrie ; j'ai des moments de véritable désespoir.

Je vous avais écrit tous les détails inouïs de ma situation en réponse au billet que Christian (1) m'a remis de vous parce que j'avais

(1) Christian était le valet de chambre de Benjamin

cru que vous étiez à Paris, mais depuis j'ai défendu à Benjamin de vous donner ce billet : je ne veux pas qu'on vous inquiète de moi, et il m'est doux de penser que vous vous inquiéteriez en effet pour moi. Ne vous fatiguez pas à m'écrire, mais dites à Mme de Beaumont de n'y point manquer. C'est le plus grand des supplices que l'absence, il n'est pas un instant qui ne soit rempli par une cruelle chimère. Ah ! comment avez-vous fait pour trouver un système de calme dans le cœur ? Et quand il servirait à tout, pourrait-il jamais apprendre à supporter l'idée que vous souffrez, qu'il y a peut-être du danger, qu'on est séparé de vous ? Vous me donnez l'idée d'une telle perfection de raison et de courage, que c'est à vous que je m'adresse comme si vous deviez me consoler de ce que vous êtes malade.

Quand je vous ai quitté, quand je me plai-

Constant. Il en est souvent question dans la correspondance de Benjamin Constant et de Mme de Charrière.

gnais de vos dissertations, ce jour-là pensais-je, hélas ! que ce printemps se passerait sans que je vous revisse ? Et tous ces pauvres airs que vous avez joués sur mon piano ! Je n'y vois plus tant de pleurs.

A présent, peut-être, cette fatigue que vous a causée le voyage est passée, et moi je la sens encore. Si jamais je reviens près de vous, je jure de ne pas m'en éloigner ; je n'abuserai pas de votre temps, je respecterai tous vos liens, mais je serai dans un lieu où je puisse tous les jours recevoir de vos nouvelles.

Adieu, adieu.

Les chaudes journées de juillet se succèdent et Mme de Staël, prisonnière des Alpes et du Léman, se laisse envahir par de sombres pensées. Nous aimons à l'évoquer, assise devant sa fenêtre et relisant pour tromper sa mélancolie quelques pages de son livre des *Passions*,

livre douloureux qui contient toute son expérience de la vie. Depuis plusieurs jours elle est sans nouvelles de France et elle se sent plus triste que de coutume. Un pressentiment secret l'accable. Soudain le courrier arrive, la lettre désirée est là, posée sur les feuilles éparses, et Mme de Staël hésite à rompre les cachets. Elle a reconnu l'écriture de Mme de Beaumont, un peu plus tremblée qu'à l'ordinaire ; elle n'a pas besoin d'ouvrir ce pli pour en connaître le contenu. Les larmes jaillissent de ses yeux. Son cœur a deviné qu'elle ne reverra jamais « l'homme sensible » qui aurait pu, s'il avait voulu, l'aimer « à peu près comme une autre ».

François de Pange est mort le 15 juillet 1796 après plusieurs semaines de

lente agonie, dans ce château de Passy-sur-Yonne qui avait déjà été fatal à tant de membres de sa famille. Selon Mme de Beaumont, il aurait, comme son ami André Chénier, dit dans ses derniers moments : « Il ne faut pas mourir, je sens que je ne suis pas né pour ne rien laisser après moi. » Il se rendait compte cependant que son rôle politique était fini. Peu de temps auparavant, M. Suard l'ayant invité à développer ses idées dans un ouvrage un peu étendu, il lui avait adressé cette sorte de testament philosophique, page émouvante qui semble écrite de nos jours :

Je ne puis me résoudre à écrire même une brochure. J'ai cru longtemps à cet empire despotique de la raison dont parle Montesquieu, mais chaque jour j'y crois moins ;

chaque jour mon découragement augmente. Pour qui écrirais-je? pour quelques hommes raisonnables et éclairés dont j'aimerais le suffrage? Mais ce que je dirais de vrai ils le savent, et ce qu'ils ne savent pas ne sert qu'à eux. Ce n'est pas la peine d'écrire pour une stérile approbation et le faible honneur d'avoir raison.

C'est la masse du peuple qu'il faudrait éclairer, mais cette masse s'agite et ne lit pas... C'est aux journalistes à instruire les hommes qui ne lisent que les journaux...

Ainsi la philosophie qui n'a pas conduit cette révolution qu'elle avait préparée ne la terminera pas non plus, mais elle apprendra peut-être à en profiter.

On aime à évoquer le rôle politique auquel François de Pange était destiné si son existence n'avait pas été prématurément tranchée. En qualité de mar-

quis de Pange, son frère aîné ayant été tué le 29 janvier 1796 en Vendée, il serait entré sous la Restauration à la Chambre des Pairs. A cette époque, âgé de cinquante ans, il aurait été dans la plénitude de son talent et de ses moyens d'expression. Il eût certainement pris place dans les rangs de la minorité libérale. Il se serait associé au duc de Broglie, le gendre de Mme de Staël, qui faisait si éloquemment entendre le langage de la raison et qui s'efforça vainement de prévenir les fautes sous lesquelles devait succomber la monarchie légitime.

La mort de François de Pange est un deuil général. Sa veuve parlant de lui ne dit point « mon mari », mais « l'ami d'enfance que j'ai perdu ». Elle recommande à son fils de veiller à ce qu'on ne dérange rien de ce qui peut rap-

peler les dernières journées de François...

On voit encore sur l'herbe la place d'une chaise et d'une table ; j'ai fait jeter une pierre à la place où était la table, votre papa était assis un peu derrière. C'est là que pour la dernière fois il a vu le soleil et formé d'inutiles vœux pour le revoir le lendemain. Une autre place dans le même bosquet est celle où il était le matin... sous une voûte qu'y forment deux ou trois lilas face au blé. C'est sous cette voûte que son fauteuil et le mien étaient placés. Son frère a planté une petite branche à cet endroit.

Ce touchant effort pour perpétuer le souvenir d'un être cher, nous le retrouvons sous une autre forme chez l'amie lointaine et désolée. Mme de Staël écrit de Lausanne le 20 août 1796 à Rœderer :

Pourquoi dans votre journal n'avez-vous pas honoré la mémoire du plus estimable des

hommes, de M. de Pange? C'est dans ce même journal qu'il a combattu si courageusement les premiers efforts du crime ; c'est l'homme le plus énergiquement, le plus spirituellement honnête que vous ayez rencontré dans les rangs ; les éloges qu'on lui donnerait peuvent-ils rien pour le malheur de ses amis? Mais je crois qu'il eût aimé laisser trace et qui mieux que vous peut graver ce qu'il peint?

Quelques jours après avoir reçu cette lettre, Rœderer fait insérer dans le *Journal d'économie publique* du 30 fructidor an IV (16 septembre 1796) l'article suivant :

Nous n'avons point parlé dans le *Journal de Paris* de la mort de François de Pange et l'on nous a reproché notre silence. Nous savons que François de Pange était un des esprits les plus éclairés, les plus courageux et les plus polis de ces hommes d'élite que le zèle d'une

réformation nécessaire a jetés dans une révolution malheureuse et que le pressentiment des crimes qu'elle amenait à sa suite a bientôt opposés au débordement de ses excès.

Nous savons aussi qu'il avait dans les manières et dans le langage cette finesse et cette grâce qui prouvent tout à la fois l'habitude des affections douces et celle des idées précises, la beauté de l'âme et la sagacité de l'esprit. Il ne disait que des choses dignes d'être écrites, il n'écrivait que des choses dignes d'être faites.

C'est dans le *Journal de Paris* de 1792 qu'il a consigné la plupart de ses écrits sur la révolution ; et c'était dans ce journal que le public devait s'attendre à trouver la première notice de sa vie et les premiers regrets de sa mort.

Mais au fond, nous le connaissions très peu. A l'exception de son amitié pour l'infortuné Chénier (André), nous ne connaissons rien de sa vie ; et la vie d'un homme dont les dehors

sont si aimables et si nobles, les écrits si sages et si élégants, doit avoir été remplie de détails d'un grand intérêt. Comment écrire à son sujet, ne pouvant rien apprendre à ceux qui l'ont connu, ni les égaler dans l'expression de leurs sentiments?

Nous sommes du nombre des amis de la vertu et du talent qui ont le droit de demander l'éloge de François de Pange, sans avoir le droit de l'entreprendre. Nous l'attendons de ses amis. Plusieurs d'entre eux, qui nous ont reproché notre silence, sont dignes de le peindre ; et, s'ils ne l'ont pas fait, c'est que sans doute, l'amitié est elle-même arrêtée par une réserve involontaire quand il s'agit de retracer l'existence d'un homme qui, par ses qualités, appartenait non seulement à l'amitié, mais encore à la raison, à la vertu, à la patrie.

Le 1^{er} octobre 1796, Mme de Staël remercie Rœderer du souvenir qu'il a

consacré à François de Pange. « Je vous remercie d'avoir parlé de M. de Pange ; ma douleur est trop récente pour écrire sur lui ; mais on pourrait un jour, en voulant présenter le modèle de tout ce qu'il faut être dans l'amitié, l'étude et les affaires, écrire simplement son portrait. »

Ce portrait, Mme de Beaumont va tenter de le faire, et la lettre suivante qu'elle écrivit à Mme Suard fut publiée dans le journal de Peltier, *Paris pendant l'année 1796* :

Vous me demandez, madame, quelques traits qui puissent donner une idée du caractère de celui que nous pleurons ; mais la beauté même de ce caractère rend votre demande presque impossible à satisfaire : Sa vie entière est le seul trait qui puisse le caractéri-

ser... Son cœur le plaçait toujours dans le parti de l'opprimé, quel qu'il fût, et le péril était un aiguillon de plus. Cependant, malgré ce besoin de secourir et cette vive sensibilité, personne mieux que lui n'a su employer chacune de ses facultés morales à son véritable usage. Né avec une âme brûlante, il éprouvait très vivement ces sensations de plaisir ou de peine qui portent presque toujours de la partialité dans les jugements. Son extrême amour pour la justice le préservait de cette faiblesse, si ordinaire qu'on pourrait la croire inséparable de l'humanité. Mais si la justice avait sur lui cet empire, elle n'empêchait pas l'action de toutes les émotions fortes et précipitées qui produit une révolution sur des organes faibles. Obligé de se cacher pendant le règne de la Terreur, il apprit successivement dans sa retraite, souvent sans préparation, la mort de ses plus intimes amis. Les regrets qu'il leur donnait, l'indignation que lui ins-

pirait l'injustice, ses craintes continuelles sur le sort de ceux qui lui restaient déchiraient un cœur qui ne pouvait rien sentir médiocrement ; sa santé s'altéra. Le 9 Thermidor, en lui rendant l'espérance de jours plus calmes, parut lui rendre aussi les moyens d'en jouir. Une émotion de bonheur arrêta pour quelques instants l'effet de tant d'émotions douloureuses ; mais cet effet avait été trop violent ; sa perte devait être ajoutée à tant de pertes, les combler toutes et ne laisser à ses amis, c'est-à-dire à tous ceux qui l'ont connu, que le regret d'avoir vu disparaître si promptement un homme fait pour s'éclairer, pour servir, pour honorer son pays par ses vertus et ses talents, et à qui le temps seul a manqué pour réaliser ses grandes espérances. Quand le dépérissement de ses forces le contraignit à s'occuper uniquement de sa santé, il disait : « Il ne faut pas mourir, je sens que je ne suis pas né pour ne rien laisser après moi. » Il avait

parfaitement la conscience de ses facultés intellectuelles et pas du tout celle des facultés du cœur ; il savait bien qu'il avait plus d'esprit, une tête plus fortement organisée que le commun des hommes, mais il ne savait pas ou du moins ne s'était jamais dit qu'il fût meilleur, plus généreux, qu'il sût mieux aimer qu'un autre.

N'est-ce pas cependant Mme de Staël elle-même qui nous donne le portrait le plus fidèle de celui qu'elle ne peut oublier ? Son génie impressionnable fut hanté longtemps par le souvenir de ce gentilhomme pâle et grave qui semblait préfigurer le héros romantique. Lorsque, en 1805, elle commence à rédiger *Corinne*, n'est-ce pas lui que dès la première page elle décrit sous le nom d'Oswald ? L'action commence, notons-le, « pendant

l'hiver de 1794 à 1795 », celui-là même où elle éprouvait ce grand amour.

Oswald, écrit-elle, avait une figure noble et belle, beaucoup d'esprit, un grand nom, une fortune indépendante ; mais sa santé était altérée par un profond sentiment de peine, et les médecins craignant que sa poitrine ne fût attaquée lui avaient ordonné l'air du Midi... A vingt-cinq ans, il était découragé de la vie ; son esprit jugeait tout d'avance et sa sensibilité blessée ne goûtait plus les illusions du cœur. Personne ne se montrait plus que lui complaisant et dévoué pour ses amis quand il pouvait leur rendre service ; mais rien ne lui causait un sentiment de plaisir, pas même le bien qu'il faisait. Il sacrifiait sans cesse facilement ses goûts à ceux d'autrui ; mais on ne pouvait expliquer par la générosité seule cette abnégation absolue de tout égoïsme, et l'on devait souvent l'attribuer au genre de

tristesse qui ne lui permettait plus de s'intéresser à son propre sort. Les indifférents jouissaient de ce caractère et le trouvaient plein de grâce et de charmes ; mais quand on l'aimait, on sentait qu'il s'occupait du bonheur des autres comme un homme qui n'en avait pas besoin pour lui-même, et l'on était presque affligé de ce bonheur qu'il donnait sans qu'on pût le lui rendre.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	I
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

ÉDUCATION ET JEUNESSE DE FRANÇOIS DE PANGE (1764-1789)

I

Le collège de Navarre. — André Chénier. — Séjours en Champagne : Songy et Mareuil. — A treize ans, François de Pange entre comme cadet gentilhomme au régiment de Royal-Cavalerie. — Il perd successivement sa mère et son père..... 1

II

Garnisons en Alsace et en Lorraine. — Congés à Paris. — Les salons littéraires. — François de Pange voit sa cousine Marie-Louise de Domangeville, devenue Mme de Sérilly. — Première rencontre avec Mme de Staël. — Études d'histoire et de philosophie. 18

III

François de Pange entreprend en 1786 un voyage pour étudier les institutions de la Suisse. — Pfeffel et l'Académie militaire de Colmar. — Les chutes du Rhin à Schaffhouse. — La vingt-cinquième assemblée de la Société helvétique d'Olten. — Le *Ranz des vaches*. — Entrevue avec Lavater et Gessner. — La Diète des treize cantons à Frauenfeld... 40

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION — L'ÉMIGRATION — M^{me} DE STAËL

I

Les idées politiques de François de Pange. — Publication de sa brochure contre la *Sanction royale*. — La Société des *Amis de la Constitution*. — Polémiques contre Brissot et La Harpe. — Collaboration avec André Chénier au *Journal de la Société de 1789*. — Dispersion des Feuillants. — Campagne contre les Jacobins. — François de Pange prend courageusement la défense de Montmorin. — Ses frères ne partagent pas ses opinions. — Leur émigration. — Le drame de Passy-sur-Yonne... 65

II

François de Pange est suspect et dénoncé. — Il part à pied avec son frère Songy et trouve un refuge en Lorraine chez un ancien serviteur. — Les deux

frères gagnent la frontière du Luxembourg au
mois de mai 1794..... 84

III

Mme de Staël, réfugiée en Suisse, protège les émigrés.
— François de Pange fonde une imprimerie à La
Neuveville, près du lac de Bienné. — Publication
des *Réflexions sur la paix*. — Première rencontre
de Mme de Staël et de Benjamin Constant. — Fran-
çois de Pange rentre à Paris en janvier 1795. —
Il retrouve sa cousine Mme de Sérilly et se mêle
de nouveau à la vie publique..... 94

TROISIÈME PARTIE

L'AMOUR ET L'AMITIÉ

I

Mme de Staël rentre à Paris. — *Réflexions sur la paix
intérieure*. — Mme de Sérilly s'inquiète des rela-
tions de François de Pange avec Mme de Staël. —
Le journal politique de François de Pange. — Il
est arrêté le 13 vendémiaire avec Benjamin Cons-
tant. — Comment il juge les événements. — Éco-
nomie politique et philosophie 117

II

Exil de Mme de Staël. — Lettres de Coppet. — Ma-
riage de François de Pange avec Mme de Sérilly. —

Le livre des *Passions*. — Séjour de François à Passy-sur-Yonne. — Pensées et essais divers. 189

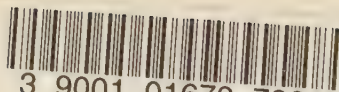
III

Joubert. — Maladie et mort de François de Pange.
— Chagrin de Mme de Staël. — Un testament philosophique. — Éloges posthumes. — Corinne et le héros romantique 228

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

8, rue Garancière



3 9001 01679 7881

9959 2

BARCODE
INSIDE

